

7659 G. Mathieu

ANNUAIRE
DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL
POUR
L'ANNÉE ACADÉMIQUE
1876-77.

Numéro 20.

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET C^{ie}
1876

2411-2111
2411-2111

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1876-77

Le 28 août commence un examen pour le B. des Arts et l'Inscription.

Septembre.

- 1 Vendredi.—*Rentrée des élèves au Séminaire de Québec.*
- 2 Samedi.
- 3 DIMANCHE.
- 4 Lundi.
- 5 Mardi.
- 6 Mercredi.
- 7 Jeudi.
- 8 Vendredi.
- 9 Samedi.
- 10 DIMANCHE.
- 11 Lundi.
- 12 Mardi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université.—Cartier arrive à Québec, 1835.*
- 13 Mercredi.—*Rentrée des facultés.*
- 14 Jeudi.
- 15 Vendredi.
- 16 Samedi.
- 17 DIMANCHE.—*Prix du Prince de Galles, fondé 1860.*
- 18 Lundi.
- 19 Mardi.
- 20 Mercredi.—*Quatre-Temps.—Inauguration de l'Université Laval, et pose de la première pierre du grand édifice, 1854.*
- 21 Jeudi.
- 22 Vendredi.—*Quatre-Temps.*
- 23 Samedi.—*Quatre-Temps.—Ouverture de la retraite annuelle au Grand Séminaire de Québec.*
- 24 DIMANCHE.
- 25 Lundi.
- 26 Mardi.
- 27 Mercredi.—*Ouverture de la retraite annuelle au Petit Séminaire de Québec.*
- 28 Jeudi.
- 29 Vendredi.
- 30 Samedi.

Octobre.

- 1 DIMANCHE.—*Second incendie du Séminaire, 1705.—Erection du siège épiscopal de Québec, 1674.—Indulgence plénière et salut de St. MICHEL, ARCHANGE à la chapelle du Séminaire.*
- 2 Lundi.
- 3 Mardi.
- 4 Mercredi.
- 5 Jeudi.
- 6 Vendredi.—*Prix Morrin, fondé 1863.*
- 7 Samedi.
- 8 DIMANCHE.
- 9 Lundi.—*Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.*
- 10 Mardi.
- 11 Mercredi.
- 12 Jeudi.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi.
- 15 DIMANCHE.
- 16 Lundi.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.
- 20 Vendredi.
- 21 Samedi.
- 22 DIMANCHE.
- 23 Lundi.
- 24 Mardi.
- 25 Mercredi.
- 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.
- 29 DIMANCHE.
- 30 Lundi.
- 31 Mardi.—*Jeûne.*

Novembre.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

- 1 Mercredi.—TOUSSAINT.—Fête d'obligation.
- 2 Jeudi.—Commémoration des Morts. [Voir Note 3^e page 8.]
- 3 Vendredi.—Service funèbre pour les BIENFAITEURS à la chapelle du Séminaire.
- 4 Samedi.
- 5 DIMANCHE.—Indulgence plénière et salut de ST. CHARLES à la chapelle du Séminaire.
- 6 Lundi.
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.
- 9 Jeudi.
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi.
- 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi.
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.
- 26 DIMANCHE.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi.
- 30 Jeudi.

Décembre.

- 1 Vendredi.
- 2 Samedi.
- 3 DIMANCHE.—I de l'Avent.
- 4 Lundi.
- 5 Mardi.
- 6 Mercredi.—Jeûne.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
- 7 Jeudi.
- 8 Vendredi.—Jeûne.—IMMACULÉE CONCEPTION.—Fête de l'Université.—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr. de Laval, 1658.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
- 9 Samedi.
- 10 DIMANCHE.
- 11 Lundi.
- 12 Mardi.
- 13 Mercredi.—Jeûne.
- 14 Jeudi.
- 15 Vendredi.—Jeûne.
- 16 Samedi.
- 17 DIMANCHE.
- 18 Lundi.
- 19 Mardi.
- 20 Mercredi.—Quatre-Temps.—Examens dans les facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
- 21 Jeudi.
- 22 Vendredi.—Quatre-Temps.
- 23 Samedi.—Quatre-Temps.
- 24 DIMANCHE.
- 25 Lundi.—NOËL.
- 26 Mardi.—Vacances de Noël.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
- 27 Mercredi.
- 28 Jeudi.
- 29 Vendredi.—Fête patronale du Recteur.
- 30 Samedi.
- 31 DIMANCHE.

1877.

Janvier.

- 1 Lundi.—CIRCONCISION.—Fête d'obligation.
 2 Mardi.
 3 Mercredi.
 4 Jeudi.
 5 Vendredi.
 6 Samedi.—ÉPIPHANIE.—Fête d'obligation.
 7 DIMANCHE.
 8 Lundi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université.—Examens dans les facultés de Théologie et des Arts.*
 9 Mardi.—*Commencement du second terme.*
 10 Mercredi.
 11 Jeudi.
 12 Vendredi.
 13 Samedi.
 14 DIMANCHE.—Affiliation du Grand Séminaire de Rimouski, 1869.
 15 Lundi.
 16 Mardi.
 17 Mercredi.
 18 Jeudi.
 19 Vendredi.
 20 Samedi.
 21 DIMANCHE.
 22 Lundi.
 23 Mardi.
 24 Mercredi.
 25 Jeudi.
 26 Vendredi.
 27 Samedi.
 28 DIMANCHE.
 29 Lundi.—ST. FRANÇOIS DE SALES.—*Indulgence plénière, grand-Messe et Vêpres à la chapelle du Séminaire.*
 30 Mardi.—Affiliation du Grand Séminaire de Ste. Anne Lapocatière, 1872.
 31 Mercredi.—*Examen Sémestriel du Petit Séminaire de Québec.*

Février.

- 1 Jeudi.
 2 Vendredi.—PURIFICATION.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
 3 Samedi.
 4 DIMANCHE.
 5 Lundi.
 6 Mardi.
 7 Mercredi.
 8 Jeudi.
 9 Vendredi.
 10 Samedi.
 11 DIMANCHE.
 12 Lundi.
 13 Mardi.
 14 Mercredi.—LES CENDRES.—[*Voir Note 3^e page 8.*]
 15 Jeudi.—[*Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.*]
 16 Vendredi.
 17 Samedi.
 18 DIMANCHE.
 19 Lundi.
 20 Mardi.
 21 Mercredi.—Quatre-Temps.
 22 Jeudi.
 23 Vendredi.—Quatre-Temps.
 24 Samedi.—Quatre-Temps.
 25 DIMANCHE.
 26 Lundi.
 27 Mardi.—*Exposition des Quarante-Heures à la chapelle du Séminaire.*
 28 Mercredi.

Mars.

- 1 Jeudi.—*Fin des Quarante-Heures.*
 2 Vendredi.
 3 Samedi.
 4 DIMANCHE.
 5 Lundi.
 6 Mardi.
 7 Mercredi.
 8 Jeudi.
 9 Vendredi.
 10 Samedi.
 11 DIMANCHE.
 12 Lundi.
 13 Mardi.
 14 Mercredi.
 15 Jeudi.
 16 Vendredi.
 17 Samedi.
 18 DIMANCHE.
 19 Lundi.—Consécration de Mgr. Taschereau, Visiteur de l'Université.
 —*Congé.*
 20 Mardi.
 21 Mercredi.
 22 Jeudi.
 23 Vendredi.
 24 Samedi.
 25 DIMANCHE.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
 26 Lundi.—*Examens dans les facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*—Mandement de Mgr. de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec, 1663.
 27 Mardi.
 28 Mercredi.—*Retraite préparatoire à la fête de Pâques, pour les universitaires.*
 29 Jeudi.
 30 Vendredi.
 31 Samedi.—Fondation des Médailles Dufferin à l'Université et au Petit Séminaire de Québec.

Avril.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université, Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

- 1 DIMANCHE.—PAQUES
 2 Lundi.—*Vacances de Pâques.*
 3 Mardi.—[*Publication des thèses pour l'examen du Doctorat en Théologie.*]
 4 Mercredi.
 5 Jeudi.
 6 Vendredi.
 7 Samedi.
 8 DIMANCHE.
 9 Lundi.—*Reentrée des pensionnaires de l'Université.*—*Examens dans les facultés de Théologie et des Arts.*
 10 Mardi.—*Commencement du troisième terme.*—*Emplacement du Séminaire acheté, 1666.*
 11 Mercredi.
 12 Jeudi.—Mgr. de Laval donne tous ses biens au Séminaire, 1680.—*Découverte de l'Amérique par Colomb, 1492.*
 13 Vendredi.
 14 Samedi.
 15 DIMANCHE.—*SAINTE-FAMILLE, fête patronale du Séminaire de Québec.*—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
 16 Lundi.
 17 Mardi.—*Affiliation du Petit Séminaire de Rimouski, 1872.*
 18 Mercredi.
 19 Jeudi.
 20 Vendredi.
 21 Samedi.
 22 DIMANCHE.
 23 Lundi.
 24 Mardi.
 25 Mercredi.
 26 Jeudi.
 27 Vendredi.
 28 Samedi.
 29 DIMANCHE.
 30 Lundi.—*Naissance de Mgr. de Laval, 1622.*—*Congé.*

Mai.

- 1 Mardi.—[Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.]
 2 Mercredi.
 3 Jeudi.
 4 Vendredi.
 5 Samedi.—Mort de M. L.-J. Casault, premier Recteur de l'Université, 1862.—Affiliation du Grand et du Petit Séminaires de Québec, et des Petits Séminaires ou Collèges de Nicolet, Ste. Thérèse de Blainville, Ste. Anne Lapointière et St. Joseph des Trois-Rivières, 1863.
 6 DIMANCHE.—Mort de Mgr. de Laval, 1708.
 7 Lundi.
 8 Mardi.
 9 Mercredi.
 10 Jeudi.—ASCENSION.—Fête d'obligat.
 11 Vendredi.
 12 Samedi.
 13 DIMANCHE.
 14 Lundi.—[Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence en juin, doivent présenter leur demande au Recteur, avec le certificat d'examen de termes du Secrétaire.]
 15 Mardi.
 16 Mercredi.
 17 Jeudi.
 18 Vendredi.
 19 Samedi.—Jeûne.
 20 DIMANCHE.—PENTECÔTE.
 21 Lundi.
 22 Mardi.
 23 Mercredi.—Quatre-Temps.—Bénédiction de la croix du dôme principal de l'Université, 1876.
 24 Jeudi.—Naissance de la Reine, 1819.—Congé à l'Université.
 25 Vendredi.—Quatre-Temps.
 26 Samedi.—Quatre-Temps.
 27 DIMANCHE.—SAINTE-TRINITÉ.
 28 Lundi.
 29 Mardi.
 30 Mercredi.
 31 Jeudi.—FÊTE-DIEU.—Fête d'obligat.

Juin.

- [Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]
 1 Vendredi.—Composition pour les MÉDAILLES DUFFERIN à la F. de Droit et au Petit Séminaire de Québec, et pour le PRIX SEWELL à la F. de Médecine.
 2 Samedi.
 3 DIMANCHE.
 4 Lundi.
 5 Mardi.
 6 Mercredi.
 7 Jeudi.
 8 Vendredi.
 9 Samedi.
 10 DIMANCHE.—Prix Demers, fondé 1875.
 11 Lundi.
 12 Mardi.
 13 Mercredi.
 14 Jeudi.
 15 Vendredi.—Composition pour le PRIX MORRIN à la F. de Médecine.
 16 Samedi.—Arrivée de Mgr. de Laval à Québec, 1659.
 17 DIMANCHE.—Examen de catéchisme au Petit Séminaire.—Election de Pie IX, 1846.
 18 Lundi.—Examens pour la Licence et le Doctorat en Médecine.
 19 Mardi.
 20 Mercredi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.
 21 Jeudi.—Couronnement de Pie IX, 1846.
 22 Vendredi.
 23 Samedi.
 24 DIMANCHE.—ST. JEAN-BAPTISTE.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
 25 Lundi.—Examens dans toutes les facultés.—Première messe à Québec, 1615.
 26 Mardi.
 27 Mercredi.—Examens du Baccalauréat de Arts et de l'Inscription.
 28 Jeudi.—Couronnement de la Reine, 1837.—Jeûne.—Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.
 29 Vendredi.—SS. PIERRE ET PAUL.—Fête d'obligation.
 30 Samedi.

Juillet.

- 1 DIMANCHE. — Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
 2 Lundi.—*Distribution des prix et des diplômes.*
 3 Mardi.—Champlain fonde Québec, 1608.—*Vacances d'été.*
 4 Mercredi.
 5 Jeudi.
 6 Vendredi.
 7 Samedi.
 8 DIMANCHE.—DÉDICACE.
 9 Lundi.
 10 Mardi.
 11 Mercredi.
 12 Jeudi.
 13 Vendredi.
 14 Samedi.
 15 DIMANCHE.
 16 Lundi.
 17 Mardi.
 18 Mercredi.
 19 Jeudi.
 20 Vendredi.
 21 Samedi.
 22 DIMANCHE.
 23 Lundi.
 24 Mardi.
 25 Mercredi.
 26 Jeudi.
 27 Vendredi.
 28 Samedi.
 29 DIMANCHE.
 30 Lundi.
 31 Mardi.

Août.

- 1 Mercredi.
 2 Jeudi.
 3 Vendredi.
 4 Samedi.
 5 DIMANCHE.
 6 Lundi.
 7 Mardi.
 8 Mercredi.
 9 Jeudi.
 10 Vendredi.
 11 Samedi.—Fête patronale de Mgr. l'Archevêque, Visiteur de l'Université.
 12 DIMANCHE.
 13 Lundi.
 14 Mardi.
 15 Mercredi.
 16 Jeudi.
 17 Vendredi.
 18 Samedi.
 19 DIMANCHE.
 20 Lundi.
 21 Mardi.
 22 Mercredi.—Approbation des Constitutions du Séminaire de Québec par Mgr. Briand, 1768.—Visite de S. A. R. le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
 23 Jeudi.
 24 Vendredi.
 25 Samedi.
 26 DIMANCHE.
 27 Lundi.
 28 Mardi.—*Retraite ecclésiastique.*
 29 Mercredi.
 30 Jeudi.
 31 Vendredi.

N. B.—1° La rentrée des facultés aura lieu mercredi, le 12 septembre 1877. Les pensionnaires doivent rentrer la veille.—Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat de Arts se fera le 3 septembre.—Les élèves pensionnaires du Petit Séminaire rentrent le 7 septembre.

2° Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : la fête du Recteur, la naissance de Mgr. de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation et la fête patronale du Visiteur de l'Université, et la fête de saint Jean-Baptiste.

3° Le jour des Morts (2 novembre) et le Mercredi des Cendres (14 février) il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.

UNIVERSITÉ LAVAL.

ANNÉE 1876-77.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

VISITEUR.

SA GRACE MGR. ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

RECTEUR.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL.

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, Directeur du Séminaire.

M. OVIDE BRUNET, Professeur à la Faculté des Arts.

L'honorable NAPOLEON CASULT, Professeur à la Faculté de Droit.

ALFRED JACKSON, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

JEAN-ÉTIENNE LANDRY, écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, écuyer, Professeur à la Faculté de Droit.

M. ADOLPHE-I.-I. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. CYRILLE-E. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. VICTOR-P. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-NAPOLÉON MAINGUI, Directeur du Séminaire.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, Directeur du Séminaire.

M. BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.

JAMES-ARTHUR SEWELL, écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté de Droit.

—
SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

M. PIERRE ROUSSEL.

—
ASSISTANT-SECRÉTAIRE.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

—
BIBLIOTHÉCAIRE.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

DOYEN.

M. BENJAMIN PAQUET.

SECRETÉAIRE.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.

PROFESSEURS.

- M. BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.
- M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur d'Écriture Sainte.
- M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts ; Professeur de Théologie morale.
-

FACULTÉ DE DROIT.

—
DOYEN.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER.

—
SECRÉTAIRE.

EDMUND-JAMES FLYNN, Écuyer.

—
PROFESSEURS.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 70 rue Saint Louis.

L'Honorable NAPOLEON CASAUULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de droit Commercial et de Droit maritime.—Résidence, 9 rue De Salaberry.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Licencié en Droit ; Professeur de Droit civil et de Droit administratif.—Résidence, 3 rue du Parloir.

JAMES-GEORGE COLSTON, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit Criminel.—Résidence, 9 rue Sainte-Famille.

EDMUND-JAMES FLYNN, Écuyer, *Professeur agrégé*, Licencié en Droit ; Professeur de Droit Romain.—Résidence, 10 rue Saint-Flavien.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, *Professeur honoraire*, Docteur en Droit et Professeur à la Faculté d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

—
DOYEN.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer.

—
SECRÉTAIRE.

L.-J.-ALFRED SIMARD, Écuyer.

—
PROFESSEURS.

JAMES ARTHUR SEWELL, Écuyer, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts et Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 43 rue Sainte-Ursule.

JEAN ETIENNE LANDRY, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris, Membre honoraire de la Société d'Emulation de Louvain ; Professeur de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique. — Résidence, 135 rue Sainte-Anne.

ALFRED JACKSON, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu, et de la Clinique des accouchements. — Résidence, 14 rue Saint-Andrew.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule.

FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et Maître ès Arts,

Membre correspondant de la Société Médicale de Louvain ; Professeur de Médecine Légale, de Toxicologie, d'Hygiène, d'Histologie, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire*, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie.—Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du Cours de Physiologie.—Résidence, 46 rue Saint-Louis.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Matière médicale et de Thérapeutique générale.—Résidence, 154 rue des Fossés.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire pratique, et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine.—Résidence, Hôpital de la Marine.

FACULTÉ DES ARTS.

—
DOYEN.

M. M.-E. MÉTHOT.

—
SECRÉTAIRE.

M. LOUIS BEAUDET.

—
PROFESSEURS.

- M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Physique.
- M. OVIDE BRUNET, *Professeur titulaire*, Membre de l'Académie des Sciences de Philadelphie, de la Société Philosophique de la même ville, etc. ; Professeur de Botanique.
- M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature française.
- M. CYRILLE-ÉTIENNE LEGARÉ, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.
- M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.
- M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.
- FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, *Écuyer, Professeur agrégé*, Maître ès Arts et Docteur en Médecine, Membre de plusieurs sociétés savantes ; Professeur de Chimie générale et de Chimie appliquée à l'industrie, à la métallurgie et à l'agriculture.

- M. BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.
- M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.
- LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, *Écuyer, Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.
- CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Écuyer, Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Licencié en Droit ; Professeur d'Economie politique.
- M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.
- M. LOUIS-JACQUES LANGIS, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts ; Professeur de Philosophie morale et intellectuelle.
- M. EDMOND MARCOUX, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts et Bachelier en Théologie ; Professeur de Mathématiques et d'Astronomie.
- M. THOMAS-STERRY HUNT, *Professeur honoraire*, Docteur ès Sciences, Membre de la Société royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Imp. Acad. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

—
Curateur du Musée Numismatique,

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique,

M. F.-X. BÉLANGER.

—

Elèves et Etudiants durant l'année 1875-1876.

1^o FACULTÉ DE THÉOLOGIE. *

- MM. Alphonse Beaudet, *Québec*.
 François-Honoré Bélanger, T. B., *Québec*.
 François-Xavier Bélanger, *Québec*.
 George Boulet, *Québec*.
 Joseph Brousseau, S. B., *Québec*.
 Arthur Caron, T. B., *Québec*.
 Jean Chaisson, A. B., T. B., *Charlottetown, P. E.*
 George Cicolari, *Kingston, Ont.*
 Henri Cimon, A. B., *Québec*.
 Ferdinand Corrivault, *Québec*.
 Alphonse D'Auteuil, *Québec*.
 François Faguy, A. B., *Québec*.
 James Farelly, *Kingston, Ont.*
 Jacques Gauthier, T. B., *Québec*.
 Louis Guérin, T. B., *Québec*.
 William Hamilton, *Charlottetown, P. E.*
 John Hogan, T. B., *Kingston, Ont.*
 Victor Huart, A. B., T. B., *Québec*.
 Jean-Marie Jolys, *Rivière McKenzie*.
 Thomas P. Kelly, *Kingston, Ont.*
 Thomas-Michel Labrecque, A. B., T. B., *Québec*.
 Michael Laffin, *Arichat, N. E.*
 Olivier Mathieu, S. B., T. B., *Québec*.
 George McAuley, *Arichat, N. E.*
 Laughlin McDonald, *Charlottetown, P. E.*
 William-B. McDonald, T. B., *Arichat, N. E.*
 Michael McKenzie, T. B., *Arichat, N. E.*
 Prosper Meunier, *Québec*.
 Elzéar Moisan, *Québec*.
 Ernest Nadeau, A. B., T. B., *Québec*.
 Cyrille Noël, A. B., *Québec*.
 Edouard Pagé, S. B., *Québec*.
 David Pampalon, L. B., *Québec*.
 Alfred Pâquet, S. B., *Québec*.
 Narcisse Parant, L. B., *Québec*.
 Joseph-Edouard Parent, *Québec*.
 Ludger Pérusse, *Québec*.
 Joseph Quinan, *Arichat, N. E.*
 Joseph-Edouard Roy, *Québec*.
 Placide Roy, A. B., T. B., *Québec*.
 Louis Savard, A. B., *Québec*.
 Amédée-M. Tremblay, A. B., *Québec*.
 Edward Walker, T. L., *Charlottetown, P. E.*

* Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

2° FACULTÉ DE DROIT.

- MM. Charles-Panet Angers, *Québec*.
 Joseph-Edouard Boily, *Québec*.
 Robert-Peel-William Campbell, LL. B., *Saint-Hilaire*.
 Charles Fitzpatrick, A. B., LL. B., *Sillery*.
 Jean Gosselin, L. B., *Saint-Laurent, I. O.*
 Onésiphore-Didace Labrie, *Québec*.
 Joseph-Isaac Lavery, *Saint-Jean-Port-Joli*.
 Paul Lefavre, [L. B. Paris], *Paris, résidant à Québec*.
 Jules Lefebvre, *Montréal*.
 Victor Livernois, A. B., *Québec*.
 George-V. McInerney, *Richibouctou, N. B.*
 John-C. O'Donnell, *Québec*.
 Arsène Piché, *Saint-Pierre-les-Becquets*.
 Louis-Félix-Macaire Pinault, S. B., *Rimouski*.
 Eudore-Alexandre Poirier, L. B., *Sainte-Thérèse*.
 Alphonse Pouliot, A. B., LL. L., *Rivière-du-Loup, en bas*.
 Lawrence Stafford, *Québec*.
 Gustavus-George Stuart, *Québec*.
 Edmund Alleyn, *Québec*.
 Horace-F.-X. Archambault, *L'Assomption*.
 Thomas-Connolly Aylwin, LL. B., *Leeds*.
 Auguste Beaudry, *Sainte-Jeanne de Newville*.
 James-M. Bell, *Québec*.
 Edouard Burroughs, *Québec*.
 Thomas-Chase Casgrain, *Windsor, Ont.*
 Alfred Cloutier, *Québec*.
 Joseph-G. Couture, *Saint-Charles*.
 Gustave De Léry, *Québec*.
 Louis-Gustave Dionne, *Sainte-Anne Lapocatière*.
 Eugène Drolet, *Québec*.
 Jules-Joseph-Taschereau Frémont, *Québec*.
 Urbain Lapointe, *Québec*.
 Philippe Malouin, *Québec*.
 Philippe Masson, *Québec*.
 Hugues-Alexandre Piché, *Sorel*.
 Amédée Robitaille, *Québec*.
 Cusack-Patrick Roney, *Aylmer*.
 Romuald-Maurice St. Jacques, *Saint-Hyacinthe*.
 Prosper-Auguste Tessier, LL. B., *Québec*.

3° FACULTÉ DE MÉDECINE.

- MM. Eugène Bédard, *Lotbinière*.
 Pierre Blanchet, M. B., *Saint-Jean-Port-Joli*.
 Delphis-Michel Brochu, A. B., M. D., *Saint-Lazare*.
 Charles Couture, L. B., *Saint-Bernard*.
 Charles-Alphonse Dubé, M. L., *Rivière-du-Loup, en bas*.
 Philippe Dubé, *Québec*.
 François-Xavier Gosselin, *Saint-Charles, Rivière Boyer*.
 Thomas Laliberté, M. D., *Saint-Valier*.
 Joseph Langlois, *Lotbinière*.
 Switbert Larue, M. L., *Saint-Charles*.
 André-David Lepage, M. L., *Rimouski*.
 Joseph-George-Charles Lespérance, S. B., M. B., *Québec*.
 Alfred Paquin, M. L., *Portneuf*.
 Adjutor Samson, L. B., M. B., *Lévis*.

- MM. Hyppolite Sirois, A. B., *Saint-André*.
 Arthur-L. Smith, M. D., *Ottawa*.
 George-Philibert Tanguay, M. L., *Saint-Gervais*.
 Henri Trudel, M. B., *Sainte-Geneviève de Batiscan*.
 Samuel Alain, *Québec*.
 Louis-Narcisse-Cyrille Amiot, *Québec*.
 Pierre-Marie Annet, *Québec*.
 Antoine-Emmanuel Belleau, M. B., *Québec*.
 Louis-Octavien-Maxime Bellemare, *Yamachiche*.
 Joseph-E. Bolduc, *Québec*.
 Pierre Brassard, *Saint-Calixte de Somerset*.
 Louis-Frémont Burroughs, M. D., *Québec*.
 Peter Conroy, M. B., *Tignish, P. E.*
 Charles Côté, *Québec*.
 Louis Crépault, M. B., *Québec*.
 † Charles-Horace-Miville Dechêne, M. B., *Saint-Roch des Aulnais*.
 Patrick Delaney, M. B., *Iles de la Magdeleine*.
 Hugues-Evariste Desrosiers, M. D., *Saint-Marcel*.
 Alfred Dion, M. D., *Québec*.
 Arsène-Mathias-Alfred Falardeau, M. L., *Berthier, en haut*.
 Joseph-George Fréchette, M. B., *Saint-Nicholas*.
 Léon-Achille Gauvreau, M. B., *Québec*.
 Charles-Narcisse Gauvreau, *Québec*.
 Joseph-Dominique-Ernest Girard, *L'Île-Verte*.
 Joseph Godbout, M. B., *Lambton*.
 George-Stanislas Grégoire, M. B., *Lévis*.
 Simon Grenier, *New Port, Gaspé*.
 Joseph-Zéphirin Hallé, *Québec*.
 Joseph-Melvin-Clarindon Hyde, *Saint-Albans, Vermont*.
 La-Jos.-Prosper-Adhémar Jeannotte, M. B., *St. Marc (de Verchères)*.
 Patrick-George Jennings, M. D., *Québec*.
 Israël Onoas, M. B., *Saint-Thomas*.
 Gabriel Lachance, M. L., *Saint-Jean, I. O.*
 Louis-Noël-Emile Lacoursière, M. B., *Ste. Geneviève de Batiscan*.
 Thomas Lambert, *Saint-Jean-Chrysostôme*.
 Grégoire Lapointe, *Québec*.
 Jean-François-Régis Latraverse, M. D., *Sorel*.
 Joseph-François-Xavier-Paradis Lavoie, M. B., *Québec*.
 Alphonse Letellier de Saint-Just, M. B., *Rivière-Ouelle*.
 Charles-Magloire-Omer Martineau, *Québec*.
 Alphonse Méthot, M. B., *Sainte-Anne de la Pérade*.
 Edouard Morin, M. B., *Québec*.
 Louis-Urbain-Léon-Joseph-Aurèle Noël, *Lotbinière*.
 † Charles Vivian O'Connor, M. B., *Québec*.
 Alexandre Ouimet, *Québec*.
 Hercule Poisson, M. B., *Gentilly*.
 Roméo Poisson, *Saint-Christophe d'Arthabaska*.
 Arthur-L. Poliquin, L. B., *Québec*.
 Arthur-Frédéric Poulin, M. B., *Sainte-Famille, I. O.*
 Henri-Philippe Rouleau, *Saint-Grégoire*.
 Louis-Joseph Roy, *Québec*.
 Emile-Joseph Sirois, *Saint-André*.
 Joseph Sylvain, *Beauport*.
 Narcisse-Pierre Sylvestre, *Ile-du-Pads*.
 Gaspard Turcot, M. B., *Saint-Hyacinthe*.

† Décédé le 7 mars 1876.

† Décédé le 5 octobre 1875.

MM. Arthur Vincelette, *Canardière*.
 James-Henry Ward, M. B., *Brooklyn, N.-Y.*
 Arthur-Alfred Watters, M. B., *Québec*.

ETUDIANTS EN PHARMACIE.

MM. Wilfrid-J.-B. Brunet, *Québec*.
 Fortunat Gauvreau, *Québec*.
 Paul-H. Mathie, *Québec*.

4^e FACULTÉ DES ARTS.

MM. Edouard Belleau, S. B., *Saint-Michel*.
 Eugène Belleau, *Québec*.
 Joseph Bergeron, L. B., *Saint-Antoine*.
 Alfred Boissinot, *Lévis*.
 Herménégilde Bouffard, *Saint-Laurent, I. O.*
 François Boutin, *Sainte-Marie, Beauce*.
 Thomas Chapais, L. B., *Saint-Denis, en bas*.
 Victor Charland, *Lévis*.
 John Corbett, *Charlottetown, P. E.*
 William Delaney, *Iles de la Magdeleine*.
 Benjamin Dionne, *Saint-Denis, en bas*.
 Jules Dorion, *Québec*.
 Jean-Baptiste-C. Dupuis, *Saint-Thomas*.
 Joseph Élie dit Breton, *Québec*.
 Joseph Feuiltault, A. B., *Saint-Vital*.
 Alexandre Gauvreau, *Québec*.
 Eugène Gauvreau, *Québec*.
 Joseph Girard, A. B., *Baie Saint-Paul*.
 Henri Gouin, *Batiscan*.
 Philéas Laberge, *Québec*.
 Félix Landry, A. B., *Carleton*.
 Alfred Langlois, *Sainte-Claire*.
 George Lemay, *Saint-Boniface, Manitoba*.
 Alphonse Lemieux, *Québec*.
 Gilbert Lemieux, *Lévis*.
 Joseph Lemieux, *Chicoutimi*.
 Odilon Marois, *Québec*.
 Pierre Martineau, *Saint-François, Riv. du Sud*.
 John McDonald, *Bathurst, N. B.*
 Olivier Moisan, *Québec*.
 Clément Morrison, *Charlottetown, P. E.*
 Honoré Ouellet, *Québec*.
 Abraham Paradis, *Ancienne-Lorette*.
 Edmond Paradis, *Québec*.
 Wenceslas Plaisance, *Saint-Jean Deschailions*.
 Eugène Pouliot, A. B., *Rivière-du-Loup, en bas*.
 Napoléon Prévost, *Québec*.
 Joseph Rouleau, *Saint-Laurent, I. O.*
 Joseph Roy, A. B., *Saint-Charles*.
 Joseph-Edmond Roy, *Lévis*.
 Joseph Savard, *Québec*.
 Eugène Simard, *Montréal*.
 Joseph Turcotte, *Saint-Jean, I. O.*
 Arthur Vaillancourt, *Québec*.
 William Verge, A. B., *Carleton*.
 Samuel Alain, *Québec*.

MM. Eugène Bédard, *Lotbinière*.
 Maxime Bellemare, *Yamachiche*.
 Thomas Berlinguet, *Québec*.
 Pierre Blanchet, *Saint-Jean-Port-Joli*.
 Joseph Bolduc, *Québec*.
 Pierre-H. Brassard, *Somerset*.
 Wilfrid Brunet, *Québec*.
 Peter Conroy, *Tignish, P. E.*
 Charles Côté, *Québec*.
 Charles Couture, *Saint-Bernard*.
 Patrick Delaney, *Iles de la Magdeleine*.
 Louis-Chaussegros De Léry, *Québec*.
 Philippe Dubé, *Québec*.
 Achille Gauvreau, *Québec*.
 Fortunat Gauvreau, *Québec*.
 Narcisse Gauvreau, *Québec*.
 Ernest Girard, *Ile-Verte*.
 F.-X. Gosselin, *Saint-Charles, Rivière Boyer*.
 Simon Grenier, *New Port, Gaspé*.
 Zéphirin Hallé, *Québec*.
 Auguste Hamel, *Québec*.
 Melvin Hyde, *Saint-Albans, Vermont*.
 Israël Joncas, *Saint-Thomas*.
 Thomas Lambert, *Saint-Jean-Chrysostôme*.
 Joseph Langlois, *Lotbinière*.
 Grégoire Lapointe, *Québec*.
 Jean-Albert Leboutillier, *Percé*.
 Paul-H. Mathie, *Québec*.
 Alphonse Méthot, *Sainte-Anne de la Pêrade*.
 Edouard Morin, *Québec*.
 Aurèle Noël, *Lotbinière*.
 Alexandre Ouimet, *Québec*.
 Hercule Poisson, *Saint-Jean-Deschailions*.
 Roméo Poisson, *Saint-Christophe*.
 Arthur-L. Poliquin, *Québec*.
 Louis Renaud, *Québec*.
 Philippe Rouleau, *Saint-Grégoire*.
 Adjutor Samson, *Lévis*.
 Victor Sanfaçon, *Québec*.
 Emile Sirois, *Saint-André*.
 Hyppolite Sirois, *Saint-André*.
 Joseph Sylvain, *Beauport*.
 Pierre Sylvestre, *Ile-du-Pads*.
 Henri Trudel, *Batiscan*.
 Gaspard Turcot, *Saint-Hyacinthe*.
 Arthur Vincelette, *Beauport*.
 James Ward, *Brooklyn, N.-Y.*
 Arthur Watters, *Québec*.

COLLÈGES AFFILIÉS.

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1^o enseigner au moins les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2^o exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après le Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, *Québec*.—Supérieur, Très-Révérénd M. Thomas-Etienne-Hamel, A. M.

LE SÉMINAIRE DE NICOLET, *Nicolet*.—Supérieur, Très-Révérénd M. Thomas Caron, V. G.

LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE, *Sainte-Anne Lapocatière*.—Supérieur, Très-Révérénd M. Chs.-Edouard Poiré.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE, *Sainte-Thérèse de Blainville*.—Supérieur, Révérend M. Antonin Nantel, A. M., V. F.

LE COLLÈGE SAINT-JOSEPH, *Les Trois-Rivières*.—Supérieur, Très-Révérénd M. Olivier Caron, V. G.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSRI, *Rimouski*.—Directeur, Révérend M. Jos.-Octave Simard.

GRANDS SÉMINAIRES AFFILIÉS.

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation par l'Evêque du diocèse de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

LE GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec*.

LE GRAND SÉMINAIRE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE.—*Sainte-Anne Lapocatière*.

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI.—*Rimouski*.

**Adresse de l'Université Laval au Souverain Pontife Pie IX, et
Réponse du Saint Père.**

L'Université Laval, désireuse d'exprimer de nouveau sa reconnaissance au Souverain Pontife Pie IX, pour les bienfaits signalés dont elle n'a cessé d'être l'objet de la part de Sa Sainteté, lui a fait présenter une adresse de félicitation à l'occasion du 84^e anniversaire de sa naissance. Elle était signée par Sa Grâce Mgr. le Visiteur et par le Recteur, les Directeurs, les Professeurs et les élèves de l'Université.

Nous publions cette adresse avec la Réponse que Sa Sainteté a daigné faire et que l'immortel Pontife a bien voulu signer de sa main.

BEATISSIME PATER,

Jamjam illuscet benedictus ille et inter omnes electus dies, quo per beneficium Divinæ Providentiæ decretum, Sanctitas Vestra vitam, ad futuram Ecclesiæ et Orbis felicitatem, auspicata est. Mox etenim, post tot et tantos omnimodos labores, post tot et tantas feliciter superatas tempestates et pericula, in vanum inimicorum fidei et Christi frementibus animis, qui tam ex longo tempore Christi Vicarii, demissionem, ipsiusque Sanctæ Ecclesiæ lapsum et ruinam suspirant et ex corde anhelant, nedum

Traduction.

TRÈS-SAINT PÈRE,

Il luiira bientôt ce jour béni et choisi entre tous les autres, où, pour le bonheur de l'Eglise et du monde. Votre Sainteté reçut de la Divine Providence le bienfait de la vie. Bientôt en effet, après tant de labeurs et de travaux, après toutes ces tempêtes et ces dangers si heureusement surmontés, malgré la rage impuissante des ennemis de la Foi, qui n'ont jamais cessé d'appeler de leurs vœux la chute du Vicaire du Christ et la ruine de la Sainte Eglise, Votre Sainteté, toujours inaccessible aux menaces, toujours calme et confiante dans l'avenir, complètera paisiblement la quatre-vingt-quatrième année de son âge. *O vaines pensées des impies ! O aveuglement des méchants ! O génération incrédule et perverse ! Ils ont des yeux et ils n'ont point vu que c'est là l'œuvre de Dieu, œuvre admirable aux yeux de tous, et que là est le doigt du Tout-Puissant.*

Sans doute, Très-Saint Père, tous les fidèles serviteurs du Christ, dont le front a été marqué du signe sacré de la croix, à qui il a été donné de prendre une vie nouvelle dans l'eau et dans l'Esprit-Saint, et que Votre Sainteté embrasse dans les entrailles de Sa charité comme des fils très-

acerbis istis impiorum minis afflicta, sed et semper mente quieta et animo placido, imo magis ac magis in dies de futuro rerum felici eventu confidens et segura, Sanctitas Vestra, jam provectoris ætatis octogesimum quartum annum attinget. O vanas impiorum mentes ! o pectora cœca ! o generatio incredula et perversa ! *Oculos habent et non viderunt quia a Deo factum est istud et est mirabile in oculis nostris, et quia digitus Dei hic est.*

Sane, Beatissime Pater, quotquot exstant Christifideles, per omnes Orbis terrarum remotissimas etiam partes disseminati, quos quidem Paternitas Vestra in Suae Charitatis visceribus charissimos filios cum dulcissimo cordis affectu conjungit et complectitur, omnes indiscriminatum distribuit et plantavit, modo signaculo crucis insigniti fuerint et *ex aqua et Spiritu Sancto renati*, et Pontifices venerandi et pii fideles, maxima afficientur lætitia in hac solemnī Tuorum Natalium die anniversaria. Qui quidem omnes in summum amoris et venerationis affectum effusi, oculos suos ad hunc Vaticanum Montem convertent, dum, lætitiæ et gratulationis profusis lacrymis, et manibus suppliciter in Cælum intentis, hæc constanter deprecabuntur ut ipse Christus Dominus Suum in terris Vicarium benignis oculis aspiciat, Eique amplissimas benedictiones elargiatur, Ejus mentem et animum Divinis solatiis gratisque confortetur et in dies magis ac magis confirmet, et tandem, devictis et *ad tempus obstructis et in deserto relegatis Ipsius hostibus*, Ei et Ecclesiæ gloriosam retribuatur victoriam et pacem.

Jamvero, Beatissime Pater, liceat humillimis inter Sanctitatis Vestræ filios, Visitatori scilicet seu Cancellario, Rectori, Moderatoribus, Professoribus et Alumnis Universitatis Lavallensis, ut, appropinquante hac faustis-

chers, en quelque lieu reculé du monde que la Divine Providence les ait disséminés, Pontifes vénérables aussi bien que fidèles dévoués, tous vont tressaillir d'une ineffable allégresse en ce jour solennel qui ramène l'heureux anniversaire de Votre naissance. Remplis d'amour et de vénération, les yeux tournés vers cette montagne sainte du Vatican, ils s'empresseront d'élever, avec des larmes de joie et de reconnaissance, leurs mains suppliantes vers le Ciel, afin que le Christ lui-même, Notre-Seigneur, jette d'en haut un regard bienveillant sur son Vicaire; afin qu'il lui accorde ses plus amples bénédictions, le fortifie dans son esprit et dans son âme, de ses consolations et de ses grâces; et afin que, *après avoir vaincu et enchaîné ses ennemis, et les avoir, du moins pour un temps, relégués dans le désert*, il accorde à Lui et à la Sainte Eglise, la victoire et la paix.

Maintenant, Très-Saint Père, qu'il soit permis aux fils les plus humbles de Votre Sainteté, le Visiteur, le Recteur, les Directeurs, les Professeurs et les Elèves de l'Université Laval, de joindre leur faible voix à cet harmonieux concert de félicitations et de prières. Assurément, s'il nous est permis de le dire, nous n'avons pas attendu cet anniversaire pour protester de notre dévouement envers Votre Sainteté et envers le Siège Apostolique. En effet, tout ce que Votre vie et Votre Pontificat ont offert d'heureux ou de digne de l'admiration universelle, tout ce que la Divine Providence a

sima anniversaria die, huic dulcisono venerationis ac laudum consenti suam ipsorum vocem jungant et addant. Profecto, Tua pace dixerimus, hujus felicitis diei solemnia minime exspectavimus, ut erga Te et Apostolicam Sedem, nostram, ut par erat, profiteremur devotionem. Quidquid enim faustum, quidquid miratione dignum, quidquid Divinitus provisum, quidquid per Tuam vitam vel Pontificatum ab inveteratis Ecclesiæ hostibus in Te et Sanctam Sedem nefarie fuit attentatum, illud porro, ut addictissimos et devotissimos decet filios, sive lætitia et laudibus in Christo exultantes, sive etiam, effusis lacrymis, amantissimi Patris miseria et infortunia deplorantes, nunquam prorsus notare et celebrare prætermisimus.

Sed hodierna die novum et inestimabile Vestræ Sanctitatis benefactum, nos impensius impellit ut, intimis ex cordibus nostris, nostrum Tibi patefaciamus gratum animum. Quid enim? augustissimus Jesu Christi in terris Vicarius, tantis undique rugientibus procellis et tempestatibus, tantas inter-sollicitudines distractus, cum nunquam destitisset ad parvulam hanc Nostram Universitatem vigilibus oculis attendere, et ipsius tentamentis et processibus benigniter favere, jam nunc nuperrime memorando Ipsius Oraculo et Decreto benigne ædificii fundamentum Sua Auctoritate confirmavit, ipsumque tutum ac securum perpetuo stabilivit.

Quid sane dignum pro hac tanta Vestræ Sanctitatis munificentia poterimus referre? Quid nobis superest nisi quod, manus et oculos ad Deum Omnipotentem omniumque honorum Remuneratorem elevantes, in dulcissimum Patrem Ipsius gratiam et protectionem deprecemur? O Deus

voulu y répandre de grandeurs et de merveilles, nous l'avons célébré, comme il convient à des fils très-dévoués, soit par nos acclamations ou nos louanges à Jésus-Christ, soit par de solennelles actions de grâces au Dieu Tout-Puissant; tout ce que les ennemis invétérés de la Sainte Eglise et du Siège Apostolique ont criminellement ourdi contre leurs droits sacrés, nous l'avons réprouvé, répandant des larmes abondantes sur les malheurs du plus chéri de tous les pères.

Mais aujourd'hui, une nouvelle faveur de Votre Sainteté nous excite plus fortement encore à Lui ouvrir notre cœur pour qu'Elle y lise toute notre reconnaissance. Oui, l'auguste Vicaire du Christ, qui, au milieu de ces orages et de ces tempêtes, malgré tant de soins et de sollicitudes, n'avait jamais cessé de surveiller d'un œil attentif notre jeune Université, de sourire avec bienveillance à ses efforts et à ses progrès, dernièrement encore, a voulu, par un oracle sorti de Sa bouche et par Son autorité suprême, consolider les fondements de cet édifice et l'affermir pour jamais.

Comment pourrions-nous répondre à un si grand bienfait? Que nous reste-t-il, si ce n'est d'élever nos cœurs et nos voix vers le Maître Suprême, Rémunérateur de tout bien, et d'implorer pour Votre Sainteté sa grâce et sa protection? Dieu Tout-Puissant! Souverain Modérateur de toutes choses et Rémunérateur de ceux qui vous recherchent, Pasteur des Pas-

Omnipotens! Supremus omnium Rector, et qui inquirentibus Te es Remunerator, Pastor Pastorum, huic Tuo Famulo et Vicario benedicere digneris, Ipsius benedic laboribus. *Esto Ei brachium in mane et salus in tempore tribulationis.* Ad multos amplius annos protendere digneris hanc Tui Vicarii pretiosissimam vitam, ita ut Ipse, in manu potenti et brachio excelso, necnon Ei semper afflante Spiritu Sancto, et auspicante Beatissima et Immaculata Maria Virgine, victoriam reportare possit a Suis et Divinæ Majestatis Tuæ hostibus, *bonum semen in agro seminare et zizania eradicare.* Impera ventis; *fat tranquillitas magna*, ut Sancta Mater Ecclesia securius possit suorum filiorum salutem providere, et facilius ad se vocare et in Sinu suo complecti quotquot adhuc exstant populi, *adhuc habitantes in regione umbræ mortis, et convertantur a tenebris ad lucem.*

Hæc et talia, Beatissime Pater, scribebant die 13a. Aprilis A. D. 1876 devotissimi et addictissimi filii Visitator seu Cancellarius, Rector, Moderatores, Professores et Alumni Universitatis Lavallensis, qui omnes ad Pedes Sanctitatis Vestræ humiliter provoluti, Apostolicam Benedictionem ex intimo corde implorabant et semper implorabunt.

teurs, daignez répandre vos bénédictions sur Celui qui est votre Vicaire et votre Serviteur. Bénissez ses travaux. *Soyez le bras qui le soutienne dès le matin et son salut au temps de l'affliction.* Daignez prolonger pendant de longues années encore la vie si précieuse de votre Vicaire: que, *soutenu par une main puissante et un bras élevé*, toujours animé par le souffle de l'Esprit-Saint, et marchant sous les auspices de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, Il remporte une éclatante victoire sur Ses ennemis, qui sont aussi les vôtres; *qu'il répande dans le champ du Père de famille la bonne semence et en déracine l'ivraie.* Commandez, Seigneur, aux vents de la persécution; *qu'il se fasse un grand calme*: afin que notre mère la Sainte Eglise puisse mieux assurer le salut de ses enfants, qu'elle appelle plus facilement dans son sein, pour les y embrasser tous, *les peuples infortunés qui habitent encore dans les ombres de la mort, et que ceux-ci se convertissent des ténèbres à la lumière.*

Tels sont, Très-Saint Père, les sentiments et les vœux que forment, pour Votre Sainteté, le Visiteur, le Rector, les Directeurs, les Professeurs et les Elèves de l'Université Laval, ce treizième jour d'avril de l'an de grâce 1876. Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, ils imploront du fond de leur cœur et ne cesseront jamais d'implorer la Bénédiction Apostolique.

Réponse.

Venerabili Fratri Alexandro Archiepiscopo
Quebecensi Visitatori seu Cancellario
Universitatis Lavallensis, et Dilectis
Filiis Rectori, Moderatoribus, Profes-
soribus, Alumnis ejusdem.

PIUS PP. IX.

Venerabilis Frater, et Dilecti Filii, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Acceptissima fuere Nobis officia vestra, Venerabilis Frater et Dilecti Filii, sive uti pignora obsequii studique in Nos vestri, sive quia ea Nobis ominamini, quæ in totius Ecclesiæ ipsiusque civilis societatis utilitatem vehementissime cupimus, sive demum quia locus ipse, unde omnia profecta sunt, docet, hosce sensus latius Universitatis istius finibus patere. Et sane, cum pluribus jam ab hinc annis juventus istic ad illos fingatur, cumque hæc, maturior facta, nequiverit aliorum animis eos non indidisse paulatim, vel per sacri ministerii exercitium, vel per docendi munus, vel per domesticam institutionem, vel per familiarem cum æqualibus consuetudinem, vel per ipsam publicæ vitæ rationem; sit, ut in unanimi affectu vestro testimonium videre debeamus comparationis animi plerorumque e vestratibus. Non solum itaque grati sed et gratulantes excepimus dilec-

Traduction.

A Notre Vénérable Frère Alexandre, Archevêque de Québec, Visiteur de l'Université Laval, et à Nos bienaimés Fils le Recteur, les Directeurs, les Professeurs et les Elèves de la même Université.

PII IX, PAPE.

Vénérable Frère et Bienaimés Fils, Salut et Bénédiction Apostolique. Vos hommages ont grandement réjoui Notre cœur, Vénérable Frère et Bienaimés Fils : ne sont-ils pas en effet un gage de votre soumission et de votre amour envers Nous ? les vœux que vous formez pour Nous n'expriment-ils pas les désirs les plus ardents que Nous formons Nous-même pour l'utilité de toute l'Eglise et de la société civile elle-même ? le pays enfin d'où ces vœux nous arrivent ne fait-il pas comprendre que ces sentiments s'étendent bien au-delà de l'enceinte de votre Université ? En effet, la jeunesse en a été nourrie par vous depuis déjà bien des années ; parvenue à l'âge mur, elle n'a pas manqué de les faire pénétrer peu à peu dans le cœur des autres, soit par l'exercice du saint ministère, soit par les fonctions de l'enseignement, soit par l'éducation domestique, soit par le com-

tionis devotionisque vestræ significaciones ; et quo jucundius iis recreati fuimus, eo impensius vos hortamur, ut religiosos ac nobiles eos sensus sedulo custodire, alere, fovere ac pro viribus propagare nitamini, tum ut vobis prospiciatis concivibusque vestris, tum ut efficacem afferatis openi Ecclesiæ laboranti, tum ut amplam a Deo mercedem promereatis. Auxilii cœlestis interim ad tantum opus necessarij auspicem excipite Benedictionem Apostolicam, quam præcipuæ Nostræ benevolentia testem tibi, Venerabilis Frater, singulisque istius Universitatis Moderatoribus et Alumnis, ac toti Diocesi tuæ peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 11 Maii anno 1876. Pontificatus Nostri anno Tricesimo.

(Sign.)

PIUS PP. IX.

merce ordinaire de la vie intime, soit enfin par la ligne de conduite tenue dans la vie publique : l'expression unanime de vos sentiments Nous transmet donc le témoignage des dispositions de la plupart de vos concitoyens. Aussi n'est-ce pas seulement avec reconnaissance mais encore en vous félicitant que Nous avons reçu l'assurance de votre amour et de votre dévouement. Plus Nous en avons éprouvé de joie et de bonheur, plus aussi vous exhortons-Nous avec instance à conserver précieusement, à nourrir, à développer ces sentiments si religieux et si nobles ; propagez-les de tout votre pouvoir ; vous y trouverez votre intérêt et celui de vos concitoyens, vous procurerez par là à l'Eglise militante un secours efficace, et vous vous préparerez à vous-mêmes une plus ample récompense de la part de Dieu. En attendant, comme gage de ce secours céleste indispensable pour une si grande œuvre, recevez la Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons du fond du cœur, en témoignage de Notre bienveillance toute spéciale, à vous, Vénéral Frère, à chacun des Directeurs et des Elèves de votre Université et à tout votre Diocèse.

Donné à Rome, à St. Pierre, le 11 mai 1876. De Notre Pontificat l'an trentième.

(Signé)

PIE IX, Pape.

Notice Biographique.

M. M.-E.-L.-P. AUDETTE.

Bien que M. Ernest Audette n'ait pas eu de rapport officiel avec cette Université, les fonctions qu'il a remplies auprès des élèves comme Assistant-Directeur du Pensionnat, nous font un agréable devoir de lui consacrer, dans l'Annuaire, un souvenir d'affectueuse estime. Pour cela nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'article si délicat écrit par un des plus intimes amis de notre regretté défunt, et que nous empruntons aux journaux de Québec :

Hier, 14 mai, mourait en cette ville, à l'âge de trente ans et six mois, le Révérend Marie-Ernest-Léon-Philippe Audette, Prêtre auxiliaire du Séminaire de Québec, et professeur de cette Institution. Il a succombé à une maladie de poitrine qui, en quelques mois à peine, l'a conduit au tombeau. Il est mort, muni de tous les sacrements de l'Eglise, entouré de sa famille, assisté de ses confrères et de ses amis, et il emporte avec lui les regrets les plus sincères comme les mieux mérités.

Né à Québec, le 11 novembre 1845, M. Audette entra jeune encore au Séminaire de cette ville, où il fit avec distinction son cours classique. En 1866, il prenait l'habit ecclésiastique, et quatre ans plus tard, le 11 juin 1870, il recevait l'onction sacerdotale des mains de Monseigneur Charles-François Baillargeon. Il comptait donc près de six ans de prêtrise lorsque la mort est venue le ravir. De ces six années, les trois premières furent consacrées à l'exercice du saint ministère. Nommé successivement vicaire à Saint-Thomas de Montmagny, à Sainte-Anne Lapointière où il passa deux des plus belles années de sa vie, et enfin au Cap-Santé, M. Audette sut conquérir partout le respect et l'estime par sa régularité parfaite, par son exquise politesse et par sa bonté de cœur.

C'est du Cap-Santé que Mgr. l'Archevêque le rappela, après les vacances de 1873, sur les instances du Séminaire, qui sollicitait ses services.

Quoiqu'éminemment doué d'aptitudes pour le saint ministère, M. Audette se sentit heureux de reprendre la vie de communauté qu'il aimait tant, et de revoir cette maison qui avait abrité sa jeunesse : cela d'autant plus, qu'il se rapprochait en même temps de sa famille et de ce groupe d'amis d'étude qu'on affectionne à l'égal de frères chéris.

Dans ce nouveau poste, comme partout ailleurs, nous le trouvons toujours le même, c'est-à-dire, poussant jusqu'à la sévérité l'amour de la règle et du devoir : c'a été là, en quelque sorte, comme le résumé de sa vie, et nous oserions ajouter, la cause peut-être de sa mort si prématurée. Fatigué

depuis longtemps par une bronchite aiguë, il croyait devoir résister à la voix de ses amis qui le suppliaient de prendre du repos. Mais enfin, le 3 mars dernier, il lui fallut consentir à quitter ses classes régulières, sur l'ordre formel du Conseil du Séminaire, justement alarmé de cette extrême faiblesse que le zélé professeur cherchait en vain à déguiser par son courage et par son indomptable énergie. La consommation était déclarée.

Dès lors, la maladie prit de jour en jour un empire si marqué qu'il devint impossible à la science de la contrôler. Deux mois de vie restaient donc à peine à ce jeune prêtre jadis si plein de vigueur, et que des vœux unanimes auraient voulu conserver longtemps encore pour la gloire de la religion et du sacerdoce. Ces deux mois, il les consacra à Dieu tout entiers, par un redoublement de ferveur et de piété. Mais la pensée du ciel ne lui fit pas oublier ce qu'il devait aux légitimes affections de la terre. Prévoyant qu'en passant au Séminaire les derniers jours de sa maladie, il pourrait difficilement y recevoir sa famille, et craignant plus encore de s'éloigner de cette maison si chère, il consentit à un moyen terme, et il accepta avec reconnaissance l'hospitalité si généreuse que lui offrait M. le Curé de Québec, avec une tendresse toute paternelle. Là, à quelques pas du Séminaire, dont il faisait encore partie, il devenait également accessible à tous ses confrères et à ses parents bien aimés. Aussi est-ce entre leurs bras qu'il devait rendre le dernier soupir. Quelques instants avant sa mort, Mgr. l'Archevêque daigna venir en personne lui donner une dernière fois sa bénédiction. Il la reçut avec bonheur, comme un véritable gage de salut et de prédestination, et, au milieu des prières et des larmes de tous les assistants, il s'endormit doucement dans la paix du Seigneur.

Le Séminaire, qui avait eu une si large part de son cœur et de sa vie, réclama l'honneur de lui offrir sa sépulture. Notre bon et saint ami, le plus jeune peut-être des prêtres qui reposent déjà dans cette antique chapelle, descendra donc sous ces voutes silencieuses où l'attendent ces hommes illustres qui furent nos maîtres dans la science et dans la vertu. Il ira, revêtu de son aube éclatante de blancheur et symbole de la pureté de son âme, il ira prendre place au milieu d'eux, à côté de cet ami distingué, M. Charles-H. Laverdière, qui l'a précédé de si près dans la tombe, à côté de cet oncle vénéré, M. Léon Gingras, cette gloire du sanctuaire, et dont les ossements tressailleront d'allégresse au contact béni de celui qui fut dans un âge si tendre, le digne imitateur de sa piété.

C'est là désormais que le chercheront nos souvenirs et notre affection. Longtemps encore nous verserons sur sa tombe nos prières et nos pleurs. Mais notre vœu suprême sera de demander à Dieu, par son intercession, de daigner réunir un jour au ciel ceux qu'unissaient si intimement ici bas les liens du sang et les liens non moins forts de l'amitié.

*il est difficile de concevoir qu'il daigna venir
autrement qu'en passant.*

L'UNIVERSITÉ LAVAL.

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852. L'année suivante, par un Indult du 6 mars 1853, le Souverain Pontife Pie IX accorda au Visiteur de l'Université l'autorisation de conférer les degrés ordinaires en Théologie.

Le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations.

Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université.

Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil, ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge Marie, et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'année académique comprend dix mois et se divise en trois termes. Le premier commence le mercredi qui suit le 8 de septembre et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit au commencement de juillet.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agregés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut, plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur *agregé* ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des hommes de loi, pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens, pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très-bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très-mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Ces élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers. C'est une triste nécessité à laquelle il a fallu malheureusement se plier, à cause du peu de protection accordée dans ce pays aux jeunes gens qui ont fait de sérieuses études. L'Université Laval a fait ce qu'elle a pu pour lutter contre un tel état de chose. Mais que pouvait-elle seule? Elle a dû reculer, et mettre tous les élèves sur le même rang, se contentant de faire, plus de sacrifices, en exigeant moins de compensation pécuniaire de la part de ceux qui ont fait un cours d'étude.

Faculté de Théologie.

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et comprend les matières suivantes :

Morale, 160 leçons par année.

Dogme, 280 leçons par année.

Écriture Sainte, 80 leçons par année.

Histoire ecclésiastique, 80 leçons par année.

Eloquence, 20 leçons par année.

* Langues sacrées, 40 leçons par année.

Rites, 20 leçons par année.

* Institutions canoniques, 80 leçons par année.

* Décrétales, 160 leçons par année.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur la permission et les lettres testimoniales de son évêque.

L'inscription comme élève s'obtient en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Les ecclésiastiques des autres diocèses peuvent, d'ici à septembre 1878, obtenir leur inscription sur un simple certificat d'études complètes faites avec succès.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi

* Les cours marqués d'un astérisque * sont facultatifs pour le moment et ne se donnent que s'il se présente un nombre suffisant d'élèves.

que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent, et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1^o l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2^o une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les Séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très-bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très-mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié avec grande distinction s'il n'a que des notes *Bien*, et *Très-bien*, et que les *Très-bien*, dominent. Il est reçu avec distinction si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très-bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très-bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir à la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

Droit canonique.

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très-bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Les rescrits pontificaux n'autorisent pas l'Université Laval à accorder des degrés honorifiques en Théologie ou en Droit canonique. Il faut absolument, pour obtenir les degrés, suivre les cours au moins dans un Grand Séminaire affilié et subir les examens requis.

Faculté de Droit.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

- Droit romain, 228 leçons.
- Droit civil, 684 leçons.
- Procédure civile, 144 leçons.
- Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
- Droit criminel, 108 leçons.
- Droit administratif, 150 leçons.
- * Droit international, 72 leçons.

Pour arriver aux degrés il n'est pas nécessaire d'être élève inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Comme on le voit, le Baccalauréat en Droit n'est donné, à l'Université Laval, qu'aux étudiants qui ont assisté à 1300 leçons de Droit, et subi avec succès 9 examens sur toutes les branches du Droit. De plus les certificats d'assiduité aux cours, qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir, à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs titulaires de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

MÉDAILLES DUFFERIN.

Son Excellence le Comte de Dufferin, Gouverneur Général de la Puissance du Canada, offre annuellement au concours, pour encourager les fortes études, durant son séjour au Canada, aux élèves de dernière année de la faculté de Droit, une Médaille d'or et une Médaille d'argent, formant un premier et un second prix.

Le concours se fait par écrit et est absolument analogue aux épreuves écrites de la Licence en Droit. La séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. (1)

* Ce cours ne forme pas partie obligée de l'enseignement. Cependant les élèves sont obligés de le suivre, lorsqu'il se donne.

(1) Voir, plus loin, les noms des lauréats des Médailles Dufferin, pour 1876.

Les épreuves faites pour les Médailles Dufferin, même celles qui ne sont pas couronnées, peuvent tenir lieu de l'une des épreuves écrites de la Licénee en Droit, si le jury trouve le travail suffisant.

Faculté de Médecine.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cependant, en faveur des élèves peu fortunés qui ont passé une année d'étude chez un patron à la campagne, les leçons sont tellement distribuées que, absolument parlant, un élève de grande bonne volonté peut les suivre toutes en trois ans; mais cet arrangement n'est pas un avantage au point de vue des études, et les élèves ne devraient s'y résigner que lorsqu'ils ne peuvent absolument faire autrement.

Jusqu'à l'année 1871-72, les jeunes gens qui avaient fait une année de Philosophie pouvaient obtenir l'inscription comme élèves réguliers et faire coïncider, comme tels, leur première année de Médecine avec leur seconde année de Philosophie. Cette permission, qui n'était pas non plus un avantage, n'existe plus: depuis lors les élèves n'obtiennent l'inscription régulière qu'après avoir subi avec succès les deux examens exigés par la faculté des Arts.

L'enseignement de la faculté de Médecine comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales:

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.

Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.

Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.

Physiologie, 160 leçons.

Pathologie générale, 80 leçons.

Hygiène, 60 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants:

Chimie, 240 leçons.

Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.

Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.

Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.

Tocologie, 240 leçons.

Médecine légale, 60 leçons.

Toxicologie, 60 leçons.

Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.

Médecine opératoire pratique, 40 leçons.

Clinique externe, 180 leçons.

Clinique interne, 180 leçons.

Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.

Clinique des accouchements: chaque élève assiste à au moins six cas.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non-seulement par des cours théoriques étendus et très-développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donnent à l'Hôpital de la Marine et à l'Hôtel-Dieu, dépasse de moitié celui qui est exigé par la loi provinciale, (c'est-à-dire est de 360 par année au lieu de 240), les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, et à la Morgue, des leçons de Médecine légale pratique.

Clinique du Dispensaire.

Le Dispensaire de Québec a été ouvert le 19 février 1866. A cet établissement, tous les pauvres de la ville, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et remèdes que requiert leur état. Monsieur le Curé de Québec et le Recteur de l'Université sont les Directeurs de l'établissement.

Les Docteurs H. Blanchet, F.-A.-H. LaRue, L.-J.-A. Simard, C. Verge, A. Belleau, L. LaRue, T.-A. Venner, et T.-E.-Arthur Vallée sont chargés du service médical; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis 1 h. P. M., jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin. (1)

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

(1) *Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire.*

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le Professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves de quatrième année viennent par groupes de dix, suivant l'ordre de doyen à l'Université. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la Pharmacie et sous aucun prétexte ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile que sur l'ordre des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la Pharmacie non plus que des instruments de Chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des Salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Le docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement et exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Expertises Médico-Légales.

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner Belloau, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue, est considérable et très-varié.

MUSÉES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Ces musées se composent de plusieurs collections des plus complètes et des plus intéressantes du continent américain. Ils comprennent :

- 1° Les différentes affections pathologiques du système osseux, les monstruosités et l'anatomie comparée. Cette collection renferme plus de 600 pièces naturelles préparées en France avec le plus grand soin par des médecins et des naturalistes. Plusieurs de ces pièces sont uniques.
- 2° Un grand nombre de pièces préservées dans l'alcool et présentant les états pathologiques divers des parties molles. Cette collection est due aux professeurs de l'Université et à la générosité d'un certain nombre d'autres médecins qui ont bien voulu faire profiter l'Université des précieux résultats de leur expérience.
- 3° Des pièces artificielles servant à l'étude des maladies de la peau et des affections syphilitiques. Cette partie se compose de 250 pièces, faites à Paris. La finesse du modelé, le nombre et l'exactitude des détails, font de ces pièces artificielles de pathologie, des spécimens authentiques tellement instructifs, qu'il suffit de les avoir vues une fois pour connaître immédiatement, sur la nature, les altérations qu'elles représentent.
- 4° Une collection d'instruments d'une rare beauté, et qui ne le cède en rien, pour le nombre, l'utilité et le fini des pièces, aux plus belles collections des grandes institutions européennes. Ces instruments ont été fabriqués à Paris, par M. Mathieu, expressément pour l'Université Laval et sous les yeux de M. le professeur Landry.
- 5° Une collection très-étendue et très-complète d'échantillons de Matière médicale préparés avec soin, et servant aux démonstrations du professeur de cette partie des sciences médicales.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE.

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux réglemens durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien* ou *Très-bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence en Médecine, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; seulement le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté. Cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, ou qui ont étudié quelque temps sous un patron, peuvent, en exhibant au Recteur des certificats convenables, être admis à compléter leur cours. 2° Avoir subi avec succès les examens de terme sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du Cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, à l'Hôtel-Dieu ou à l'Hôpital de la Marine, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très-mal* est éliminatoire, et même une note *Médiocre* à l'examen final. Une note *Médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance ; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très-bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si, ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très-bien*, lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez bien*, non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié *avec distinction*, s'il a deux fois plus de *Très-bien* que d'*Assez bien* ; sinon il est simplement admis à la Licence.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

PRIX MORRIN.

M. le Dr. Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de \$2.000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas

dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

PRIX SEWELL.

Depuis sept ans, M. le Dr. Sewell, Professeur de Pathologie interne, donne un premier et un second prix en argent aux élèves de son cours qui réussissent le mieux dans une composition écrite conduite comme celle du Prix Morrin, mais sur un sujet de Pathologie interne. (*)

4° AFFILIATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL AU COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

L'effet de cette affiliation est de donner à l'Université Laval les privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Faculté des Arts.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1883, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval, peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Mathématiques, de professeur de Physique et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement sont de deux sortes, les cours privés et les cours publics.

(*) Voir, plus loin, les noms des lauréats du Prix Morrin et du Prix Sewell, pour 1876.

COURS PRIVÉS.

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat des Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

- Philosophie, 260 leçons.
- Mathématiques, 200 leçons.
- Physique, 160 leçons.
- Chimie, 120 leçons.
- Botanique, 40 leçons.
- Astronomie, 40 leçons.
- Minéralogie, 20 leçons.
- Géologie, 20 leçons.
- Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le Premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

COURS PUBLICS. (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

La partie scientifique de ces cours est surtout expérimentale, bien que les calculs faciles n'en soient pas exclus. Les capitalistes, et en général les hommes instruits sont spécialement invités à ces cours.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'École Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

Ces cours ont déjà produit des résultats très-satisfaisants. Outre les leçons données sur un grand nombre de sujets importants par plusieurs professeurs titulaires ou agrégés de la faculté des Arts, leçons dont notre population québécoise a pu apprécier le mérite, mais qui n'ont pas été livrées à la publicité, il en est d'autres qui ont été imprimées et qui ont attiré à leurs auteurs et à l'Université Laval des éloges très-flatteurs et très-encourageants de la part des plus savantes Revues du monde catholique (1).

* Les hommes seuls sont admis à ces cours.

(1) Voir page 56 de l'Annuaire de 1873-74, l'excellent article que la *Civiltà Cattolica* consacrait, il y a quatre ans, à l'appréciation des leçons de M. l'abbé B. Pâquet sur le LIBÉRALISME, et celui du *Catholic World*, relativement aux leçons de M. l'abbé Bégin, sur l'INFAILLIBILITÉ DES PAPES.

L'hiver dernier, la jeunesse instruite de Québec a prouvé qu'elle comprenait l'avantage qu'elle pouvait tirer de ces cours, par sa constance à assister en foule aux leçons de M. l'abbé Bégin, sur *Galilée*; *Le Jansénisme*; *Le Gallicanisme*; *Les principes de 89 et la révolution française*.

MUSÉES DE LA FACULTÉ DES ARTS.

Cabinet de Physique.

Le cabinet de Physique maintenant à l'usage de la faculté des Arts est un des plus complets de l'Amérique. Il renferme sur toutes les branches de la Physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

Il y a en outre les instruments nécessaires à l'enseignement des Mathématiques et de l'Astronomie.

Musée de Minéralogie et de Géologie.

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de Minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par M. Th.-Sterry Hunt. Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites mais très-complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales, v. g. l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux; le clivage, ainsi que les différents modes de composition et de structure. Il y a en tout au-delà de 4,000 échantillons.

Le Musée Géologique, composé d'environ 1,500 échantillons, renferme :

- 1° Une belle collection de roches représentant toutes les couches qui se distinguent par quelques particularités remarquables de structure ou de composition;
- 2° Une collection considérable de fossiles de tous les terrains, et surtout des terrains silurien et dévonien du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission Géologique de la Province. Il y a aussi un grand nombre de fossiles donnés par des particuliers, amis de la science.

Musée Botanique.

Ce musée occupe les salles qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques. Les deux premières salles renferment les échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

- 1° Une collection des bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.
 - 2° Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude. La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.
 - 3° Plusieurs collections de bois exotiques; entre autres, une collection très-remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.
 - 4° Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.
 - 5° Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.
- La dernière salle contient l'herbier, ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui composent l'herbier

américain (plantes du Canada et des Etats-Unis), 2° l'herbier général (plantes d'Europe, d'Asie, etc.). Ces herbiers contiennent environ 10,000 plantes toutes nommées et classées.

Musée de Zoologie.

Le Musée Zoologique compte au-delà de 1300 oiseaux, comprenant au moins 554 espèces différentes, sans les variétés, et dont plus de 300, obtenus et nommés par l'entremise de l'Institution Smithsonian de Washington, proviennent des différentes parties de l'Union Américaine.

La collection canadienne, outre les oiseaux, compte de plus une centaine de quadrupèdes et une centaine de poissons, reptiles, etc.

La collection d'insectes se monte maintenant à plus de 12,000 individus, la plupart nommés, et renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des Etats-Unis.

Nous devons mentionner aussi une collection d'œufs d'oiseaux en voie de progrès, ainsi qu'une collection déjà considérable de mollusques canadiens et exotiques.

Musée Ethnologique.

Le Musée Ethnologique, dont la partie principale est le Musée Huron de M. Taché, consiste en antiquités canadiennes et européennes de toutes sortes. Ce musée malheureusement n'est pas beaucoup susceptible d'augmenter à prix d'argent. Il ne peut guères s'accroître qu'avec le temps et par la bienveillance des amis de la science. On reçoit avec reconnaissance tout ce qui rappelle l'industrie ou les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

Musée de Peinture.

Ce Musée se compose, en grande partie, de la magnifique galerie de peintures réunie avec autant de soin que d'habileté par feu l'Hon. Joseph Legaré, un de nos premiers artistes canadiens. Cette collection renferme environ 150 tableaux originaux, dont plusieurs sur cuivre et une trentaine sur panneau. Les amateurs et les visiteurs étrangers seront étonnés à bon droit de trouver à Québec un aussi riche trésor contenant, entre autres, un Lanfranc, un Lesueur, deux Parrocel, un Romanelli, deux Salvator Rosa, trois Téniers, un Joseph Vernet, un Simon Vouet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, etc.

Le Séminaire de Québec, en ouvrant cette galerie de peintures au public, y a transporté plusieurs tableaux de premier ordre, dispersés auparavant dans les différentes parties de l'établissement. Espérons que quelques riches amateurs, imitant de généreux exemples, voudront aussi contribuer à l'augmentation de ce petit trésor national, tout en faveur du public.

Musée Numismatique.

Ce Musée a reçu cette année une augmentation considérable : il renferme aujourd'hui 104 Médailles commémoratives, rémunératoires, etc., 342 Médailles de piété, 2,919 Monnaies de 88 pays différents, formant en tout une collection de 3,365 pièces : de ce nombre, 26 soit en or, 609 en argent, les autres en bronze ou en cuivre. Les plus intéressantes comme les plus rares remontent aux empereurs romains : le Musée en compte 141.

Comme on le verra par la liste des bienfaiteurs, le Musée Numismatique doit une bonne partie de son développement à l'intérêt que lui portent un grand nombre d'amateurs.

2° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais, au choix du candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

- 1° Une version latine, 18 points ;
- 2° Une version grecque, 18 points ;
- 3° Un thème latin, 18 points ;
- 4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 24 points ;
- 5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 24 points ;
- 6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

- 1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
- 2° Physique et Chimie, 18 points ;
- 3° Mathématiques et Astronomie, 18 points ;
- 4° Histoire naturelle, 9 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, qui n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils étaient soupçonnés de s'être procuré en sortant le secours de quelque personne ou de quelque ouvrage, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières

avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leur droit à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Enfin, ceux de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*.— Cette *Inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *Matriculation* des Universités anglaises.

L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande, ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE.

Ces deux concours sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté qui ne sont ni membres ni officiers de l'Université Laval, ni élèves des collèges et des écoles.

Ils sont essentiellement en langue française.

Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté des Arts.

Trois médailles, frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription « Prix d'Eloquence » ou « Prix de Poésie » et la date, sont proposées aux Lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie et *franco*, au Secrétaire de la faculté des Arts, avant le 31 mai de l'année du concours, et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli tacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit. Chaque concurrent est libre de ne concourir que pour la médaille d'or. Il suffit pour cela qu'il exprime son désir en tête de son travail.

Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats, sont exclus du concours.

Le sujet du concours de Poésie qui a été clos le 31 mai dernier, avait été laissé au choix de chaque concurrent.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de \$800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui depuis les vacances d'été de l'année précédente, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles font, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans la composition spéciale, soit pour les Lettres, soit pour la Philosophie, pourvu qu'il y ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

Si, quelque année, aucun élève n'est admissible, soit à l'examen de Rhétorique, soit à celui de Philosophie, ou ne conserve les deux tiers des points alloués à la composition spéciale, la rente correspondante de cette année est ajoutée au capital.

L'augmentation du capital, provenant de ces additions, va permettre de donner à chaque Lauréat, après cette année, une médaille commémorative du prix qu'il aura reçu.

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans ses deux examens, 170 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés, tant qu'il obtient la note *Très-bien* aux examens de terme.

Bibliothèque.

La bibliothèque, qui renferme aujourd'hui environ 55,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 10 h. à 11 h. A. M.; de 3 h. à 5 h. P. M.; et de 8 h. à 9 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline.

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Nul n'est réputé *élève inscrit* de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi son dernier examen.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et les jours de fête. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irreligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des théâtres, des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est rigoureusement interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Il leur est défendu de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études. Pour la même raison, ils doivent s'abstenir de prendre une part active dans les affaires politiques et de se charger de la correspondance des journaux.

Ils ne peuvent former d'associations, ni faire de démonstrations collectives sans en avoir obtenu la permission.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées. Outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante; les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très-peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université, sont :—

- 1° L'admonition particulière;
- 2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté;
- 3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux;
- 4° Le renvoi temporaire;
- 5° Le renvoi illimité;
- 6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement inscrits et les étudiants non élèves ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices de la cathédrale; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ.

Le vestibule sert de salle d'attente; les élèves ne doivent néanmoins s'y trouver qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves et les étudiants non élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exceptions que celles mentionnées plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les externes prennent et déposent leur costume au vestiaire. C'est là aussi que doivent être déposés, pendant les leçons, leur chapeau, leur canne et les habits qu'ils laissent pour revêtir leur costume. Les internes peuvent avoir leur costume à leur chambre et s'en revêtir là. Les uns et les autres ne doivent avoir sous leur robe que leurs habits ordinaires et non pas ceux qui ne sont destinés qu'à les préserver du froid ou du mauvais temps lorsqu'ils sortent. Dans les occasions solennelles, ces habits ordinaires doivent être noirs, à l'exception de la cravate qui est blanche.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins, celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtemps que le

professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans aucune partie du bâtiment. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves et étudiants d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable s'il ne le fait pas connaître.

3^e RÉGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ.

ART. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

ART. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

ART. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

ART. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

ART. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront ; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

ART. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et les hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

ART. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leurs chambres qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

ART. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même, aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

ART. IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

ART. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

ART. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

ART. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres ou journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

ART. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison, qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux ; ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

ART. XIV. Les mouvements journaliers seront comme suit :

A six heures et demie, le lever ;

A six heures et trois-quarts, la prière du matin ;

A sept heures et quart, le déjeuner ;

Après le déjeuner, récréation ;

A huit heures, étude ;

A dix heures, récréation ;

A dix heures et quart, étude ;

A midi, le diner ;

Après le diner, récréation ;

A une heure et demie, étude ;

A trois heures et demie, récréation ;

A quatre heures, étude ;

A six heures, souper ;

Après le souper, récréation ;

A huit heures, la prière du soir ;

Après la prière, étude ;

A dix heures et demie, le coucher.

ART. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y aura d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendront pas une basse messe) et le soir, après la prière, laquelle se fera, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assisteront ces jours-là à tous les offices de la cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

ART. XVI. Pendant les vacances de Noël et de l'Éques, ceux qui de-

meureront au pensionnat observeront, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

ART. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

N. B.—Le pensionnat n'est plus obligatoire pour ceux dont les parents n'habitent pas la ville de Québec; ils seront tenus seulement de faire approuver par le Recteur la maison où ils se proposent de demeurer, et de ne point changer de domicile sans sa permission.—Les parents sont priés de manifester bien formellement leur intention à cet égard.

Déboursés que les élèves ont à faire.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1876-77.

PENSION AU PENSIONNAT.

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises \$120 00

PAYABLES COMME SUIT :

- | | |
|---|----------|
| 1° Au commencement du premier terme | \$ 48 00 |
| 2° Au commencement du second terme | \$ 37 00 |
| 3° Au commencement du troisième terme | \$ 35 00 |

La valeur de vingt demi-bourses est mise, par le Séminaire de Québec, à la disposition des élèves et des étudiants à qui les moyens pécuniaires ne permettraient pas de payer pension entière. Ces secours sont accordés, dans l'ordre suivant, aux élèves et aux étudiants qui, munis d'ailleurs des certificats de conduite convenables, justifient de ressources insuffisantes :

- 1° Les Bacheliers ès Arts, ès Lettres, et ès Sciences;
- 2° Les élèves simplement inscrits;
- 3° Les étudiants non inscrits.

Les demandes pour participer aux bourses doivent être envoyées à M. le Recteur avant le 15 août de chaque année.

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS.

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| Elèves | \$10 00 par terme. |
| Chaque cours isolé | \$ 5 00 par terme. |
| Etudiants | \$12 00 par terme. |
| Chaque cours isolé | \$ 6 00 par terme. |

N. B. Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT.

1° *Quand on suit régulièrement le cours d'étude :*

Elèves inscrits	\$10 00 par terme.
Etudiants	\$12 00 par terme.

2° *En dehors de ces conditions :*

Elèves inscrits	\$5 00 par cours et par terme.
Etudiants	\$6 00 par cours et par terme.

COURS DE MÉDECINE.

1° *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans :*

Elèves inscrits	\$15 00 par terme.
Etudiants	\$18 00 par terme.

2° *Pour ceux qui terminent au printemps :*

Elèves inscrits	\$16 50 par terme.
Etudiants	\$20 00 par terme.

3° *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans :*

Elèves inscrits	\$20 00 par terme.
Etudiants	\$24 00 par terme.

4° *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves inscrits	\$5 00 par cours et par terme.
Etudiants	\$6 00 par cours et par terme.

N. B. Ceux qui suivent les Cliniques à l'Hôpital de la Marine, doivent payer en outre \$3 d'entrée par année à cet établissement.

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences.....	\$ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine.....	5 00
N. B. Les Bacheliers ès Arts ne paient rien pour le Diplôme de Bachelier dans les autres facultés.	
D. de Licencié	8 00
D. de Docteur	20 00
Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.	

— o —

Dons faits à l'Université Laval durant
l'année 1875-76.

ARCHÉOLOGIE.

- Archevêché de Québec.
Chandelier pascal rustique des RR. PP. Trappistes.
Auclair, Rév. M. Joseph.
Boulet et fragment d'une frégate française qui fit naufrage près de Ristigouche, dans un combat contre une frégate anglaise.
De Gaspé, M. l'abbé.
Poignard ramassé dans la cour des Tuileries, Paris, le 10 août 1793, par un français nommé Rivet, donné par celui-ci à M. De Gaspé.

- Gaumont, M. Alfred, ex-zouave pontifical.
Petite statuette en marbre.
- Hianveux, M. Chs.
Souvenir de l'incendie de l'église des Récollets à Québec.
- Sasseville, Rév. M. J.
Un ancien jonc d'argent.

BIBLIOTHÈQUE.

- Archevêché de Québec.
Circulaires et mandements de l'année.
28 volumes, divers.
- Baillairgé, Chs. Ec., A. M.
Report of the City Engineer, Quebec, on the proposed improvements in the mouth of the River St. Charles. (Don de l'auteur.)
- Baillairgé, Rév. M. F.-X.
Scoppa, principes de versification, 3 vols.
7 autres volumes, divers.
- Bégin, M. l'abbé L.-N.
15 volumes, divers.
- Bonneau, M. l'abbé E.
8 manuscrits et brochures canadiens.
- Boulay, M. Charles, étudiant.
Souvenir du siège de Paris, 1870-71.
- Cannon, Mad. L.-A.
La Constitution française de 1791.
- Cherrier, l'Hon. J.-S.
Mgr. Dupanloup, par l'abbé Pelletier, chanoine d'Orléans.
- Coast Survey of the United States.
Coast Survey Reports, from 1866 to 1873 inclusive, 8 vols. 4°.
Catalogue of Charts.
Professional and Scientific papers of the Coast Survey, 25 pamphlets, 4°.
- Cobden Club, Londres.
Free trade and the European treaties of Commerce.
The Creed of Free trade.
- College of Physicians and Surgeons of Ontario.
Annuaire, 1875-76.
- Collège de St. Césaire.
Distribution des prix, juin 1875.
- Collège St. Charles, Baltimore.
Hand book of British and American literature, by Rev. Jenkins.
- Collège St. Laurent.
Distribution des prix, juin 1875.
- Congrégation de Montréal.
Eloge historique de la sœur Marguerite Bourgeoys, par l'abbé Sausserat.
- Côté, Augustin, Ecr.—Un exemplaire spécial du *Journal de Québec*, de l'année courante, pour la collection de l'Université. (1)

(1) Ce serait un bon exemple à suivre de la part des propriétaires de journaux. Car il est bien difficile de conserver intacts les journaux qui servent à la lecture quotidienne.

- Côté, Mr. l'abbé George.
Un ouvrage de Mad. de Stael.
- Cuoc, M. l'abbé, Ptre., S. S.
Catherine Tekakonita, traduction algonquino.
Catéchisme iroquois.
- Dallet, M. l'abbé Chs. du Sém. des Miss. Etran. de Paris.
Dallet's controversial catechism. (Don de l'auteur.)
- Département de l'Intérieur, Washington, par l'entremise de l'Hon. M. Hayden.
1st., 2nd., 3rd., 4th., 5th. and 6th. Hayden's Annual Report of the Geological Survey of the Territories, 4 vols. 8°.
Supplement to the 5th. Report. Report on Fossil Flora, by L. Lesquereux.
- I. Extinct Vertebrate Fauna of the Western Territories, by Prof. J. Leidy, 4°.
- II. Cretaceous Vertebrata of the West, by Prof. E.-D. Cope, 4°.
- V. Acrididæ of North America, by Prof. Cyrus Thomas, 4°.
- VI. The Cretaceous Flora of the Western Territories, by Leo Lesquereux, 4°.
- Exploration of the Colorado River of the West. Report of Major J.-W. Powell, 4°
- Miscellaneous publications :
- No. 1. List of Elevations, west of the Mississippi River, by Henry Gannett, 8°
- No. 2. Meteorological observations, 1872, in Utah, Idaho and Montana, prepared by H. Gannett.
- No. 3. Birds of the North-West, by Elliot Coues.
- No. 4. Synopsis of the Flora of Colorado, by Th.-C. Porter and John-M. Coulter.
- No. 5. Descriptive Catalogue of the Photographs of the U. S. Geol. Survey of the Territories, by W.-H. Jackson, Phot.
- Bulletin of the United States National Museum :
- No. 1. North American Batrachia and Reptilia, by E.-D. Cope.
- No. 2. Ornithology of the Kerguelen Island, J.-H. Kidder, M. D.
- No. 5. Fishes of the Bermuda, by G. Brown Goode.
- Bulletin of the U. S. Geol. and Geog. Survey of the Territories :
- 1st. Series, I. Vol. No. 2.
II. Vol. No. 1 & 2.
- 2nd. Series, No. 1, 2, 4, 5, 6.
- Catalogue of the publications of the U. S. Geol. Survey of the Territories, 1874.
- Douglas, James, Jr., Esq.
The present state of literature in Canada. (Don de l'auteur.)
- Dubé, M. Alphonse, M. L.
Dictionnaire géographique, 1695.
- Eclectic Medical College, N.-Y.
Annuaire, 1875-76.
- Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.
Circulaire, 1875-76.
- Evêché de Montréal.
Circulaires et mandements de l'année.
- Evêché d'Ottawa.
Circulaires et mandements de l'année.

- Evêché de Sherbrooke.
Circulaires et mandements de l'année.
- Evêché de St. Germain de Rimouski.
Circulaires et mandements de l'année.
Photographie du nouveau Séminaire.
- Faucher, Narcisse, Ecr.
History of England, by Rapin.—21 vols.
- Fontaine, J.-O., Ecr.
Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne. (Don de l'auteur.)
- Gagnon, Ernest, Ecr.
Lettres de voyage. (Don de l'auteur.)
- Garnett, M. Algernon, M.D.
A treatise on the hot springs of Arkansas.
- Genest, M. Pierre.
Carte historique du Canada. (Don de l'auteur.)
- Geoffrion, l'Hon. F.
Proposed Reciprocity Treaty between the United States and Canada.
- Georgetown College, D.C.
Annuaire, 1874-75.
- Gouvernement Fédéral.
Lois et documents de l'année.
- Gouvernement de Québec.
Rapport du Ministre de l'Ins. Publique pour 72, 73 et 74.
2me supplément au catalogue alphabétique de la bibliothèque de la Législature de Québec.
Lois et documents parlementaires de l'année.
- Harris, M. John (Kuplos).
The circle and straight line.
Force and gravitation.
Edition revue et corrigée. (Don de l'auteur.)
- Hugnet-Latour, M. L.-A., A. M.
Annuaire de Ville-Marie, édition de 1864.
Supplément au même, en 9 livraisons.
Histoire des paroisses du Diocèse de Montréal.
Annuaire de Ville-Marie, 10e. livraison et supplément à l'édition 1864. (Dons de l'auteur.)
- Institut Canadien de Québec.
Annuaire, No. 2.
- Janse, M. L., professeur à Amsterdam.
Notice sur un nouveau compas de mer, indépendant du magnétisme terrestre et du fer du vaisseau. (Don de l'auteur.)
- Jolys, M. l'abbé J.-M.
Chants populaires de la Bretagne.
- Juneau, F.-G., Ecr.
Traité de calcul mental.
A compendium of mental arithmetic.
Ode à mon âme
Nouvelle méthode pour apprendre à bien lire.
Le livret des écoles, ou petites leçons de choses. (Dons de l'auteur.)

- Kunzé, Richard-E., M. D., de New-York.
Cactus, its history, classification and therapeutical applications.
(Don de l'auteur.)
- Lamontagne, Mons. Louis.
* Le calendrier de 1876 relié sous forme de livre.
- LaRue, F.-A.-H., Ec., M. D. L.
Histoire populaire du Canada, 2de. Edit. avec portrait de son fils.
(Don de l'auteur.)
La manière d'élever les jeunes enfants au Canada, 2 exemplaires.
(Don de l'auteur.)
- Legendre, Napoléon, Ecr.
A mes enfants. (Don de l'auteur,)
- Legrelles, M. A., de Versailles.
Holberg considéré comme imitateur de Molière. (Don de l'auteur.)
- LeMoine, M. l'abbé G.
Plutarchus, 1 vol.
- Letellier de St. Just, l'Hon.
Gravure représentant toutes les bâtisses du centenaire américain
à Philadelphie.
Le Canada à l'exposition internationale de Philadelphie, 1876.
- Lethierry, M. L., de Lille, France.
Catalogue des Hémiptères du Département du Nord, France, 1ère.
et 2de. éditions. (Don de l'auteur.)
Catalogue des Hémiptères Hétéroptères d'Europe, par le Dr. A.
Paton.
Katalog des Europäischen Cicadinen, par le Dr. F.-X. Fieber.
- Lusignan, M. Al.
Discours sur le budget, par l'Hon. M. Cartwright.
Speech of the Hon. Adam Crooks.
Manitoba, by M. Spence.
- Massachusetts Institute of Technology.
Tenth annual catalogue, 1874-75.
- McGill College.
Annual calendar, 1875-76.
- Meilleur, J.-B., Ec., M. A., M. D., LL. D.
Mémorial de l'éducation, 2de. Edit. (Don de l'auteur.)
- New-York State Library.
Regent's Reports, 1870-74.
Convocation Proc., 1st.-11th.
Cabinet Reports, 20th.-26th.
Set of Catalogues, 3 vols.
Subject Index, 1872.
Library Reports, 1873-74-75.
Bounderies, vol. 1.
Proc. of the Officers of Colleges and Academies, 1863.
- Observatoire magnétique de Toronto.
Abstracts and results from 1841 to 1871.
- Ouimet, l'Hon. G., Surintendant de l'Ins. Publique.
Dictionnaire et grammaire de la langue des Cris, par le R. P.
Lacombe.
- Parkin, Mad. veuve J.-B.
50 volumes.

- Pennée, Mad. C.-M.**
14 volumes du Dublin Review.
Règle de foi, Bégin : traduction anglaise, par elle-même.
- Perrault, Jos., Ecr.**
The United States international exhibition, origin, rise and progress of the work.
Plans des édifices qui doivent servir à l'Exposition de Philadelphie.
- Pio Nono College, Macon, Géorgie.**
Annuaire de 1874-75.
- Queen's University and College, Kingston, Ont.**
Annuaire de 1876-77.
- Raymond, M. le Gr. Vic.**
Carmel.—Premières postulantes canadiennes.—Sermon de M. le Gr. Vic. Raymond.—Poésie par une sœur du Précieux Sang.
- Roy, F.-E., Ecr., M.D.**
Rapport sur le service de l'Asile d'aliénés à Québec, exercice 74 et 75. 2 vols.
- Royal Colonial Institute, London, England.**
Report of the Council of the Roy. Col. Institute on the Newfoundland Fishery question.
- Selwyn, A., Ecr., F. G. S.**
List of publications of the Geological Survey of Canada.
- Séminaire de Montréal :**
Sujets d'oraisons pour le cours de l'année, par l'abbé G. Renaudet, ptre., S. S., 4 vols.
Histoire de l'église par l'abbé M.-L. Richon, 3 vols.
Vie intérieure de la très-sainte Vierge, 1 vol.
Méditations pour toute l'année, par l'abbé Hamon, 3 vols.
Mémoires sur les difficultés survenues entre le Séminaire de Montréal et les Sauvages du Lac des Deux Montagnes.
- Séminaire de St. Hyacinthe.**
Eugène Drolet, ou l'écolier modèle.
- Séminaire de Ste. Thérèse.**
Cinquantième anniversaire de la fondation du Séminaire de Ste. Thérèse.
Photographie du monument du Rev. M. J. Aubry.
- Seton Hall College, South Orange, N. J., Etats-Unis.**
Catalogue of the officers and students, 1875.
- Société littéraire et historique de Québec.**
Transactions de la société.
- St. John's College, Fordham, N. Y.**
Annuaire 1875-76.
- Tanguay, M. l'abbé C.**
Le collège de Rimouski. Qui l'a fondé.
- Tardivel, M. Joseph.**
Langage de la raison. Langage de la religion, par M. Caraccioli.
- Trudelle, M. l'abbé Ch.**
Notes sur la famille Trudelle, (Don de l'auteur.)
- Turcotte, M. L.-P.**
Centenaire de l'assaut de Québec par les Américains, 31 Décembre, 1875. (Don de l'auteur.)
Invasion du Canada et siège de Québec en 1775-76. (Edition intime.) Don de l'auteur.

University of Albert College.
Annuaire 1876.

University College Toronto.
Annuaire 1875-76.

Vincent, M. Elz. libraire.
93 volumes divers.

White, Samuel-S., Philadelphie.

Taking impression of the mouth, by James-W. White.
The Teeth natural and artificial, by James-W. White.
The S-S. White dental engine.

Mr. A.....

Le congrès, poème. (Edition intime.) Don de l'auteur.
Donateur inconnu.

Annual report of the entomological society of Ontario for 1875.

BOTANIQUE.

Bellew, M. H-F.

Echantillon de greffe naturelle parfaite.

Bois, Revd. M. L.-E., curé de Maskinongé.

Un morceau de sucre fait à Madawaska en 1835, venant de M. Sirois, ancien missionnaire de ce poste.

Cauchon, l'Hon. J.

Deux échantillons de bois d'Australie.

Méthot, Révd. M. F.-X.

Deux échantillons intéressants au point de vue de la physiologie végétale.

Parent, M. Jacques.

Trois échantillons de frêne gras ondu, préparés pour l'étude.

ETHNOLOGIE.

Bernier, Rev. M. A., curé de Ste. Emmélie.

Un casse-tête sauvage et une amulette.

Billion, M., l'abbé L.-L., du séminaire de St. Sulpice, Montréal.

Une pipe en pierre avec manche curieusement travaillé.

Une hachette.

Une balance chinoise.

Une canne sculptée.

D'Auray, M. (du département de l'agriculture d'Ottawa.)

Un calumet ayant appartenu à un chef Sioux, avec une intéressante légende par M. l'abbé Cyprien Tanguay.

Pelletier, M. William.

Pipe d'un chef sauvage de la Rivière Rouge, de la tribu des Sautaux.

GÉOLOGIE.

Bernier, Revd. M. A., curé de Ste. Emmélie.

Corail fossile.

Lefrançois, Ferd., Ecr.

Curieux effet du travail de l'eau.

Marcoux, Revd., M. E.
Un grand nombre de fossiles des îles et des rives du Golfe St. Laurent.

MINÉRALOGIE.

Aylward, M. Th., Vallejo, Cal.
Sept échantillons montrant successivement les indices, les preuves et les richesses d'une mine de mercure à St. John, six milles de Vallejo, Selano Co., Cal.

Beaudet, M. Alph.
Une agate fine taillée et polie.

Larue, M. F. Etud.
Un cristal de quartz bipiramidé.

Marcoux, M. l'abbé E.
Plusieurs échantillons de gypse et cryolite.

Taché, J.-C., Ecr.
Gangue métallifère d'argent natif, de Manitoba.

NUMISMATIQUE.

Archevêché de Québec.
Une médaille d'argent, très-grand module, donnée par Sa Sainteté Pie IX à Mgr. Baillargeon, et représentant l'intérieur de St. Paul, hors des murs.
Trois riches bronzes romains de Pie IX, 1847-69-71.

Bélanger, M. F.-X., Eccl.
Une pièce d'argent.

Bolduc, Revd. M. J.-B.-Z.
Trois bronzes romains.

Bonneau, Revd. M. Ed.
Quarante-six pièces d'argent, rares.

Boulay, Mme. Veuve.
Deux médailles commémoratives françaises, et une pièce de monnaie belge.

Cantin, M. J.-B., Etud.
Une pièce de monnaie.

Caron, M. Arth., Eccl.
Une pièce d'argent de Charles II d'Angleterre.

Cazeau, Mgr. Ch.-F.
Cathédrale de Philadelphie, et six autres médailles.

Chauveau, l'Hon. P.-J.-O.
Sceau de l'ancienne maison de la Trinité.

Cicolari, M. G., Eccl.
Une médaille de bronze.
Une pièce d'argent.

Conseil d'Agriculture, par l'entremise de M. Ernest Gagnon.
Un exemplaire de la médaille donnée en prix.

Consigny, M. N.
Douze pièces de monnaie.

Crémazie, M. J.
Quarante-sept pièces, rares.

- Denis, M. Hyac.
Deux pièces de monnaie.
Une médaille de tempérance.
- Dionne, M. Zeph.
Une pièce de monnaie.
Une médaille de piété.
- Filteau, M. Alph., Etud.
Deux médailles de piété.
- Fraser, Révd. M. Geo.
Trente pièces de monnaie.
- Fraser, M. J., Etud.
Une pièce de monnaie.
- Fry, Henry, Esq.
Exemplaire de la médaille donnée en concours au High School de Québec.
- Gagné, Révd. M. Cyprien, curé de St. Paul de la Croix.
Une médaille du comte de Chambord.
- Gauvreau, Révd. M. Ant.
Une pièce d'argent d'Amédée de Savoie.
- Gauvreau, Pierre, Ecr., surintendant des travaux publics.
Grand Sceau en cire de l'ex-province du Haut-Canada, 1803.
- Gendron, Révd. M. Félix.
Huit pièces de monnaie.
- Guérin, M. Ls., Eccl.
Une pièce de monnaie.
- Hamel, Rev. M. Th.
Cinq beaux bronzes de Pie IX, et plusieurs médailles de piété.
- Hardy, M.
Une médaille de piété.
- Jolys, M. l'abbé J.-M.
Une médaille de piété.
- Kelly, M. P., Eccl.
Deux médailles de piété.
- Lambert, Révd. M. L.-M.
Un billet de banque des Etats-Confédérés.
- Legaré, Révd. M. Cyr.
Plusieurs médailles de piété.
- Legaré, Révd. M. Victor.
Une médaille maronite.
- Lemieux, M. Alp., Etud.
Deux pièces de monnaie.
- Lemieux, M. Jos., Etud.
Une pièce de monnaie.
- Lemieux, M. Narcisse.
Cinq pièces de monnaie.
- Lemieux, M. Victor, Etud.
Quatre pièces d'argent.
Deux pièces de monnaie.
- Lindsay, Révd. M. Lionnel.
Une pièce de monnaie.
Neuf médailles de piété.
- Maheu, M. Séraphin, Etud.
Une pièce de monnaie.

- Maingui, Révd. M. N.
Trois médailles de piété.
- Marcoux, Révd. M. J.-Ed.
Une pièce de monnaie.
- Marquis, Révd. M. C.
Quatorze pièces de monnaie.
- Mathieu, M. O., Eccl.
Une pièce de monnaie.
- Myrand, M. Prosper, Etud.
Un médaillon de George III.
- Ouimet, l'Hon. G.
Deux médailles commémorative de la fondation des Ecoles Normales.
- Pagé, M. Ed., Eccl.
Une pièce de monnaie.
- Pâquet, Révd. M. Henri.
Une médaille de bronze de St. François de Sales et une médaille d'argent de la Ste. Vierge.
Une médaille du Concile du Vatican.
- Parent, M. Jacques,
Une médaille de piété.
- Prendergast, Mad. Veuve J.
Plusieurs pièces de monnaie, anciennes.
- Robichaud, M. J.
Deux pièces de monnaie.
- Robichaud, M. Julien,
Une pièce du Portugal, 1795.
- Société numismatique de Montréal.
Le sceau de la société.
Visite de Jacques-Cartier à Hochelaga, 1535.
- Tessier, Cyrille, Ecr., N. P.
Une pièce d'argent de Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte.
Une pièce d'argent de Turquie.
- Trudelle, M. l'abbé Chs.
Une pièce de Charles IV d'Espagne.
- Turcotte, M. George.
Deux médailles.
Une pièce de monnaie.
- Ward, M. James, Etud. en Méd.
Six pièces de monnaie étrangère.

PEINTURES.

- Sœurs du Bon-Pasteur.
Un magnifique tableau, (une mère) copié de Mazzolini, par Sœur Marie de Jésus, du Bon Pasteur de Québec.
- Marquis, Révd. M. J.-C., curé de St. Célestin.
Un charmant paysage sur toile.
- Ouimet, l'Hon. G.
Portrait de M. De Maisonneuve, fondateur de Montréal.
-

VARIÉTÉS.

Cinq-Mars, Révd. F., par l'entremise de M. le Notaire G. Cinq-Mars.
Pierre dont la forme est celle d'un pied sauvage pétrifié, trouvé à
Port-aux-Quilles, sur la terre de M. Dufour.

ZOOLOGIE.

- Beaulieu William, Etud.
Un lot d'insectes ramassés pendant les vacances. (1)
- Bedel, M. Ls., Paris.
161 espèces de coléoptères.
- Bernier, Révd. M. A., curé de Ste. Emmélie.
Une magnifique perdrix blanche.
- Billion, M. l'abbé L.-L., prêtre du Séminaire de St. Sulpice, Montréal.
Un 2nd. cheval de mer.
- Bouillé, M. Elie, Etud.
Un lot d'insectes ramassés pendant les vacances.
- De la Bruerie, M. Chs., Paris.
300 coléoptères.
- Dobrée, M. N.-F., Hull, Angleterre.
12 espèces de noctuelles d'Angleterre, comprenant 24 individus.
- Dubé, M. Jos.
Un petit alligator donné vivant.
- Fauvel, M. A., Caen, France.
20 espèces de staphilinides.
- Géhin, M. J.-B., Remiremont, France.
100 coléoptères.
- Lacasse, Révd. M. A.
Un oiseau (siffleur) avec le nid et un œuf.
- Larue, G.-Panet, Ecr.
Un nid de guêpe, remarquable pour son énorme volume et son
bon état de conservation.
Trois oiseaux.
Un *belesthome grande*.
- Legaré, Rév. M. Victor.
Un perroquet.
- Lemieux, M. C.-E.
Un crabe du golfe St. Laurent.
- Lethierry, M. L., Lille, France.
681 espèces d'hémiptères, comprenant environ 1200 individus.
- Léveillé, M. A., Paris.
117 espèces de coléoptères.
- Musée Royal de Bruxelles, Belgique.
12 mammifères.
97 oiseaux.
Coquilles des Moluques, 68 espèces en 176 individus.
- Orange, M. David.
Un poisson volant.
- Paquin, M. G., Etud.
Un lot de 1500 insectes.

(1) Bon exemple à suivre.

- Perez, M. J., Bordeaux, France.
232 espèces d'hyménoptères, formant un envoi d'environ 900 individus.
- Pettit, M. J., Grimsby, Ontario.
Environ 150 coléoptères et hyménoptères du Canada.
- Rouleau, M. B., hôtelier, B. V.
Un crabe gigantesque.
- Séminaire de Ste. Thérèse.
Plusieurs boîtes de coléoptères et d'hyménoptères du Canada.
- Tournier, M. Henri, Genève.
Environ 400 coléoptères.
- Trudelle, M. Théophile, Etud.
Un lot considérable d'insectes.
- Valette, M. R, Fontenay-Vendée, France.
Environ 300 coléoptères, hyménoptères et lépidoptères.
2 Salamandes.
1 lézard.
Plusieurs couleuvres.
- Villard, M. L., Lyon.
200 coléoptères et lépidoptères.
- Xambeu, M., Romans, France.
Environ 200 espèces de coléoptères, lépidoptères, hyménoptères et hémiptères, le tout comprenant environ 500 individus.

OMISSIONS DES LISTES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

ARCHÉOLOGIE.

- Genest, M. Ed.
Boulet et mousqueton, trouvés sur sa terre, à Ste. Foye.
- McGauran, M. G.-D., M. D.
Souvenir d'une pétroleuse pendant la Commune de 1871.

BIBLIOTHÈQUE.

- Burke, Révd. P., C. SS. R.
Vindiciæ Alphonsianæ, 2nde. Edition, 2 Vols. avec appendice.
- Fitzpatrick, M. J.-E.
Cours de Chimie, 1757, par Lemery.
- Nelken, M.
Sea-Sickness. (Don de l'auteur.)
- Parent, Dr. Jos.
Un ouvrage de botanique, par Rembert Dodoeus, 1568.
- Suzor, L.-F., Ecr.
Ses ouvrages militaires. (Don de l'auteur.)

NUMISMATIQUE.

- Baillargeon, Mgr., Arch. de Québec.
Une médaille d'or du poids de \$30, donnée à Mgr. Baillargeon par S.S. Pie IX.
Médaille de l'église de Cologne.

- Bouffard, M. Ed., Etud.
Une pièce de monnaie française.
- Boulay, M. Ch., Etud.
Une pièce de monnaie Belge.
- Brunet, M. M.
Une pièce de monnaie de Louis XIV.
- Bussière, M. L.
Deux pièces de monnaie d'argent.
- Cazeau, Mgr. Chs.-Félix.
Monnaies helvétiques.
- Douglass, Dr.
Une pièce de monnaie usitée à Jérusalem.
- Hianveu, M. Chs.
Une pièce de monnaie de Gordien.
Une pièce anglaise de Charles II.
- Horan, Mgr. E.-J.
Monnaies d'Italie et de Suisse.
- Lindsay, Révd. M. L.
Médaille du Pont Victoria.
- McGauran, G.-D., Ecr., M. D.
Médailles d'or d'Espagne et de Chine.
Une monnaie russe.
- Moisan, M. Elz., Eccl.
Une monnaie du Portugal.
- Ouellet, M. Honoré, Etud.
Un billet des Etats-Confédérés.
- Panet, M. Philippe, Etud.
Une monnaie suédoise.
- Paquet, M. l'abbé L. Henri.
Billets des Etats-Confédérés.
- Peachy, J.-F. Ecr., architecte.
Un liard de France, tiré des décombres de l'ancien bureau de Poste. (Chien d'or.)
- Pelletier, Révd. M. J.-B.
Une monnaie d'or de George III.
- Poulin, M. P.
Une pièce d'argent d'Innocent XI.
- Verge, M. W., Etud.
Une pièce d'argent de Napoléon I.

ZOOLOGIE.

- Pelletier, W., Ecr.
Deux cochons d'Inde.

Cours des facultés durant l'année 1876-77.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1876-77.)

PREMIER TERME.

- M. M.-E. MÉTHOT.—*De Justitia et Jure*.—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- M. L.-H. PAQUET.—*De Deo Creatore*.—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi; 5 h. P. M. Samedi.
- M. L.-N. BÉGIN.—*De Incarnatione*.—8½ h. P. M. Lundi; 10½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- M. C.-E. LEGARÉ.—*Selecta e Sanctis Evangeliiis*.—8½ h. P. M. Dimanche, Mercredi.
- M. A. PAPINEAU.—Histoire ecclésiastique : *Ab initiis Ecclesie Christi usque ad seculum quartum*.—8½ h. P. M. Mardi, Vendredi.
- N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.
Le Jeudi, à 10½ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de déclamation.

SECOND TERME.

- M. M.-E. MÉTHOT.—*De Justitia et Jure, et de Contractibus*.—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- M. L.-H. PAQUET.—*De peccato originali*.—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi; 5 h. P. M. Samedi.
- M. L.-N. BÉGIN.—*De Incarnatione*.—8½ h. P. M. Lundi; 10½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- M. C.-E. LEGARÉ.—*Selecta e Sanctis Evangeliiis*.—8½ h. P. M. Dimanche, Mercredi.
- M. A. PAPINEAU.—Histoire ecclésiastique : *Ab initiis Ecclesie Christi usque ad seculum quartum*.—8½ h. P. M. Mardi, Vendredi.
- N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M. Conférence spirituelle.
Le Jeudi, à 10½ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de déclamation.

TROISIÈME TERME.

- M. M.-E. MÉTHOT.—*Liber quartus Decretalium*.—5 h. P. M.
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- M. L.-H. PAQUET.—*De Novissimis*.—10 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi,
Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.
- M. L.-N. BÉGIN.—*De Incarnatione*.—8 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Lundi ; 10 $\frac{1}{2}$
h. A. M. Mercredi, Samedi.
- M. C.-E. LEGARÉ.—*Selecta e Sanctis Evangeliiis*.—8 $\frac{1}{2}$ h. P. M.
Dimanche, Mercredi.
- M. A. PAPINEAU.—Histoire ecclésiastique : *Ab initii Ecclesie
Christi usque ad sæculum quartum*.—8 $\frac{1}{2}$ h.
P. M. Mardi, Vendredi.
- N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M. Conférence spirituelle.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1876-77).

PREMIER TERME.

- M. LANGELIER.—Droit civil - - - - - 8 h. A. M.
M. FLYNN. —Droit romain - - - - - 9 h. A. M.
M. TESSIER. —Procédure - - - - - 4 $\frac{1}{2}$ h. P. M.

SECOND TERME.

- M. LANGELIER.—Droit civil - - - - - 8 h. A. M.
M. FLYNN. —Droit romain - - - - - 9 h. A. M.
M. COLSTON. —Droit criminel - - - - - 4 $\frac{1}{2}$ h. P. M.

TROISIÈME TERME.

- M. LANGELIER.—Droit civil - - - - - 8 h. A. M.
M. FLYNN. —Droit romain - - - - - 9 h. A. M.
M. COLSTON. —Droit criminel - - - - - 4 $\frac{1}{2}$ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1876-77).

PREMIER TERME.

- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi, jusqu'au 1^{er} Novembre.
- M. SIMARD.—Maladies des yeux et des oreilles.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, jusqu'au 1^{er} Nov.; de 9. h. A. M. à 10 h. 20 m., Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi, depuis le 1^{er} Nov.
- M. SIMARD.—Pathologie générale.—9 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1^{er} Nov.; 8 h. A. M. tous les jours depuis le 1^{er} Nov.
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Sept., Oct.).
- M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Sept.).
- M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les jours excepté les Mardis (Oct.).
- M. JACKSON.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Mardi, Vendredi (Nov., Déc.).
- M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.
- M. CATELLIER.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours depuis le 1^{er} Nov.
- M. SIMARD.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M. tous les Jedis.
- M. LARUE.—Toxicologie.—3 h. P. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- M. SEWELL.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. LANDRY.—Pathologie externe.—5 h. P. M. tous les jours.
- M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde).
—Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B. Il y a clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME.

- M. LANDRY.—Pathologie externe et Médecine opératoire. 8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 Février.
- M. SIMARD.—Physiologie.—9 h. A. M. tous les jours.
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu)—9½ A. M. Mardi et Vendredi (Jan., Fév.).
- M. JACKSON.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Mars, Avril).
- M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi (Janvier).
- M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi ; 10½ h. A. M. Mardi, Vendredi (Février).
- M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 Février.
- M. LARUE.—Histologie.—11 h. A. M. tous les jours depuis le 20 Février.
- M. CATELLIER.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours jusqu'au 5 Mars.
- M. CATELLIER.—Médecine opératoire pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours, excepté les Jedis, du 5 Mars au 25 Mars.
- M. SIMARD.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M. tous les Jedis.
- M. SEWELL.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 20 de Février.
- M. VERGE.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours depuis le 1^{er} Mars.
- M. JACKSON.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.
- M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hosp de la Miséricorde).
—Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

TROISIÈME TERME.

- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôp. de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai, Juin).
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Mai, Juin).
- M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai).
- M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi (Juin).
- M. LARUE.—Histologie.—11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
- M. LARUE.—Hygiène.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
- M. VERGE.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. JACKSON.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours, excepté les Jeudis.
- M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde).
—Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 4 h. P. M.—Pour la Botanique, voir *Faculté des Arts*.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1876-77).

PREMIER TERME.

- M. LAFLAMME.—Physique.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1^{er} Novembre; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 1^{er} Novembre.
- M. MARCOUX.—Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. tous les jours.
- M. LARUE.—Chimie inorganique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, jusqu'au 1^{er} Novembre; 9 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 1^{er} Novembre.
- M. LANGIS.—Philosophie : Logique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

SECOND TERME.

- M. LA RUE.—Chimie organique.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
- M. LANGIS.—Métaphysique.—8 h. A. M. tous les jours.
- M. LAFLAMME.—Minéralogie et Géologie.—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
- M. MARCOUX.—Géométrie.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. LANGIS.—Philosophie morale.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

N. B. Il se donnera dans ce terme, un cours de Droit naturel et de Droit des gens, et un cours de Droit public de l'Eglise. Les jours et les heures seront indiqués dans le temps.

TROISIÈME TERME.

- M. LAFLAMME.—Botanique.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1^{er} de Mai).
- M. MARCOUX.—Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1^{er} de Mai).
- M. LANGIS.—Métaphysique et Morale.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. MARCOUX.—Astronomie.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

**Cours que les Elèves doivent suivre pendant l'année
1876-77.**

FACULTÉ DE DROIT.

Première année.—Droit romain ; Droit civil.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit criminel.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Première année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie et Hygiène.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale.

Deuxième année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Hygiène, Physiologie, Pathologie générale et Matière médicale.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Tocologie et les Cliniques du troisième terme.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Toxicologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, et des accouchements.

Quatrième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Toxicologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, et des accouchements.

REMARQUEZ.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les étudiants, élèves ou non élèves ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés de subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les élèves en Droit et en Médecine suivent au moins une fois en leur entier les cours publics de la faculté des Arts.

MATIÈRE DES ÉPREUVES

POUR L'INSCRIPTION ET LE BACCALAURÉAT ÈS ARTS, ÈS LETTRES ET
ÈS SCIENCES, JUIN 1876. (1)

PREMIER EXAMEN.

Composition littéraire.—Faire l'éloge de l'éloquence, en donnant une place et une étendue convenable à la réfutation de l'objection suivante :
L'éloquence peut entraîner au mal aussi efficacement qu'au bien, et même peut-être plus, vu les mauvais penchants de la nature humaine.
(On supposera un auditoire un peu lettré, comme il peut se rencontrer à une distribution de prix.)
S. A.

Histoire du Canada.—Gouvernement de Prévost. (Limite et caractère du gouvernement ; principaux événements civils et religieux, dates importantes ; état de la colonie.) (*En Anglais.*)
Nic.

Histoire Universelle.—Pélopidas et Epaminondas.—Pontificat de S. Grégoire VII.—Marie Stuart.
Nic.

Géographie.—Etats-Unis : Bornes, principaux états, fleuves et rivières principales, chaînes de montagnes ; lacs, baies, golfes et population.
Source et embouchure du *Rhin*, ses principaux affluents, et villes principales qu'il arrose.
Nic.

Littérature et Rhétorique.—Du sublime proprement dit : définition.—Distinguer le sublime proprement dit du style sublime.
La métaphore : définition.—Défauts ordinaires de la métaphore.
Qualités de l'action dramatique.
Définition de l'invention.—Différence entre convaincre et persuader.
Siècle d'Auguste. [Étendue de la période.—Genres de littérature cultivés durant cette période.—Principaux écrivains, poètes, prosateurs, orateurs ; indication de leurs ouvrages les plus remarquables.] *Résumé.*
Rim.

(1) Pour la détermination de ces matières, les Supérieurs des différents Collèges affiliés envoient tous les ans, au Recteur de l'Université, chacun une série complète de questions. Parmi toutes les questions envoyées pour une même séance, le sort décide celle qui doit faire l'objet du travail de tous les candidats.

Version grecque.—Attende tibi ipsi. *Deut.* XV. 9.

Τὸ αὐτὸ δὲ τοῦτο παράγγελμα καὶ ἀσθενοῦσι χρῆσιμον, καὶ ἐβρωμένοις ἀρμοδιώτατον. Ἐν μὲν γε ταῖς ἀσθενείαις οἱ ἱατροὶ τοῖς κάμνουσι παρεγγυῶσι προσέχειν αὐτοὺς ἑαυτοῖς, καὶ μηδενὸς τῶν εἰς θεραπείαν ἠκόντων καταμελεῖν. Ὁμοίως δὲ καὶ ὁ ἱατρὸς τῶν ψυχῶν ἡμῶν λόγος τὴν ὑπὸ τῆς ἀμαρτίας κεκακωμένην ψυχὴν διὰ τοῦ μικροῦ τούτου βυθθήματος ἐξιᾶται. Πρόσεχε οὖν σεαυτῷ, ἵνα κατὰ ἀναλογίαν τοῦ πλημμελήματος καὶ τὴν ἐκ τῆς θεραπείας βοήθειαν καταδέξῃ. Μέγα καὶ χαλεπὸν τὸ ἀμάρτημα · πολλῆς σοι χρεία τῆς ἐξομολογήσεως, δακρῶν πικρῶν, συντόνου τῆς ἀγρυπνίας, ἀδιαλείπτου τῆς νηστείας. Κοῦφον καὶ φορητὸν τὸ παράπτωμα · ἐξισαλέσθω καὶ ἡ μετανοια. Μόνον πρόσεχε σεαυτῷ, ἵνα γνωρίζῃς ψυχῆς εὐρωστίαν καὶ νόσον. Πολλοὶ γὰρ ἀπὸ τῆς ἄγαν ἀπροσεξίας μεγάλα καὶ ἀνίατα νοσοῦντες, οὐδὲ αὐτὸ τοῦτο ἴσασι, ὅτι νοσοῦσι. Μέγα δὲ τὸ ἐκ τοῦ παραγγέλματος ὕφελος καὶ τοῖς ἐβρωμένοις περὶ τὰς πράξεις · ὥστε τὸ αὐτὸ καὶ νοσοῦντας ἰᾶται, καὶ ὑγιαίνοντας τελειοῖ.

S. 4.

ST. BASILE.

Version latine.—FAIBLESSE DE L'HOMME.—Quid est homo ! imbecillum corpus, et fragile, nudum, suapte natura inerme, alienæ opis indigens, ad omnem fortunæ contumeliam projectum : quum bene lacertos exercuit, cujuslibet feræ pabulum, cujuslibet victima ; ex infirmis fluidisque contextum, et lineamentis exterioribus nitidum ; frigoris, æstus, laboris impatientis ; ipso rursus situ et otio iturum in tabem ; alimenta metuens sua, quorum modo inopia, modo copia rumpitur : anxie sollicitæque tutelæ, precarii spiritus, et male hærentis, quem pavor repentinus adjectusve ex improvise sonus auribus gravis excutit : soli semper sibi nutrimentum vitiosum et inutile. Miramur in hoc mortem unius, qua singulis opus est ? Numquid enim ut concidat, res magni molimenti est ? Odor illi saporque, et lassitudo, et vigilia, et humor, et cibus, et sine quibus vivere non potest, mortifera sunt. Quocunque se movet, infirmitatis suæ statim conscium, non omne cœlum ferens, aquarum novitatibus, flatuque non familiaris auræ, et tenuissimis causis atque offensionibus morbidum, putre, causarium, fletu vitam auspicatum : quum interim quantos tumultus hoc tam contentum animal movet ? in quantas cogitationes oblitum conditionis suæ venit ? Immortalia, æterna volutat animo, et in nepotes pronepotesque disponit ; quum interim longa copantem eum mors opprimit ; et hoc quod senectus vocatur, pauci sunt circuitus annorum.

Nic.

SÉNÈQUE.

Thème latin.—BONHEUR DE MARCELLUS DANS SON EXIL A MITYLÈNE.—Brutus, dans son traité de la vertu, assure qu'il vit Marcellus exilé à Mitylène, aussi heureux que le comporte la nature de l'homme, et plus passionné que jamais pour les beaux-arts. Aussi ajoute-t-il qu'en le quittant, il crut lui-même partir pour l'exil, et non y laisser ce grand homme. O Marcellus ! tu fus plus heureux de mériter, dans ton exil, les éloges de Brutus, que ceux de la république, dans ton consulat ! Quel illustre banni que celui dont on ne peut se séparer, sans se croire exilé soi-même, et qui inspire de l'admiration à un personnage admiré même de Caton, son beau-père ! Brutus assure encore que César ne voulut point s'arrêter à Mitylène parce qu'il ne pouvait soutenir la vue d'un grand homme humilié par la fortune. Les Sénateurs, par leurs prières unanimes, obtinrent son retour. A voir leur inquiétude et leur tristesse, on eût dit qu'ils avaient tous en ce jour les sentiments de Brutus, et qu'ils demandaient, non pour Marcellus, mais pour eux-mêmes, de n'être pas exilés en vivant loin de lui. Toutefois, le plus beau jour pour Marcellus fut celui où Brutus ne put le quitter et où César n'osa le voir. Ces deux témoignages étaient également glorieux : Brutus s'affligea, César rougit de revenir sans Marcellus.

Rim.

SECOND EXAMEN.

Philosophie.—1° Scepticisme.—Définir le scepticisme et en donner la réfutation.

2° En quoi consiste le système de Lamennais sur la certitude, et comment peut-on le réfuter ?

3° Expliquer l'axiome : *Ex nihilo nihil fit.*

4° Qu'entend-on par union physique et substantielle ? Est-ce cette union qui existe entre l'âme et le corps ? Preuves.

5° Montrer que le consentement des hommes sur l'existence de Dieu ne provient pas des préjugés de l'éducation, ni de la fraude des législateurs, ni de l'ignorance des causes naturelles, ni de la crainte.

6° Quel est le fondement réel de la distinction entre le bien et le mal ? Preuves.

Qué.

Physique.—1° Centre de gravité du triangle (avec démonstration).

2° Lois de la chute des corps. Formules. Causes qui modifient la pesanteur.

3° Niveau d'eau.

4° Siphon.

5° Harmoniques.

6° Chaleur spécifique. Méthode des mélanges pour déterminer les chaleurs spécifiques des corps.

7° Angle limite dans le phénomène de la réfraction de la lumière.

8° Théorie du galvanomètre.

Nic.

- Chimie.*—1° Equivalents.—Métalloïdes et métaux.
 2° Azote, Soufre : Propriétés physiques, propriétés chimiques caractéristiques, et extraction.
 3° Plomb : oxyde et carbonate. Métallurgie ou extraction de ce métal.
 4° Alcool et éther viniques.

Nic.

- Mathématiques.*—1° Ajouter $2\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$ et les $\frac{2}{3}$ de $7\frac{1}{2}$.
 2° J'emprunte une somme à 5 pour cent et je la prête à 6 pour cent, ce qui me fait un bénéfice annuel de \$200. Quel est le capital emprunté ?
 3° Résoudre l'équation :

$$\frac{4}{x-8} + \frac{3}{2x-16} - \frac{5}{24} = \frac{2}{3x-24}$$

- 4° Si a est la longueur du côté d'un cube, trouver la longueur du côté d'un second cube dont le volume soit double du volume du premier.

- 5° Connaissant $\sin a$ et $\cos a$, calculer $\sin \frac{1}{2}a$.

- 6° L'ombre d'un bâton vertical de 6 pieds a 7,85 pieds de longueur horizontale. Trouver l'angle qui mesure la hauteur du soleil.

Qué.

- Astronomie.*—1° *Parallaxe.* Définition—effet sur la position apparente des astres. Parallaxe de hauteur et parallaxe horizontale.

- 2° Distance des étoiles à la terre. Étoiles doubles. Étoiles changeantes et colorées. Nébuleuses. Voie lactée.

Qué.

- Botanique.*—1° Fleur—ses parties.—Inflorescence.

- 2° Transpiration et respiration des plantes.

S. T.

- Minéralogie.*—1° Fer : principales variétés de minerais.—Pyrite : composition.

- 2° Houille et tourbe.

S. T.

- Géologie.*—1° Mode de formation et âge relatif des terrains neptuniens et plutoniques.

- 2° Fossiles : définition, loi relative à leur distribution dans les terrains.

S. T.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

I. RHÉTORIQUE.

Christophe Colomb, après deux mois d'une navigation infructueuse, se voit entouré, une dernière fois, d'un équipage découragé et plein de menaces, s'il ne cingle vers l'Europe. L'intrépide navigateur, rempli d'assurance et de foi dans son projet, parvient à tranquilliser les esprits et obtient un sursis.

Faire le discours que Colomb adressa à son équipage en cette solennelle circonstance.

II. PHILOSOPHIE.

1° Qu'est-ce que l'on entend par les cinq universaux—genre prochain—différence spécifique ?

2° Notion de la méthode en général. Qu'est-ce que la méthode synthétique, analytique ? exemples.

3° L'étendue de l'univers est-elle finie ? Preuve.

4° Qu'entend-on par ontologisme ? Comment se refute-t-il ?

5° Comment répondre à l'objection suivante : Ce que Dieu a prévu arrivera nécessairement ; or ce qui doit nécessairement arriver n'est pas libre ; dont la prescience de Dieu détruit la liberté de l'homme.

6° Le pouvoir politique vient-il d'un contrat social ou bien de Dieu lui-même ? Preuve.

7° Comment se détermine le sujet du pouvoir politique ? Preuve.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À JUILLET 1876.

BACHELIERS.

1^o BACHELIERS ÈS SCIENCES. *

MESSIEURS	MESSIEURS
1856— Jean Delâge.	1871— Avila Cherrier.
Hammond Gowen.	Arthur Desjardins.
1859— Hubert Beaudet.	Charles-Phil. Richard.
Charles-A. Delâge.	Lionel Lindsay,
Narcisse Fortier.	Frédéric Thétreault.
François Gagné.	Pierre Ruel.
1861— Auguste Laverdière.	Arsène Piché.
Hilaire Marceau.	Arthur St. Louis.
Raphaël Danis.	Ferdinand Gauvreaux.
1862— Honoré Constantin.	1872— Raymond Caisse.
O.-C. Godin.	Antoine Lamy.
1863— Willbrod Couture.	Ernest Duguay.
Louis-David Larose.	Philippe-Joseph Brady.
Conrad Gill.	Edmond Duchesnay.
1864— Zéphirin Lorrain.	1873— Edouard Lamontagne (Qué.)
1865— Pierre Boily.	Alphonse Beaudet (Qué.)
Paul Larocque.	Gabriel Cloutier (S. A.)
Antoine Ouellet.	Jean-Baptiste Bérubé (Qué.)
1866— Ernest Audette.	Charles Lespérance (Qué.)
Elzéar Couture.	Joseph Bouliane (S. A.)
Philéas Lessart.	Joseph Drapeau (S. A.)
Herménégilde Dubé.	Jean Pelletier (S. A.)
J.-O. Dubois.	1874— Norbert Proulx (Nic.)
Arthur Duval.	Olivier Beauchesne (Nic.)
1867— Etienne Grondin.	Olivier Mathieu (Qué.)
William Sheehy.	Edouard Pagé (Qué.)
François Cinq-Mars.	Jules Quesnel (S. T.)
Joseph Marquis.	Adolphe Blondin (Nic.)
1868— Régis Guénard.	Anthime Carrières (S. T.)
Nazaire Pâquet.	1875— Joseph Brousseau (Qué.)
1869— Zoël Lambert.	Stephen Proulx (Nic.)
1870— Eutrope Dionne.	Alfred Pâquet (Qué.)
James Ballantyne.	Félix Pinault (Rim.)
Joseph Dumas.	1876— Philippe Hébert (Nic.)
Louis Hébert.	Edouard Belleau (Qué.)
Zéphirin Caron.	Louis Tremblay (S. A.)
Pierre Genest.	Anatole Camiré (Nic.)
Honoré Julien.	Charles Tessier (Nic.)
Napoléon Lemoine.	Zotique Legris (Nic.)

* Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les deux tiers des points alloués à l'examen des Sciences, et au moins le tiers à celui des Lettres.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES. *

MESSIEURS

- 1856— Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857— Joseph Nadeau.
1859— Mathias Huot.
1861— Pierre Mackay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864— Henri Pâquet.
1865— Théodore Jobin.
1866— Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867— Henri Delagrave.
1868— Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1869— Henri Tâtu.
Apollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave

MESSIEURS

- 1869— Adjudant Turcotte.
Frédéric Gauthier.
1870— J.-Bte.-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Félix Gendron.
1871— Théophile Gonther.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872— Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874— Adjudant Samson (Qué.)
1875— Jean Gosselin (Univ.)
David Pampalon (Qué.)
Emile Dionne (Univ.)
Arthur Poliquin (Univ.)
Charles Couture (Univ.)
Eudore Poirier (S. T.)
1876— Thomas Chaparras (Univ.)
Ls.-Jos. Bourassa (S. A.)
Fr.-Xav. Gosselin (Et. pr.)
René Labbé (S. A.)
Joseph Bergeron (Qué.)

3° BACHELIERS ÈS ARTS. 1

MESSIEURS

- 1854— Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855— Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856— Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857— Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858— Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas
Langelier.

MESSIEURS

- 1858— Basile Routhier.
1859— Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860— Napoléon Cinq-Mars.
1861— François Thérien.
1862— Louis-Nazaire Bégin (avec prix
du P. de Galles).
1863— Auguste Gosselin (avec prix du
P. de Galles).
Cyrias Pelletier.
1864— François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865— Joseph-Eudore Cauchon.
Louis Langis (avec prix du P.
de Galles).
Léon Vidal.

* Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les deux tiers des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le tiers à l'examen des *Sciences*.

1 Pour être BACHELIER ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les deux tiers des points alloués, tant à l'examen des *Lettres* qu'à celui des *Sciences*.

MESSIEURS

- 1865— James-George Colston.
Jos -Herménégilde Lecourt.
- 1866— George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau (avec prix
du P. de Galles).
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
- 1868— Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
- 1869— Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
- 1870— Benjamin Demers (avec prix
du P. de Galles).
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
- 1871— Alphonse Pouliot (avec prix
du P. de Galles).
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
- 1872— Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.

MESSIEURS

- 1873— Lindor Ethier (Nic.) (avec prix
du P. de Galles).
Placide Roy (Qué.)
Médéric Roy (Nic.)
Télesphore Lafèche (Nic.)
Delphis Brochu (Qué.)
Arthur Belleau (Qué.)
Charles Fitzpatrick (Qué.)
Jean Gosselin (S. A.)
- 1874— Victor Livernois (Qué.)
Zéphirin Lahaye (Nic.)
Hyppoŕte Sirois (Qué.)
Alfred De La Chevrotière (Qué.)
Louis Savard (Qué.)
Jean Chaisson (Qué.)
Alfred Pouliot (Qué.)
- 1875— Henri Cimon (Qué.)
Cyrille Noël (Qué.)
Grégoire Auclair (Qué.)
Médéric Tremblay (Qué.)
François Faguy (Qué.)
- 1876— Chs.-Eng. Pouliot (Qué.)
Félix Landry (Qué.)
Paul Chenard (S. A.)
Louis Pelletier (S. A.)
Evariste Prince (Nic.)
Joseph Girard (Qué.)
Edouard Pilon (S. T.)
Joseph Lemaitre (Nic.)
Joseph Feuiltault (Qué.)
Pierre Jutras (Nic.)
Alphonse Pelletier (S. A.)
William Verge (Qué.)
Israël Hamel (Nic.)
Joseph Roy (Qué.)

4° BACHELIERS EN MÉDECINE.*

MESSIEURS.

- 1857— Magloire Turcot.
B. Goulet.
- 1858— Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.
John Fitzpatrick.
- 1859— Louis-J.-Alfred Simard.
- 1860— Alfred Lachaine.
- 1861— Apollinaire-E. Grenier.
- 1862— Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delégo.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
- 1863— Ulric Arcand.

MESSIEURS

- 1864— Olivier-Alphonse Hébert.
- 1865— Conrad Gill.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
- 1866— W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
- 1867— Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guernon Lussier.
George Matte.
Albert Phillon.
- 1868— L.-J.-Lactance Archambault.

* Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le premier examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité au moins la note assez bien à tous les examens de terme pendant les neuf premiers termes.

MESSIEURS

- 1868— Louis-Elie Beauchamp.
Charles Gingras.
- 1869— Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre-Ach.-Anaëlet Collet.
Michael Cooté.
- 1870— Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemiro.
- 1871— Evans Rochette.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
- 1872— Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alieyn.
Richard-Tanogède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcôt.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrègue.
Pierre Lemieux.
- 1872— Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
- 1873— Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcôt.
Edmond Brun.

MESSIEURS

- 1873— Théodore Talbot.
- 1874— Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs.-Régis Latraverse.
Tancrede Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace-Mirville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
- 1875— Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St. Just.
George Fréchette.
- 1876— Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcôt.
Pierre Blanchet.
Petrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israël Joncas.
Henri Trudel
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.

5° BACHELIERS EN DROIT.*

MESSIEURS	MESSIEURS
1856— Richard Alleyn. Charles-Etienne Dallaire. Hammond Gowen.	1868— Elzéar-A. Déry. James-N. Humphrey. Théodore Jobin. Gaspard LeMoynes. Crawford-W. Lindsay. Ferdinand Roy.
1857— George Desbarats.	1869— Hector Marchildon.
1858— Côme Morisset. Alexandre Fraser. Guillaume Bossé. Arthur Casgrain. Pantaléon Pelletier.	1870— Henri Delagrave. Stanislas Perreault. René Dupont. Thomas Molony. François-Fortunat Rouleau.
1859— Jean-Baptiste Hébert.	1871— Wilbrod Miller. Isidore-Noël Belleau. Godefroi Gourdeau.
1860— A. Blais. Gaspard Bourdages. Jean-Baptiste Delage. Chs.-Fra.-St. Langelier. A.-Basile Routhier.	1872— Théodore Pâquet. Joseph Maltais. François-Xavier Lemieux. Joseph Alphonse Rouleau. Charles Chartré.
1861— L.-A. Seers. Charles-Narcisse Hamel. F.-Régis Gosselin. Charles-P. Lindsay. Félix Rainville.	1873— Jean-Narcisse Proulx. Honoré-J.-B. Chouinard. Thomas Nesbitt. Taschereau Fortier. Tanerède Grondin. Edouard Bégin.
1862— Henri-Thomas Taschereau. Joseph Etu. Jean Blanchet. Edouard Gauthier. René Casgrain.	1874— Albert-Jos.-Taché Bender. David-Rouleau Barry. C. E.-Léonidas Dionne. Arthur Legaré. Jules Tessier. Robert-St.Barbe Young.
1863— Ludger Hould. Marcel-Hubert Chabof.	1875— Jules-Alexandre LeMoine. Olivier-Eugène Rouillard. Owen-Barnard Devlin. Jean-Charles-L.-T. Chapais. Pierre-Paul-Ernest Smith. Edward-Graves Meredith. Joseph Allaire. Henry-Sebastian O'Connor. Edouard Philbert.
1864— Pierre MacKay. Ivan-Tolkien Wotherspoon. Zéphirin Mayrand.	1876— Rob.-Peel-W. Campbell. Charles Fitzpatrick. Auguste Tessier. Thos.-Connolly Aylwin.
1865— James-George Colston. Raphaël Danis. Louis-Honoré Huot. Cyrias Pelletier. Alfred Prendergast. Jules-Ernest Larue.	
1866— François-Xavier Audet. Jean-Alfred Charlebois. Tréfié Ouimet. Lucien-Amédée Turcotte.	
1867— Joseph Bédard. Charles-Ignace Gill. Guillaume Languedoc.	
1867— Léon Vidal.	
1868— Joseph-Eudore Cauchon.	

* Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité au moins la note assez bien à tous les examens de terme pendant tout le cours.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE. *

MESSIEURS

- 1870— George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871— Joseph-Clovis Laffamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872— Henri Tétu.
Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873— Anselme Rhéaume.
1874— Adalbert Blanchet (Qué.)
T.-Michel Labrecque (Qué.)
Edouard Carrier (Qué.)
Paul Dubé (S. A.)
Zéphirin Caron (S. A.)
Fortunat Pelletier (S. A.)
Narcisse Proulx (S. A.)
Octave Pelletier (S. A.)
John O'Farrell (S. A.)
Patrick Towhay (S. A.)

MESSIEURS

- 1874— Joseph Lavery (S. A.)
Frs.-Xavier Garneau (S. A.)
Charles Richard (S. A.)
1875— Lionel Lindsay (Qué.)
Cléophas Gagnon (Qué.)
Eric Audette (Qué.)
Frs.-Honoré Bélanger (Qué.)
Ernest Nadeau (Qué.)
Jacques Gauthier (Qué.)
Joseph-Alph. Huart (Qué.)
John Hogan (Qué.)
Edward Walker (Qué.)
Patrick-M. O'Leary (S. A.)
Alphonse Carbonneau (Rim.)
1876— Michael McKeuzie (Qué.)
William-B. McDonald (Qué.)
Arthur Caron (Qué.)
Placide Roy (Qué.)
Jean Chaisson (Qué.)
Olivier Mathieu (Qué.)
Louis Guérin (Qué.)
Gabriel Cloutier (S. A.)
Jean-B. Gosselin (S. A.)

MAITRES OU LICENCIÉS.

1° MAITRES ÈS ARTS.

MESSIEURS

- 1857— Thos.-E. Hamel, *ad eundem*.
Cyrille-E. Legaré, *ad eundem*.
1858— Louis Beaudet, *ad eundem*.
1859— Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863— François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.

MESSIEURS

- 1866— André Pelletier.
Irénée Douville.
1867— Antonin Nantel.
François-A.-Hubert Larus.
1868— J.-Elie Panneton.
Isaïe Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871— Charles Bacon.
1874— Thomas Maurault.
1876— Charles Baillairgé.
Elzégar Couture.

* Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE, il faut avoir mérité au moins la note assez bien à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

2° LICENCIÉS EN MÉDECINE.

- | MESSIEURS | MESSIEURS |
|---|--|
| 1856— Napoléon Lavoie, avec distinction. | 1870— Wilbrod Mayrand. |
| François-A.-Hubert Larue, avec distinction. | Louis-Elie Beauchamp. |
| 1860— Romuald Gariépy, avec distinction. | Napoléon Fiset. |
| Louis-J.-Alfred Simard, avec grande distinction. | Antoine Larue. |
| 1861— Alfred Lachaine, avec distinction. | Edmond de Sales Laterrière. |
| 1863— Charles-Antoine Delâge, avec distinction. | George Garon. |
| Napoléon Dion, avec distinction. | Horace Crépault. |
| Charles Verge, avec distinction. | 1871— Michael Cooté. |
| Laurent Catellier. | Adolphe Lemire. |
| 1866— Damase Archambault. | Cyrille-Emile Vaillancourt. |
| Charles-Alexandre Lesage. | 1872— Joseph-Eusébe Groudin. |
| 1867— F.-X.-Edmond Héroux, avec distinction. | Basile Desrochers. |
| Camille Lafontaine. | Gustavo Turcotte. |
| Thomas-Godfrey McGrath, avec distinction. | Moïse Rheault. |
| Lucien Moraud. | Joseph-Edouard Ladrière. |
| 1868— Solfrid-Wilbrod Larue. | Joseph-Benjamin Blouin |
| Romuald Fiset, avec distinction. | Evans Rochette, avec distinction. |
| Michael Ahern, avec distinction. | 1873— William Maguire. |
| Henri-Josué Martin. | 1874— Edwin Turcot, avec distinction. |
| J.-Edouard Badeaux, avec distinction. | Ephrem Olivier, avec distinction. |
| 1869— Jules Guernon-Lussier, avec distinction. | Philippe Charest, avec distinction. |
| A.-George Matte, avec distinction. | Honoré Labrecque. |
| Paul-Etienne Grandbois, avec grande distinction. | Charles Clément. |
| Cyrille Lacombe, avec distinction. | Odilon Lauriault. |
| J. Bte. Bolduc, avec distinction. | Chs.-Nérée Beauchemin. |
| A.-Albert Phillon, avec distinction. | Théodore-A. Talbot. |
| Zotique Rousseau. | Thomas Tremblay, |
| Hubert Neilson. | Richard-Ph. Alleyn. |
| 1870— Edmond Gauvreau. | Charles-A. Casgrain. |
| Charles Gingras. | M.-R.-A. Tancred Fortier. |
| Is.-J.-Lactance Archambault, avec grande distinction. | Louis-Napoléon Fortin, avec distinction. |
| Alfred-Miville Dechêne, avec grande distinction. | Jules-Nelson Fraser. |
| Chs. Delagrave, avec distinction. | Pierre-E. Lemieux. |
| Edouard Rouleau, avec distinction. | Auguste Ross. |
| | 1875— Fl.-Ch.-Tancred Lamoureux. |
| | Eusébe Beaudry. |
| | Joseph-Eugène Turcot. |
| | George Bolduc. |
| | Léandre Hamelin. |
| | Narcisse-Arthur Desjardins. |
| | Louis-Joseph Dostaler. |
| | George-D.-B. Watters. |
| | 1876— Auguste Bourbonnais, avec distinction. |
| | Mat.-Alf.-Arsène Falardeau. |
| | Alfred Paquin. |
| | G. Al.-Philibert Tanguay. |
| | André-David Lepage. |
| | Chs.-Alphonse Dubé. |

3° LICENCIÉS EN DROIT.

- | MESSIEURS | MESSIEURS |
|--|---|
| 1860—Côme-A. Morisset, avec distinction. | 1871—Charles Darveau.
Ernest Cimon. |
| 1861—Chs.-Frs.-Stanislas Langelier, avec grande distinction. | 1872—Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte. |
| 1862—Charles-Narcisse Hamel, avec distinction. | 1873—Edmand-James Flynn, avec distinction. |
| 1865—James-George Colston, avec grande distinction. | 1874—Louis Asselin, avec distinction.
Lawrence Cannon. |
| 1868—Joseph Bédard, avec distinction.
Lucien Turcotte, avec grande distinction. | 1875—Louis-Philippe Sirois, avec distinction.
Charles Langelier. |
| | 1876—Alphonse Pouliol. |

4° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

- | MESSIEURS | MESSIEURS |
|---|---|
| 1870—Rémi Faure, avec grande distinction. | 1873—Thomas Bérubé, avec grande distinction. |
| 1871—Louis Gauthier, avec grande distinction. | Cyrille-Alfred Marois, avec distinction. |
| 1872—Adrien Papineau, avec distinction. | 1875—Anselme-Napoléon Rhéaume, avec grande distinction. |
| Clovis Laflamme, avec grande distinction. | 1876—Edward Walker, avec distinction. |

DOCTEURS.

1° DOCTEUR ÈS SCIENCES.

- 1857—M. Thomas-Sterry Hunt.

2° DOCTEURS ÈS LETTRES.

- 1857—M. Jean Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'Hon. Pierre J.-O. Chauveau.

3° DOCTEURS EN MÉDECINE.

- | MESSIEURS | MESSIEURS |
|--|---|
| 1854—Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson. | 1865—Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert. |
| 1858—Charles-Eusèbe Lemieux. | 1866—L.-Conrad Gill. |
| 1859—François-A.-Hubert Larue. | 1867—David-Louis Larose.
L.-T.-Eugène Rousseau. |
| 1865—Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Deléage.
Napoléon Dion. | 1870—Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Jos.-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechêne.
Alfred Beauchemin. |
| | 1871—Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet. |
| | 1872—Malcolm Guay. |

MESSIEURS

- 1872— Félix-Emile Dubé.
 1873— Zéphirin Gravel.
 Ernest Delisle.
 Michel Fiset.
 Louis Gauvreau.
 Arthur Vallée.
 1874— Samuel Pouliot.
 Narcisse-Eutrope Dionne.
 Joseph-Phidime Giguère.
 Josué-Nic. Pinault.
 Onésime Mazurette.
 Damase Rossignol.
 1875— Joseph-Philéas Boulet.

MESSIEURS

- 1875— Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
 Wenceslas Bilodeau.
 1876— Jos.-Côme Maranda.
 Jos.-Hu.-Amb. Matte.
 Hugues-Ev. Desrosiers.
 Louis-Frémont Burroughs.
 J.-Fr.-Régis Latraverse.
 Patrick-Ge. Jennings.
 Arthur-Laphorn Smith.
 Michel-Delphis Brochu.
 Flavien-Alfred Dion.
 Thomas Laliberté.

4^o DOCTEURS EN DROIT.

- 1854— L'Hon. Augustin-Norbert Morin.
 M. Jacques Crémazie.
 1855— L'Hon. William Badgley.
 L'Hon. Jean-Thomas Taschereau.
 L'Hon. Joseph-Ulric Tessier.
 1857— M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eundem*.
 1864— M. George-D. Gibbs, *honoraire*.
 1865— L'Hon. René-Edouard Caron.
 L'Hon. John-Dewey Day.
 L'Hon. Napoléon Casault.
 M. Jean Langlois.
 1870— M. James-George Colston.

5^o DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

- 1852— M. Léon Gingras, *ad eundem*.
 1853— M. Louis-Jacques Casault, *ad eundem*.
 1856— Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, en droit canonique, *ad eundem*.
 1865— M. Benjamin Pâquet, *ad eundem*.
 M. Ls.-Hon. Pâquet, *ad eundem*.
 M. Ls.-Naz. Bégin, *ad eundem*.
 1871— M. Rémi Faure.
 M. Louis Gauthier.
 1873— M. Joseph-Clovis Lafamme.

Prix du Prince de Galles. (1)

RHÉTORIQUE.

- 1873.— Alfred Cloutier, (Qué.)
 1874.— Joseph Lemaitre, (Nic.)
 1875.— Alphonse Lemieux, (Qué.)

PHILOSOPHIE.

- 1875.— Ls.-Félix Pinault, (Rim.)

Concours de poésie.—(1875.)

- Médaille d'or*—M. L. Lorrain, *Iberville*.
Médaille d'argent.—M. l'abbé N. Caron, *Curé de St. Winceslas*.
Médaille de bronze.—M. Onés. Fortier, *St. Louis, Comté de Kent, N. B.*
Mentions honorables.—MM. W. Chapman, *St. François, Beauce*.
 Gaston Wiallard, *Montréal*.

(1) Depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat.

 Prix Sewell.—(1876.)

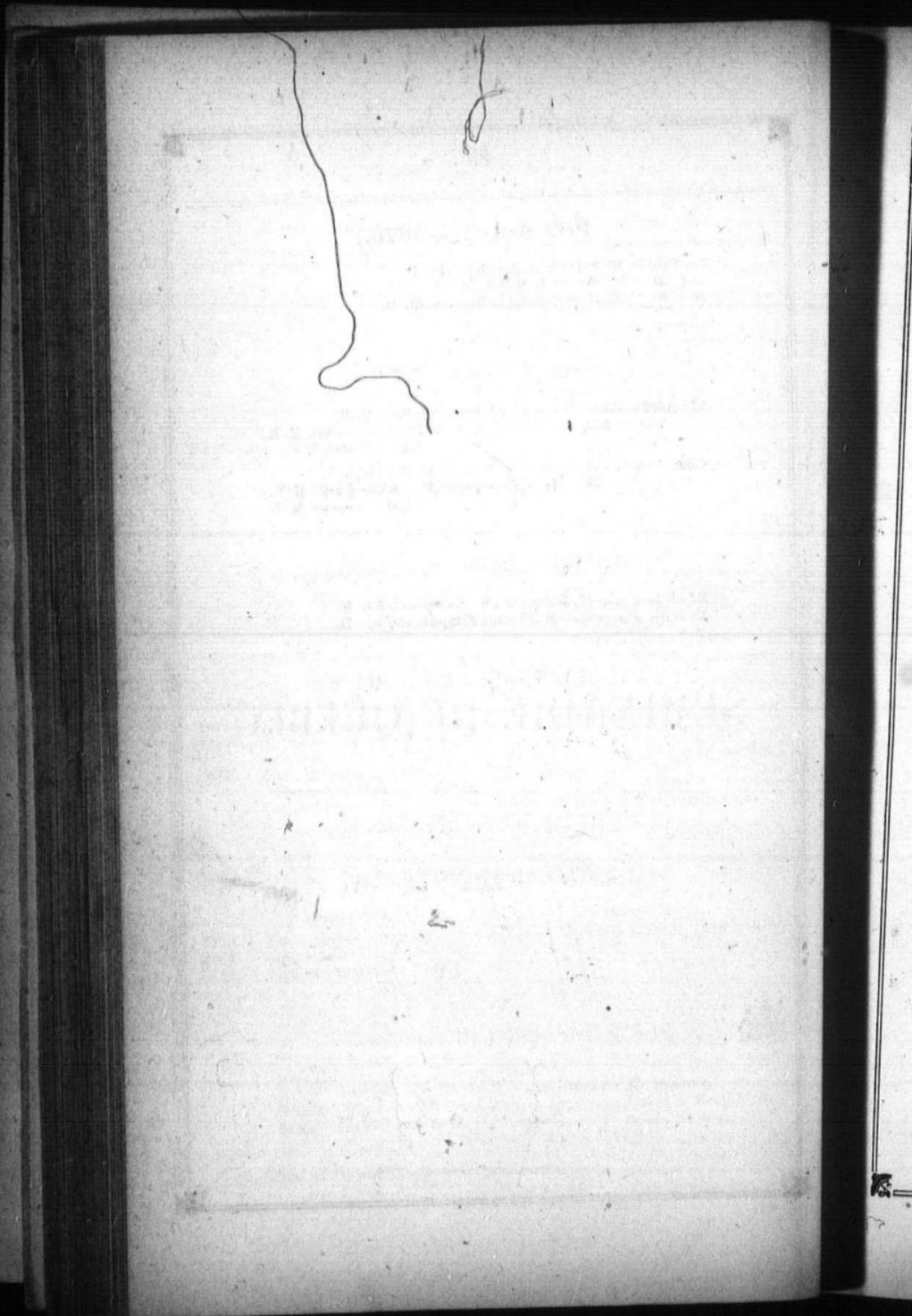
- 1er Prix.—M. Patrick-G. Jennings, M. D.
 2nd do M. Arthur-L. Smith, M. D.
 3e do M. Michel-Delphis Brochu, M. D.

 Prix Morrin.—(1876.)

- 2de Année.—1er Prix.—M. Alphonse Méthot, M. B.
 2nd do *Ex æquo* MM. Pierre Blanchet, M. B.
 Henri Trudel, M. B.
 4ème Année.—1er Prix.—M. Patrick-G. Jennings, M. D.
 2nd do *Ex æquo* MM. Arthur Smith, M. D.
 David Lepage, M. L.

 Médailles Dufferin.—(1876.)

- Médaille d'or.—M. Robert-P.-W. Campbell, LL. B.
 Médaille d'argent.—M. Charles Fitzpatrick, LL. B.
-



OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1875-76

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DE SAINT-LAZARE 1844

ANNÉE 1875-76.

SEMINAIRE DE QUEBEC.

Supérieur.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.

Directeurs.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT.
 M. ADOLPHE-IGNACE-IRÉNÉE LEGARÉ, *Procureur*.
 M. CYRILLE-ÉTIENNE LEGARÉ.
 M. PIERRE ROUSSEL.
 M. LOUIS-NAPOLÉON MAINGUI, *Assistant-Procureur*.
 M. LOUIS BEAUDET.
 M. BENJAMIN PAQUET, *absent*.
 M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
 M. VICTOR-P. LEGARÉ.
 M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN.

Prêtres auxiliaires.

M. JEAN-FRANÇOIS BAILLAIRGÉ.
 M. LOUIS-JACQUES LANGIS.
 M. ANDRÉ-ALBERT BLAIS, *absent*.
 * M. ERNEST AUDETTE.
 M. DARIE LEMIEUX.
 M. GEORGE FRASER.
 M. CLOVIS LAFLAMME.
 M. EDMOND MARCOUX.
 M. FÉLIX GENDRON.
 M. JAMES BALLANTYNE.
 M. ANSELME RHÉAUME.
 M. CLÉOPHAS GAGNON.

• Décédé le 14 mai 1876.

GRAND SÉMINAIRE.

1875-76.

—
Directeur.

M. C.-E. LEGARÉ.

—
Professeurs.

M. M.-E. MÉTHOT.

M. L.-H. PAQUET.

M. L.-N. BÉGIN.

M. C.-E. LEGARÉ.

M. T.-E. HAMEL.

—
Etudiants en Théologie (1875-76).

- MM. Alphonse Beudet, *Lotbinière*.
 * François-Honoré Bélanger, T. B., *Québec*.
 François-Xavier Bélanger, *Pointe-aux-Trembles*.
 George Boulet, *Saint-Evariste*.
 Joseph Brousseau, S. B., *Sainte-Hénédi.e*.
 Arthur Caron, T. B., *Québec*.
 Jean Chaisson, A. B., T. B., *Charlottetown, P. E.*
 George Cicolari, *Kingston, Ont.*
 Henri Cimon, A. B., *Malbaie*.
 Ferdinand Corrivault, *St. Joseph de Lévis*.
 * Alphonse D'Auteuil, *Saint-Denis (en bas)*.
 François Faguy, A. B., *Québec*.

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

- James Farely, *Kingston, Ont.*
 * Jacques Gauthier, T. B., *Québec.*
 Louis Guérin, T. B., *Saint-Joachim.*
 William Hamilton, *Amherst, N. E.*
 John Hogan, T. B., *Kingston, Ont.*
 Victor Huart, A. B., T. B., *Québec.*
 Jean-Marie Jolys, natif de France, pour les Missions de
 la *Rivière McKenzie.*
 Thomas-P. Kelly, *Kingston, Ont.*
 * Thomas-Michel Labrecque, A. B., T. B., *Saint-Anselme.*
 * Michael Laffin, *Diocèse d'Arichat, N. E.*
 Olivier Mathieu, S. B., T. B., *Québec.*
 * George McAuley, *Diocèse d'Arichat, N. E.*
 Laughlin McDonald, *Diocèse de Charlottetown, P. E.*
 * William-B. McDonald, T. B., *Diocèse d'Arichat, N. E.*
 * Michael McKenzie, T. B., *Diocèse d'Arichat, N. E.*
 Prosper Meunier, *Saint-Augustin.*
 Elzéar Moisan, *Québec.*
 * Ernest Nadeau, A. B., T. B., *Rivière-du-Loup (en bas).*
 Cyrille Noël, A. B., *Saint-Michel.*
 Edouard Pagé, S. B., *Nicolet.*
 David Pampalon, L. B., *Québec.*
 Alfred Pâquet, S. B., *Saint-Nicholas.*
 * Narcisse Parant, L. B., *Québec.*
 * Joseph-Edouard Parent, *B. auport.*
 * Ludger Pérusse, *Lotbinière.*
 Joseph Quinan, *Diocèse d'Arichat, N. E.*
 * Joseph-Edouard Roy, *Québec.*
 Placide Roy, A. B., T. B., *Saint-Anselme.*
 Louis Savard, A. B., *Malbaie.*
 Amédée-M. Tremblay, A. B., *Baie Saint-Paul.*
 Edward Walker, T. L., *Diocèse de Charlottetown, P. E.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

PETIT SEMINAIRE.

1875-76.

—
Directeur.

M. VICTOR-P. LEGARÉ.

—
Préfet des Etudes.

M. L. BEAUDET.

—
Professeurs.

- M. L. LANGIS, *de Philosophie.*
 M. C. LAFLAMME, *de Botanique, de Minéralogie, de
Géologie et de Physique.*
 M. F.-A.-H. LARUE, *de Chimie.*
 M. E. MARCOUX, *de Mathématiques et d'Astronomie.*
 M. M. LABRECQUE, *de Rhétorique.*
 M. C. GAGNON, *de Seconde.*
 M. F. FAGUY, *de Troisième.*
 M. C. NOEL, *de Quatrième.*
 M. O. MATHIEU, *de Cinquième.*
 M. D. PAMPALON, *de Sixième.*
 M. A-M. TREMBLAY, *de Septième.*
 M. J. BROUSSEAU, *des Eléments.*
 M. L. GUÉRIN, *de Huitième (div. française).*
 M. J. BALLANTYNE, *de Huitième (div. anglaise).*
 M. P. ROY, *Histoire du Canada en Rhétorique, Histoire
Générale en Seconde, et Histoire du Moyen-Age en
Troisième.*

Anglais.

- M. E. AUDETTE,
 M. J. BALLANTYNE,
 M. F.-H. BÉLANGER,
 M. MCKERNAN.

Instruction Religieuse.

- M. P. ROUSSEL, *Philosophie et Rhétorique*. Les erreurs modernes — Accord de la Foi et de la raison.
- M. A. RHÉAUME, *Seconde*. Controverse : le péché originel, la grâce et la justification.
- M. C. LAFLAMME, *Troisième*. Controverse : l'Eucharistie.
- M. E. MARCOUX, *Quatrième*. Controverse : les Sacrements, moins l'Eucharistie.
- M. T.-E. HAMEL, *Cinquième*. Catéchisme raisonné : 3ième partie, les Commandements et la Prière.
- M. G. FRASER, *Sixième*. Catéchisme raisonné : 2de partie, les Sacrements.
- M. F. GENDRON, *Septième*. Catéchisme raisonné : 1re partie, le Symbole.
- M. F.-X. BÉLANGER, *Eléments* (comme en *Septième*).
- M. J. BALLANTYNE, *Huitième*. Petit Catéchisme et Catéchisme anglais.

Musique Vocale et Instrumentale.

- M. G. FRASER,
M. MCKERNAN,
M. C. LAVIGUEUR,
M. E. ROCHETTE.

Dessin.

- M. P. GENEST.

Maîtres de Salle.

- M. F. GENDRON,
M. J. GAUTHIER,
M. A. D'AUTEUIL,
M. E. MOISAN,
M. F.-X. BÉLANGER,
M. E. PAGÉ,
M. L. SAVARD,
M. H. CIMON.

ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

1875-76.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Edouard Belleau, *St. Michel*, Pensionnaire, S. B.
 Joseph Bergeron, *St. Antoine*, P., L. B.
 Alfred Boissinot, *Lévis*, Externe.
 François Bôutin, *Ste. Marie (Beauce)*, P.
 Benjamin Dionne, *St. Denis*, P.
 Joseph Elie dit Broton, *Québec*, E.
 Joseph Feuiltault, *St. Vital*, P., A. B.
 Joseph Girard, *Baie St. Paul*, P., A. B.
 Félix Landry, *Carleton (B. des C.)*, E., A. B., Second Prix Demers.
 Olivier Moisan, *Québec*, E.
 Honoré Ouellet, *Québec*, E.
 Abraham Paradis, *Ancienne Lorette*, E.
 Wenceslas Plaisance, *St. Jean Deschaillons*, P.
 Eugène Pouliot, *Rivière du Loup*, P., A. B., Premier Prix Demers.
 Joseph Roy, *St. Charles*, P., A. B.
 William Verge, *Carleton*, E., A. B.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Eugène Belleau, *Québec*, P.
 Herménégilde Bouffard, *St. Laurent (Rte d'Orléans)*, P.
 Victor Charland, *Lévis*, P.
 John Corbett, *Charlottetown*, P. E., P.
 William Delaney, *Iles de la Magdeleine*, P.
 Jean-Baptiste Dupuis, *St. Thomas*, P.
 Alexandre Gauvreau, *Québec*, E.
 Eugène Gauvreau, *Idem*, E.
 Henri Guoin, *Batiscan*, P. Première Médaille Dufferin.
 Philéas Laberge, *Québec*, E.
 Alfred Langlois, *Ste. Claire*, P.
 George Lemay, *St. Boniface (Manitoba)*, P.
 Alphonse Lemieux, *Québec*, E. Seconde Médaille Dufferin.
 Gilbert Lemieux, *Lévis*, P.
 Joseph Lemieux, *Chicoutimi*, P.
 Odilon Marois, *Québec*, P.
 Pierre Martineau, *St. François (Rivière du Sud)*, P.
 John McDonald, *Bathurst, N. B.*, P.
 Clément Morrison, *Charlottetown*, P. E., P.
 Edmond Paradis, *Québec*, P.
 Napoléon Prévost, *Idem*, E.

Joseph Rouleau, *St. Laurent (Ile d'Orléans)*, P.
 Joseph-E. Roy Lévis, P.
 Joseph Savard, *Québec*, E.
 Eugène Simard, *Montréal*, P.
 Joseph Turcotte, *Saint-Jean, I. O.*, P.
 Arthur Vaillancourt, *Québec*, E.

RHÉTORIQUE.

Arthur Audette, *Québec*, E.
 Joseph Beaudouin, *Broughton*, P.
 George Bellerive, *Idem*, E.
 Edmond Bernier, *St. Charles*, P.
 William Blagdon, *Québec*, E.
 Paul Blouin, *Québec*, E.
 Edouard Bouffard, *St. Laurent, I. O.*, P.
 Charles Boulay, *Québec*, P.
 Onésiphore Cantin, *N. D. de Lévis*, P.
 Gustave Casgrain, *L'Islet*, P.
 Joseph Chouinard, *Québec*, E.
 Célestin Côté, *Ange-Gardien*, P.
 Joseph Dallaire, *St. Charles*, P.
 Pierre D'Auteuil, *Rivière-Ouelle*, P.
 Elzéar Delamare, *Hébertville*, P.
 Edmond Desrochers, *Ste. Croix*, P.
 Joseph Dugal, *Québec*, E.
 * Napoléon Faucher, *Idem*, E.
 Maxime Fillion, *St. Bernard*, P.
 Adalbert Fontaine, *St. Jacques, Montcalm*, E.
 Honoré Fréchette, *St. Nicholas*, P.
 Louis Gagnon, *Sté. Anne du Saguenay*, P.
 Octave Gagnon, *Québec*, E.
 Alphonse Garneau, *Idem*, E.
 ** Louis Gosselin, *St. Etienne de Lauson*, P.
 Arthur Gouin, *Grondines*, P.
 Charles Gouin, *Idem*, P.
 Arthur Hébert, *Québec*, E.
 Elzéar Hudon, *St. Antonin*, P.
 Alexandre Lafrance, *Charlesbourg*, P.
 Arthur Marchand, *St. André*, P.
 Alphonse Marcoux, *St. Charles*, P.
 Philippe Panet, *Québec*, P.
 Louis Pâquet, *St. Nicholas*, P.
 Georges Paquin, *Portneuf*, P.

* Décédé en janvier 1876.

** Décédé en mars 1876.

- MM. Frs.-Xavier Paradis, *Québec*, P.
 Louis Paradis, *St. Foye*, P.
 Joseph Rochette, *Québec*, P.
 Achille Routier, *St. Sylvestre*, P.
 Arthur Scott, *St. Nicholas*, P.
 Elzéar Taschereau, *Rivière du Loup (en bas)*, P.
 Joseph Valin, *St. Augustin*, E.

SECONDE.

- MM. Edouard Bélanger, *St. Casimir*, P.
 Louis Belleau, *St. Michel*, P.
 Edmond Boulanger, *Alma, Saguenay*, E.
 Achille Carrier, *Québec*, E.
 Honoré Chassé, *Idem*, E.
 Etienne Corrivault, *Idem*, E.
 Adolphe De Blois, *Canardière*, P.
 Arthur De Blois, *Idem*, P.
 Eugène De Blois, *Idem*, E.
 Alexandre DeFoy, *Québec*, E.
 Sifroy Dumont, *St. André*, P.
 Henri Faucher, *Québec*, E.
 Adélar Fiset, *St. Michel*, P.
 Auguste Fortin, *Québec*, E.
 Philéas Gauvreau, *Idem*, E.
 Zéphirin Giasson, *L'Islet*, P.
 François-Xavier Gosselin, *St. Etienne de Lauzon*, P.
 Valère Gosselin, *St. Laurent, I. O.*, P.
 Irénée Goulet, *Ange-Gardien*, P.
 Henri Hamel, *Québec*, E.
 Lomer Hamel, *Idem*, E.
 Joseph Hudon dit Beaulieu, *Kamouraska*, P.
 William Jolicœur, *Québec*, E.
 Elzéar Laberge, *Idem*, E.
 Thomas Labrecque, *St. Joseph de Lévis*, P.
 Octave Labrie, *Québec*, E.
 Evariste Langis, *Bic*, P.
 Samuel Langis, *Bic*, P.
 Honoré Langlois, *Lotbinière*, P.
 Thomas Lauzé, *St. Edouard de Lotbinière*, P.
 Etienne Legaré, *Québec*, E.
 Siméon Lelièvre, *Idem*, E.
 Albert Lemay, *Lotbinière*, P.
 Charles-Eusèbe Lemieux, *Québec*, P.
 François Lemieux, *Buckland*, P.
 William Lemieux, *Chicoutimi*, P.
 Edmond Lortie, *Québec*, E.
 Théophile Lortie, *Idem*, E.

- MM. Albert Malouin, *Idem*, E.
 George Mathieu, *Idem*, E.
 George O'Brien, *Savannah (Georgia)*, P.
 Antoine Pampalon, *Lévis*, P.
 Joseph Pelletier, *Montréal*, P.
 Philippe Picard, *Québec*, E.
 James Prendergast, *Idem*, P.
 Albert Rouleau, *Idem*, E.
 Achille Rousseau, *St. Michel*, P.
 Elzébert Roy, *Québec*, P.
 Narcisse Roy, *Idem*, P.
 Rodolphe Roy, *St. Irénée*, P.
 Alfred Soulard, *Québec*, E.
 Théophilé Trudel, *Idem*, P.

TROISIÈME.

- MM. Edouard Bellerive, *Québec*, E.
 Pierre Bidégaré, *Idem*, E.
 Eugène Boyd, *Idem*, P.
 Gaudiose Brousseau, *Idem*, E.
 Ernest Chouinard, *Idem*, E.
 Jacques Collin, *St. Thomas*, P.
 François Corrigan, *Stoneham*, P.
 David Daigle, *Charlesbourg*, P.
 Pierre DeBlois, *St. François, I. O.*, P.
 Léon Dessane, *Québec*, E.
 Hermann Dombrowski, *Idem*, E.
 Casimir Drolet, *Idem*, E.
 Emile Faucher, *Idem*, E.
 Joseph Feuilletéau, *Idem*, E.
 Alphonse Filteau, *Lévis*, P.
 Joseph Genest, *Québec*, E.
 Léon Gingras, *Idem*, E.
 Pierre Guay, *Chicoutimi*, P.
 Alexandre Jodoin, *Lévis*, P.
 Isaye LaBrie, *Idem*, P.
 Alphonse Lamothé, *Québec*, P.
 Xavier Laplante, *Beauport*, E.
 Eugène Larue, *Québec*, E.
 George LeBbutillier, *Percé*, P.
 Clément Leclerc, *St. Pierre, I. O.*, P.
 Victor Lemieux, *Québec*, E.
 Henri Lepage, *Idem*, E.
 Hubert Lessard, *St. Joachim*, E.
 Arthur Lynch, *Québec*, P.
 George Matte, *Idem*, E.

- MM. Alexis Nadeau, *Notre-Dame-du-Portage*, P.
 Elzéar Pelletier, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
 Fortunat Rouleau, *St. Laurent, I. O.*, P.
 Arthur St. Pierre, *St. Joseph de Lévis*, P.
 Emile Tardivel, *Québec*, P.
 Théophile Turcotte, *St. Evariste*, P.
 Edmond Verret, *St. Ambroise (Jeune Lorette)*, P.

QUATRIÈME.

- MM. Gaudios Allair, *Québec*, E.
 Napoléon Angers, *Pointe-aux-Trembles*, P.
 Philibert Audet, *Ste. Hénédière*, P.
 Hyppolite Bernier, *Notre-Dame-de-Lévis*, P.
 Alphonse Boissonneault, *Québec*, P.
 Elie Bouillé, *Deschambault*, P.
 Jean Bouffard, *St. Laurent, I. O.*, P.
 Stánislas Caron, *Québec*, E.
 Aloïse Chandonnet, *St. Jean Deschailions*, P.
 Philéas Corriveau, *Québec*, E.
 Louis Coulombe, *St. Thomas*, P.
 Henri Defoy, *Québec*, E.
 Marcuis Delisle, *Pointe-aux-Trembles*, P.
 Albert DeVillers, *Lotbinière*, P.
 Paul DeVillers, *Lotbinière*, P.
 Louis Dion, *Québec*, E.
 Gustave Dubuc, *St. Raymond*, P.
 Joseph Fortin, *St. Anicet*, E.
 Wilbrod Fournier, *Québec*, E.
 Henri Frémont, *Idem*, E.
 Louis de Gonsague Giroux, *Beauport*, E.
 Adélar Gosselin, *St. Charles*, P.
 François Gravel, *Château-Richer*, P.
 Charles Grenier, *Québec*, E.
 Siméon Jolicœur, *Idem*, E.
 Esdras Labonté, *Ste. Marguerite*, P.
 Philéas Laliberté, *St. Jean, I. O.*, P.
 Eudore Lamontagne, *Québec*, P.
 Joseph Larue, *St. Antoine*, E.
 Charles Lebel, *St. Gervais*, P.
 Paul Marcoux, *Beauport*, P.
 Philéas Méthot, *Cap St. Ignace*, P.
 Alfred Morency, *Ste. Marie de la Beauce*, P.
 Gédéon Morency, *Idem*, P.
 * George Morency, *Idem*, P.
 Napoléon Morency, *Idem*, P.

* Décédé en décembre 1875.

- MM. Alfred Morin, *Québec, P.*
 David Morin, *Idem, E.*
 Jean-Baptiste Morin, *Idem, E.*
 Philéas Morin, *St. Anselme, P.*
 Cyrille Paradis, *New Hampshire, P.*
 Edmond Paré, *Québec E.*
 Charles Prévost, *Idem, E.*
 François Proulx, *Deschambault, P.*
 Siméon Racine, *Québec, E.*
 Eugène Roy, *Berthier, P.*
 Octave Roy, *Ancienne Lorette, P.*
 Jean-Baptiste Ruel, *St. Charles, P.*
 Henri Savard, *Malbaie, P.*
 Joseph St. Amant, *St. Alban, P.*
 Joseph Tessier, *Ancienne Lorette, E.*
 Philéas Théberge, *St. François, Rivière-du-Sud, P.*
 Augustin Vézina, *Ange-Gardien, P.*

CINQUIÈME.

- MM. Aurélien Angers, *Québec, E.*
 John Barry, *Escoumins, P.*
 George Beaudouin, *Broughton, P.*
 Alphonse Beaulieu, *St. Joseph de Lévis, P.*
 William Beaulieu, *Rivière du Loup, (en bas), P.*
 Alphonse Bernier, *Lévis, P.*
 Omer Blais, *Québec, E.*
 Thomas Blondeau, *St. Pascal, P.*
 Michaël Brophy, *St. Foye, E.*
 J.-B. Cantin, *Lévis, E.*
 Cléophas Charland, *Lévis, P.*
 Appollinaire Corriveau, *Québec, E.*
 Cyrille Couet, *Idem, E.*
 Charles Darveau, *Idem, E.*
 Philémon DeVarennes, *Les Ecureuils, P.*
 Horace Dion, *St. Jean-Port-Joli, E.*
 Édouard Dorion, *Québec, E.*
 Joseph Dorion, *Château-Richer, P.*
 Eugène Drolet, *Québec, E.*
 Joseph Drolet, *Idem, E.*
 Alphonse Dumontier, *Lévis, P.*
 Thomas Dunn, *Québec, P.*
 Arthur Faucher, *Idem, E.*
 Achillé Fiset, *St. Thomas, P.*
 Ernest Fortin, *St. Joachim, P.*
 George Gagnon, *Québec, E.*

MM. Joseph Galarneau, *Charlesbourg, E.*Eusèbe Genest, *Québec, E.*Théodule Giguère, *Idem, E.*Alfred Gingras, *Idem, P.*Honoré Giroux, *Beauport, E.*Joseph Howison, *Montréal, P.*Léonidas Hudon, *Québec, E.*Albert Huot, *Idem, P.*Albert Lamothe, *Idem, P.*Antoine Langlois, *Lotbinière, P.*Joseph Langlois, *Québec, E.*Eugène Lapointe, *Malbaie, P.*Ernest Larue, *St. Augustin, P.*Thomas Marcoux, *Beauport, P.*Michel Mercier, *Lévis, P.*Cyrille Morency, *Québec, E.*George Pageau, *Idem, E.*Louis Pâquet, *Cap-Rouge, P.*Tancrede Pâquet, *Cap-Rouge, P.*Arthur Paradis, *Québec, E.*Joseph Pelletier, *Idem, E.*Oscar Pelletier, *Idem, P.*Wilfrid Pelletier, *Idem, E.*Patrick Quigley, *Frampton, P.*Auguste Rhéaume, *Québec, E.*Samuel Richard, *Idem, E.*Narcisse Roy, *St. Anselme, P.*Joseph Sinclair, *St. Henri, P.*Arthur Villeneuve, *Québec, E.*

SIXIÈME.

MM. Jean-Baptiste Allard, *Québec, E.*Henry Baker, *Lindsay, Ont., P.*Joseph Bourget, *Lévis, P.*Adélar Caron, *Québec, E.*Joseph Cinq-Mars, *Idem, E.*Arthur Côté, *Idem, E.*Ovide Côté, *Ile-Verte, P.*Louis de Gonzague DeFoy, *Québec, E.*Edouard Dorion, *Ange-Gardien, P.*Edgar Duberger, *Malbaie, P.*Edmond Hébert, *Québec, E.*Joseph Hébert, *Idem, E.*John Howe, *Idem, P.*Alexander Keenan, *Lindsay, Ont., P.*

- MM. Elzéar Labrecque, *Québec, E.*
 Joseph Lafrance, *Idem, E.*
 Hector Langevin, *Idem, E.*
 Emile LaRue, *Idem, P.*
 Félix LaRue, *Idem, P.*
 Louis Mathieu, *Idem, E.*
 Rosario Morisset, *Idem, E.*
 Daniel Parrot, *Ste. Emmélie de Lotbinière, P.*
 Placide Proteau, *Charlesbourg, E.*
 Ferdinand Simard, *Montréal, P.*

SEPTIÈME.

- MM. Clovis Arsenault, *St. Germain, P.*
 Ludger Beaudouin, *Broughton, P.*
 Eugène Bédard, *Ancienne Lorette, P.*
 Errol Bouchette, *Québec, P.*
 William Burroughs, *Ste. Foye, E.*
 Alfred Chassé, *Ste. Marie de la Beauce, P.*
 Ernest Cloutier, *Québec, E.*
 Patrick Coote, *Idem, E.*
 Ernest Crépault, *St. Vulier, P.*
 Téléphore Dassylva, *Québec, E.*
 Denis Dionne, *St. Denis (en bas), E.*
 Théodore Dubé, *Québec, E.*
 Alfred Duberger, *Malbaie, P.*
 Patrick Durkin, *Québec, E.*
 Ulric East, *Idem, E.*
 Napoléon Falardeau, *St. Colombar, Sillery, P.*
 Louis Fortier, *Beauport, P.*
 Charles Fortin, *Québec, E.*
 Siméon Frenette, *St. Basile, E.*
 Aimé Gagnon, *Ange-Gardien, P.*
 David Gagnon, *St. Romuald, P.*
 Ernest Gingras, *Québec, P.*
 Joseph Gingras, *St. Etienne, P.*
 Siméon Grondin, *Québec, E.*
 Gustave Hamel, *Idem, E.*
 Gaudiose Lajeunesse, *Idem, E.*
 Archillas Lavallée, *St. Joseph de Lévis, P.*
 François Lemieux, *N.-D. de Lévis, P.*
 Odule Lemieux, *N.-D. de Lévis, P.*
 Victor Lessard, *St. Joachim, E.*
 Blaise Letellier, *St. Félix, Cap-Rouge, P.*
 Séraphin Maheu, *Beauport, E.*
 Emile Marchand, *St. Antoine, E.*

- MM. Chs.-Borromée Marcotte, *St. Raymond*, P.
 Camille Marsan, *St. Joseph de Lévis*, P.
 Joseph Mercier, *Québec*, E.
 George Montreuil, *Idem*, E.
 Olivier Paré, *Château-Richer*, E.
 Louis-A. Paquet, *Québec*, E.
 Napoléon Picher, *Idem*, E.
 Mathias Pichet, *St. Pierre, Ile Orléans*, P.
 François Rey, *Québec*, E.
 Louis Roberge, *St. Romuald*, P.
 Louis-Ph. Robitaille, *Québec*, E.
 Albert Rousseau, *Beausport*, P.
 Alfred Routier, *Québec*, P.
 Alfred Roy, *Idem*, E.
 Alfred Roy, *St. Anselme*, P.
 Napoléon Roy, *St. Bernard*, P.
 Pierre Ruel, *St. Joseph de Lévis*, P.
 Edouard Taschereau, *Idem*, E.
 Eugène Tessier, *Québec*, E.
 Adolphe Tourangeau, *Idem*, E.
 Gaudiose Turgeon, *Idem*, E.
 Victor Vaillancourt, *Idem*, E.
 Pierre Voyer, *Idem*, E.

ÉLÉMENTS.

- MM. Elzéar Bédard, *Québec*, E.
 Napoléon Bédard, *Idem*, E.
 Emile Bélanger, *Idem*, E.
 Marcel Bilodeau, *N.-D. de Lévis*, P.
 Edmond Bittner, *St. Romuald*, P.
 Théodule Blais, *Québec*, E.
 Joseph Boret, *Idem*, E.
 George Brunet, *Idem*, E.
 Ludovic Brunet, *Idem*, E.
 Narcisse Cantin, *St. Romuald*, P.
 Jules Côté, *Québec*, E.
 Arthur Delisle, *Idem*, P.
 Arthur Dion, *Idem*, E.
 Auguste Dufresne, *Lévis*, P.
 Joseph Edge, *Québec*, E.
 Auguste Edge, *Idem*, E.
 Alexandre Faguy, *Idem*, E.
 Paul Fiset, *Ancienne Lorette*, E.
 Joseph Fraser, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
 Egide Gingras, *St. Etienne de Lauson*, P.

- MM. Raymond Gilbert, *Ste. Marie, Beauce*, P.
 Louis Giroux, *St. Bernard*, P.
 Thomas Grenier, *Québec*, E.
 Almanzor Guay, *Idem*, P.
 Honorat Hudon, *N.-D. du Mont Carmel*, E.
 Philippe Jolicœur, *Québec*, E.
 Alexandre Lamothe, *Idem*, E.
 Adolphe Langelier, *Idem*, E.
 Alfred Lefavre, *Idem*, E.
 Alfred Lefèvre, *Idem*, E.
 Arthur Lemieux, *Idem*, E.
 Maurice Lemoine, *Idem*, E.
 Cyprien Lévêque, *Ste. Anne de la Pocatière*, P.
 Alfred Lortie, *Québec*, E.
 Guillaume Lyonnais, *Idem*, E.
 Léon Marmotte, *St. Thomas de Montmagny*, P.
 Napoléon Martineau, *Québec*, E.
 Prosper Myrand, *Idem*, E.
 Joseph Pagé, *Les Ecureuils*, P.
 John Power, *Québec*, P.
 Louis Proulx, *Terrebonne*, P.
 Jos.-Verchères Robitaille, *Québec*, P.
 Léonidas Rousseau, *Idem*, P.
 Antoine Taschereau, *Idem*, E.
 George Tremblay, *Malbaie*, P.
 George Tremblay, *Québec*, E.

HUITIÈME.

- MM. William Atkinson, *Beauport*, P.
 William Baillairgé, *Québec*, E.
 Arthur Barbeau, *Idem*, P.
 Onésime Beaulieu, *Idem*, P.
 Joseph Bédard, *Idem*, E.
 Joseph Bélanger, *Idem*, P.
 Odilon Bélanger, *Idem*, E.
 Joseph Blondeau, *St. Pascal*, P.
 Uldéric Boillard, *Québec*, E.
 Robert Bouchette, *Idem*, P.
 Joseph Bourassa, *St. Romuald*, P.
 Evariste Carbonneau, *Berthier*, P.
 Alfred Chouinard, *Québec*, E.
 Charles Cinq-Mars, *Idem*, E.
 Eudore Constantin, *Idem*, E.
 Raoul Constantin, *Idem*, E.
 Eugène Corriveau, *Idem*, E.
 Charles Crépin, *Idem*, E.

- MM. Philipp Delaney, *Québec, E.*
 Adolphe Delisle, *Idem, E.*
 Eudore Delisle, *Idem, E.*
 Frédéric Drayner, *Idem, E.*
 Joseph Dugal, *Idem, E.*
 Alphonse Gilbert, *Idem, E.*
 Ernest Gingras, *Idem, E.*
 John Hatton, *St. Pascal, P.*
 James Jennings, *Québec, E.*
 Robert Keenan, *Lindsay, Ont., P.*
 Léonidas Laberge, *Québec, E.*
 Ferdinand Laflamme, *Idem, E.*
 George Lafranco, *Idem, E.*
 Xavier Laroche, *Idem, E.*
 Emile Lefrançois, *Angé-Gardien, P.*
 Sosthènes Lefrançois, *Idem, P.*
 Joseph Lemieux, *Lévis, P.*
 Alexandre Lemoine, *Québec, P.*
 Alphonse Lemoine, *Idem, E.*
 Théophile Maingui, *Idem, E.*
 Thomas McHugh, *Lindsay, Ont., P.*
 René Miller, *Québec, E.*
 Henry Nelson, *Idem, E.*
 John O'Donnell, *Idem, E.*
 George O'Farrell, *Idem, E.*
 Henry O'Keefe, *Lindsay, Ont., P.*
 Auguste Pelletier, *Québec, E.*
 Augustin Pelletier, *Idem, E.*
 Philippe Pelletier, *St. Romuald, P.*
 Joseph Plamondon, *Québec, E.*
 Joseph Picard, *Idem, P.*
 Jérémie Prendergast, *Idem, E.*
 Joseph Ratté, *Idem, E.*
 Napoléon Rinfret, *Idem, E.*
 Arthur Sanfaçon, *Idem, E.*
 Odilon Simard, *Idem, E.*
 George Trépanier, *Idem, E.*
 Onésime Turgeon, *Idem, E.*
 Arthur Vachon, *Idem, E.*
 Edouard Vallière, *Idem, E.*
 Peter Walker, *Lindsay, Ont., P.*

Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Québec, le 30 juin 1876.

PHILOSOPHIE SENIOR.

- Physique*.—1er prix, Félix Landry; 2e do, Joseph Feuiltault. 1er accessit, Joseph Girard; 2e do, Joseph Roy.
Astronomie.—1er prix, Joseph Feuiltault; 2e do, Félix Landry. 1er accessit, Joseph Roy; 2e do, Joseph Girard.
Histoire naturelle.—1er prix, Joseph Feuiltault; 2e do, Joseph Girard. 1er accessit, Félix Landry; 2e do, Charles-Eugène Pouliot.
Instruction religieuse.—1er prix, Félix Landry; 2e do, Joseph Girard. 1er accessit, Honoré Ouellet; 2e do, Joseph Feuiltault.

PHILOSOPHIE JUNIOR.

- Philosophie*.—1er prix, Alphonse Lemieux; 2e do, George Lemay. 1er accessit, Henri Gouin; 2e do, Joseph Savard; 3e do, Victor Charland.
Mathématiques.—1er prix, Alphonse Lemieux; 2e do, Edmond Paradis. 1er accessit, Joseph Savard; 2e do, Philéas Laberge; 3e do, Gilbert Lemieux.
Instruction religieuse.—1er prix, Alphonse Lemieux; 2e do, Henri Gouin. 1er accessit, Herménégilde Bouffard; 2e do, George Lemay; 3e do, Arthur Vaillancourt.

RHÉTORIQUE.

- Excellence*.—1er prix, Arthur Scott; 2e do, Joseph Beaudouin; 3e do, Louis Pâquet. 1er accessit, Achille Routhier; 2e do, Elzéar Delamare; 3e do, Paul Blouin. Mentions honorables: Elzéar Hudon, Arthur Marchand, Edmond Bernier, Célestin Côté, Alphonse Garneau, Joseph Dallaire, Charles Boulay, Honoré Fréchette, Adalbert Fontaine, Arthur Hébert, Louis Paradis, Edmond Desrochers, Edouard Bouffard, Maxime Fillion, Alexandre Lefrance, George Paquin, George Bellerive, Arthur Audette.
Discours français et latin.—1er prix, Achille Routhier; 2e do, Joseph Beaudouin; 3e do, Arthur Scott. 1er accessit, Louis Pâquet; 2e do, Elzéar Delamare; 3e do, Paul Blouin.
Version latine.—1er prix, Elzéar Delamare; 2e do, Arthur Scott; 3e do, Alphonse Garneau. 1er accessit, Achille Routhier; 2e do, Joseph Beaudouin; 3e do, Louis Pâquet.
Thème latin.—1er prix, Arthur Scott; 2e do, Elzéar Delamare; 3e do, Joseph Beaudouin. 1er accessit, Elzéar Hudon; 2e do, Achille Routhier; 3e do, Paul Blouin.
Version grecque.—1er prix, Elzéar Delamare; 2e do, Arthur Scott; 3e do, Pierre D'Auteuil. 1er accessit, Louis Pâquet; 2e do, Paul Blouin; 3e do, Joseph Beaudouin.

Thème grec.—1er prix, Arthur Scott ; 2e do, Louis Pâquet ; 3e do, Elzéar Delamare. 1er accessit, Arthur Hébert ; 2e do, Paul Blouin ; 3e do, Alphonse Garneau.

Vers latins.—1er prix, Elzéar Hudon ; 2e do, Louis Pâquet ; 3e do, Joseph Beaudouin. 1er accessit, Elzéar Delamare ; 2e do, Arthur Scott ; 3e do, Arthur Marchand.

Histoire du Canada.—1er prix, Edouard Bouffard ; 2e do, Arthur Marchand ; 3e do, Joseph Beaudouin. 1er accessit, Louis Pâquet ; 2e do, Louis Paradis ; 3e do, Arthur Hébert.

Exercices anglais.—1er prix, Elzéar Taschereau ; 2e do, Arthur Hébert ; 3e do, Louis Paradis. 1er accessit, Paul Blouin ; 2e do, Philippe Panet ; 3e do, Edmond Bernier.

Récitation anglaise.—1er prix, Elzéar Taschereau ; 2e do, Alphonse Garneau ; 3e do, Arthur Audette. 1er accessit, Joseph Dallaire ; 2e do, Achille Routhier ; 3e do, Arthur Marchand.

Instruction religieuse.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Arthur Hébert ; 3e do, Honoré Fréchette. 1er accessit, Onésiphore Cantin ; 2e do, Achille Routhier ; 3e do, Joseph Beaudouin.

SECONDE.

Excellence.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Edouard Bélanger ; 3e do, Albert Lemay. 1er accessit, James Prendergast ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, Evariste Langis ; 4e do, Honoré Chassé. Mentions honorables : Philéas Gauvreau, Guillaume Lemieux, Elzébert Roy, Rodolphe Roy, George O'Brien, Thomas Lauzé, Achille Rousseau, Valère Gosselin, Siméon Lelièvre, Sifroy Dumont, Narcisse Roy, Lomer Hamel, Louis Belleau, Thomas Labrecque, Elzéar Laberge, Auguste Fortin, Albert Rouleau.

Narration française.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, James Prendergast ; 3e do, Edouard Bélanger. 1er accessit, Narcisse Roy ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, George O'Brien ; 4e do, Guillaume Lemieux.

Version latine.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, Edouard Bélanger. 1er accessit, Guillaume Lemieux ; 2e do, James Prendergast ; 3e do, Albert Lemay ; 4e do, Philéas Gauvreau.

Thème latin.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Honoré Chassé ; 3e do, James Prendergast. 1er accessit, Théophile Trudel ; 2e do, Thomas Lauzé ; 3e do, Albert Lemay ; 4e do, Edouard Bélanger.

Version grecque.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Edouard Bélanger ; 3e do, Philéas Gauvreau. 1er accessit, Albert Lemay ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, Guillaume Lemieux ; 4e do, Evariste Langis.

Thème latin.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Philéas Gauvreau ; 3e do, Honoré Chassé. 1er accessit, Thomas Lauzé ; 2e do, Elzéar Laberge ; 3e do, George O'Brien ; 4e do, Evariste Langis.

Vers latins.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Albert Lemay ; 3e do, Evariste Langis. 1er accessit, Thomas Lauzé ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, James Prendergast ; 4e do, Honoré Chassé.

Histoire moderne.—1er prix, Henri Faucher ; 2e do, Samuel Langis ; 3e do, Rodolphe Roy. 1er accessit, Albert Lemay ; 2e do, Antoine Pampalon ; 3e do, Achille Rousseau ; 4e do, Arthur DeBlois.

Exercices anglais.—1er prix, George O'Brien ; 2e do, Charles-Eusèbe Lemieux ; 3e do, James Prendergast. 1er accessit, Siméon Lelièvre ; 2e do, Achille Carrier ; 3e do, Honoré Chassé ; 4e do, Lomer Hamel.

Récitation anglaise.—1er prix, Guillaume Jolicœur; 2e do, Samuel Langis; 3e do, Guillaume Lemieux. 1er accessit, Albert Lemay; 2e do, Honoré Chassé; 3e do, Valère Gosselin; 4e do, Charles-Busèbe Lemieux.

Instruction religieuse.—1er prix, Samuel Langis; 2e do, Rodolphe Roy; 3e do, Elzébert Roy. 1er accessit, Valère Gosselin; 2e do, Achille Rousseau; 3e do, James Prendergast; 4e do, Philéas Gauvreau.

TROISIÈME.

Excellence—1er prix, Gaudiose Brousseau; 2e do, Ernest Chouinard; 3e do, Edmond Verret. 1er accessit, Clément Leclerc; 2e do, Emile Tardivel; 3e do, Pierre DeBlois. Mentions honorables: Hubert Lessard, Alphonse Filteau, Théophile Turcotte, Arthur Lynch, Joseph Genest, Arthur St. Pierre, Elzéar Pelletier, Fortunat Rouleau, F.-X. Laplante.

Narration.—1er prix, Ernest Chouinard; 2e do, Gaudiose Brousseau; 3e do, Henri Lepage. 1er accessit, Théophile Turcotte; 2e do, Emile Tardivel; 3e do, Clément Leclerc.

Version latine.—1er prix, Ernest Chouinard; 2e do, Gaudiose Brousseau; 3e do, Edmond Verret. 1er accessit, Clément Leclerc; 2e do, Emile Tardivel; 3e do, Alexandre Jodoin.

Thème latin.—1er prix, Clément Leclerc; 2e do, Gaudiose Brousseau; 3e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Emile Tardivel; 2e do, Edmond Verret; 3e do, Alexandre Jodoin.

Version grecque.—1er prix, Alexandre Jodoin; 2e do, Clément Leclerc; 3e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Edmond Verret; 2e do, Gaudiose Brousseau; 3e do, Jacques Collin.

Thème grec.—1er prix, Emile Tardivel; 2e do, Edmond Verret; 3e do, Clément Leclerc. 1er accessit Ernest Chouinard; 2e do, Gaudiose Brousseau; 3e do, Hubert Lessard.

Vers latins.—1er prix, Ernest Chouinard; 2e do, Alexandre Jodoin; 3e do, Edmond Verret. 1er accessit Gaudiose Brousseau; 2e do, Emile Tardivel; 3e do, Clément Leclerc.

Arithmétique.—1er prix, Edmond Verret; 2e do, Gaudiose Brousseau; 3e do, Alexandre Jodoin. 1er accessit, Ernest Chouinard; 2e do, Clément Leclerc; 3e do, Arthur St. Pierre.

Histoire du moyen âge.—1er prix, Edmond Verret; 2e do, Théophile Turcotte; 3e do, Alphonse Filteau. 1er accessit, Ernest Chouinard; 2e do, Alexandre Jodoin; 3e do, Gaudiose Brousseau.

Exercices anglais.—1er prix, Emile Tardivel; 2e do, Ernest Chouinard; 3e do, Clément Leclerc. 1er accessit, Hermann Dombroski; 2e do, Gaudiose Brousseau; 3e do, Edmond Verret.

Récitation anglaise—1er prix, Gaudiose Brousseau; 2e do, Ernest Chouinard; 3e do, Edmond Verret. 1er accessit, Théophile Turcotte; 2e do, Clément Leclerc; 3e do, Hubert Lessard.

Instruction religieuse.—1er prix, Gaudiose Brousseau; 2e do, Emile Tardivel; 3e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Théophile Turcotte; 2e do, Jacques Collin; 3e do, Edmond Verret.

QUATRIÈME.

Excellence.—1er prix, Napoléon Angers; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Adélar Gosselin. 1er accessit, Edmond Paré; 2e do, Joseph St. Amant; 3e do, Joseph Fortin. Mentions honorables: Augustin Vézina, Jean

Bouffard, Philéas Théberge, Philéas Laliberté, Alfred Morin, Stanislas Caron, George Defoy, Louis Giroux, François Gravel, Octave Roy, Philéas Corrivault, Charles Grenier, Gédéon Morency, Henri Frémont, Philéas Morin.

Version latine.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Joseph St. Amant; 3e do, Edmond Paré. 1er accessit, François Gravel; 2e do, Alfred Morin; 3e do, Napoléon Angers.

Thème latin.—1er prix, Napoléon Angers; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Augustin Vézina. 1er accessit, Alfred Morin; 2e do, Edmond Paré; 3e do, Adélard Gosselin.

Langue grecque.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Napoléon Angers; 3e do, Philéas Théberge. 1er accessit, Augustin Vézina; 2e do, Joseph St. Amant; 3e do, Stanislas Caron.

Vers latins.—1er prix, Napoléon Angers; 2e do, Adélard Gosselin; 3e do, Philéas Laliberté. 1er accessit, Joseph St. Amant; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Alfred Morin.

Aritmétique.—1er prix, Adélard Gosselin; 2e do, Philéas Laliberté; 3e do, Joseph Fortin. 1er accessit, Napoléon Angers; 2e do, Stanislas Caron; 3e do, Edmond Paré.

Histoire romaine.—1er prix, Napoléon Angers; 2e do, Joseph St. Amant; 3e do, Edmond Paré. 1er accessit, Jean Bouffard; 2e do, Joseph Fortin; 3e do, Philéas Laliberté.

Récitation anglaise.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Alphonse Boissonneault; 3e do, Augustin Vézina. 1er accessit, Napoléon Angers; 2e do, Adélard Gosselin; 3e do, Philéas Théberge.

Exercices anglais.—1er prix, Alphonse Boissonneault; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Jean Bouffard. 1er accessit, Edmond Paré; 2e do, Philéas Théberge; 3e do, Napoléon Angers.

Géographie.—1er prix, Joseph Fortin; 2e do, Edmond Paré; 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Adélard Gosselin; 2e do, Eugène Roy; 3e do, François Gravel.

Instruction religieuse.—1er prix, Adélard Gosselin; 2e do, Augustin Vézina; 3e do, Philéas Laliberté. 1er accessit, Edmond Paré; 2e do, Joseph Coulombe; 3e do, François Gravel.

CINQUIÈME.

Excellence.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Eugène Lapointe; 3e do, Alphonse Beaulieu. 1er accessit, Louis Paquet; 2e do, Cléophas Charland; 3e do, Albert Huot; 4e do, Alphonse Bernier. Mentions honorables: Achille Fiset, Joseph Pelletier, Albert Lamothe, Joseph Sinclair, Patrick Quigley, Narcisse Roy, Michel Mercier, Thomas Marcoux, Horace Dion, Théodule Giguère, George Beaudoin, Arthur Paradis, Arthur Villeneuve, Ernest Larue, J.-B. Cantin, Joseph Dorion, Wilfrid Pelletier, George Gagnon, Joseph Galarneau, Eugène Drolet, Joseph Langlois, Tancredé Paquet.

Version Latine.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Louis Paquet; 3e do, Eugène Lapointe. 1er accessit, Cléophas Charland; 2e do, Albert Huot; 3e do, Alphonse Bernier; 4e do, Alphonse Beaulieu.

Thème latin.—1er prix, Eugène Lapointe; 2e do, Louis Paquet; 3e do, Albert Huot. 1er accessit, Edouard Dorion; 2e do, Alphonse Beaulieu; 3e do, Cléophas Charland; 4e do, Joseph Pelletier.

Exercices français — 1er prix, Edouard Dorion ; 2e do, Eugène Lapointe ; 3e do, Albert Huot. 1er accessit, Cléophas Charland ; 2e do, Louis Pâquet ; 3e do, Michel Mercier ; 4e do, John Barry.

Histoire de la Grèce. — 1er prix, Alphonse Bernier ; 2e do, Eugène Lapointe ; 3e do, Achille Fiset. 1er accessit, Edouard Dorion, 2e do, Louis Pâquet ; 3e do, Alphonse Beaulieu ; 4e do, Wilfrid Pelletier.

Géographie. — 1er prix, Alphonse Beaulieu ; 2e do, Edouard Dorion ; 3e do, Alphonse Bernier. 1er accessit, Achille Fiset ; 2e do, Eugène Lapointe ; 3e do, George Beaudouin ; 4e do, Joseph Sinclair.

Exercices anglais. — 1er prix, Edouard Dorion ; 2e do, Alphonse Bernier ; 3e do, Louis Pâquet. 1er accessit, Patrick Quigley ; 2e do, Thomas Dunn ; 3e do, Michel Mercier ; 4e do, John Barry.

Récitation anglaise. — 1er prix, Alphonse Bernier ; 2e do, Michael Brophy ; 3e do, Eugène Lapointe. 1er accessit, Louis Pâquet ; 2e do, Edouard Dorion ; 3e do, Michel Mercier ; 4e do, Achille Fiset.

Arithmétique et Tenue des Livres. — 1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Edouard Dorion ; 3e do, Alphonse Bernier. 1er accessit, Alphonse Beaulieu ; 2e do, Joseph Galarneau ; 3e do, Tançrède Pâquet ; 4e do, Horace Dion.

Mémoire. — 1er prix, Alphonse Bernier ; 2e do, Edouard Dorion ; 3e do, Achille Fiset. 1er accessit, Eugène Lapointe ; 2e do, Wilfrid Pelletier ; 3e do, Albert Lamothe ; 4e do, Arthur Villeneuve.

Instruction religieuse. — 1er prix, Eugène Lapointe ; 2e do, Alphonse Bernier ; 3e do, Arthur Paradis. 1er accessit, Thomas Marcoux ; 2e do, Edouard Dorion ; 3e do, Narcisse Roy ; 4e do, Albert Huot.

SIXIÈME.

Excellence. — 1er prix, Ovide Côté ; 2e do, Arthur Côté. 1er accessit, Félix Larue ; 2e do, Ferdinand Simard ; 3e do, Rosario Morisset. Mentions honorables : Emile Larue, Joseph Bourget, Joseph Hébert, Edmond Hébert, Daniel Parrot, Edgar Duberger, Joseph Cinq-Mars, Hector Langevin, Louis de Gonzague Defoy, Jean-Baptiste Allard.

Version latine. — 1er prix, Ovide Côté ; 2e do, Arthur Côté. 1er accessit, Félix Larue ; 2e do, Joseph Bourget ; 3e do, Ferdinand Simard.

Thème latin. — 1er prix, Ovide Côté ; 2e do, Rosario Morisset. 1er accessit, Félix Larue ; 2e do, Arthur Côté ; 3e do, Ferdinand Simard.

Exercices français. — 1er prix, Ovide Côté ; 2e do, Félix Larue ; 3e do, Hector Langevin. 1er accessit, Emile Larue ; 2e do, Arthur Côté ; 3e do, Ferdinand Simard.

Arithmétique. — 1er prix, Ovide Côté ; 2e do, Ferdinand Simard. 1er accessit, Eugène St. Pierre ; 2e do, Arthur Côté ; 3e do, Rosario Morisset.

Histoire ancienne. — 1er prix, Joseph Hébert ; 2e do, Ovide Côté. 1er accessit, Eugène St. Pierre ; 2e do, Ferdinand Simard ; 3e do, Arthur Côté.

Géographie. — 1er prix, Ovide Côté ; 2e do, Eugène St. Pierre. 1er accessit, Rosario Morisset ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do, Ferdinand Simard.

Exercices anglais — 1er prix, Ovide Côté ; 2e do, Ferdinand Simard. 1er accessit, Ferdinand Simard ; 2e do, Emile Larue ; 3e do, Joseph Lafrance.

Récitation anglaise — 1er prix, Ovide Côté ; 2e do, Rosario Morisset. 1er accessit, Arthur Côté ; 2e do, Edgar Duberger ; 3e do, Hector Langevin.

Mémoire. — 1er prix, Rosario Morisset ; 2e do, Ovide Côté. 1er accessit, Joseph Hébert ; 2e do, Edmond Hébert ; 3e do, Félix Larue.

Instruction religieuse.—1er prix, Arthur Côté; 2e do, Emile Larue. 1er accessit, Rosario Morisset; 2e do, Joseph Bourget; 3e do, Ferdinand Simard.

SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix, Clovis Arseneault; 2e do, Blaise Letellier; 3e do, Albert Rousseau. 1er accessit, Denis Dionne; 2e do, Charles-Borromée Marcotte; 3e do, Alfred Chassé; 4e do, Patrick Durkin; 5e do, Téléphore Dassylva. Mentions honorables: Pierre Voyer, Joseph Mercier, Ulric East, Eugène Tessier, François Lemieux, François Rey, Patrick Coote, Camille Marsan, Louis Roberge, Ernest Gingras, Alfred Roy *interne*, Eugène Bédard, Napoléon Falardeau, Adolphe Tourangeau, Alfred Routier, Alfred Roy *externe*, Odule Lemieux, Ernest Cloutier, Pierre Ruel, Siméon Frenette, David Gagnon, Théodore Dubé, Aimé Gagnon, Gaudiose Lajeunesse, Emile Marchand.

Version latine.—1er prix, Albert Rousseau; 2e do, Blaise Letellier; 3e do, Charles-Borromée Marcotte. 1er accessit, Denis Dionne; 2e do, François Rey; 3e do, Camille Marsan; 4e do, Eugène Bédard; 5e do, Patrick Durkin.

Thème latin.—1er prix, Clovis Arseneault; 2e do, Blaise Letellier; 3e do, Albert Rousseau. 1er accessit Victor Lessard; 2e do, Patrick Coote; 3e do, Téléphore Dassylva; 4e do, Denis Dionne; 5e do, Ernest Gingras.

Exercices français.—1er prix, Blaise Letellier; 2e do, Alfred Chassé; 3e do, Eugène Bédard. 1er accessit, Albert Rousseau; 2e do, Charles-B. Marcotte; 3e do, Denis Dionne; 4e do, Ulric East; 5e do, Camille Marsan.

Arithmétique.—1er prix, Albert Rousseau; 2e do, Patrick Durkin; 3e do, Louis-Philippe Robitaille. 1er accessit, Charles Fortin; 2e do, Edouard Taschereau; 3e do, Blaise Letellier; 4e do, Siméon Grondin; 5e do, Eugène Bédard.

Exercices anglais.—1er prix, Patrick Durkin; 2e do, Eugène Tessier; 3e do, Patrick Coote. 1er accessit, Clovis Arseneault; 2e do, Albert Rousseau; 3e do, Blaise Letellier; 4e do, Camille Marsan; 5e do, Errol Bouchette.

Récitation anglaise.—1er prix, Clovis Arseneault; 2e do, Camille Marsan; 3e do, Albert Rousseau. 1er accessit, Patrick Durkin; 2e do, Eugène Tessier; 3e do, Blaise Letellier; 4e do, Patrick Coote; 5e do, Alfred Duberger.

Mémoire.—1er prix, Clovis Arseneault; 2e do, Joseph Mercier; 3e do, Denis Dionne. 1er accessit, Blaise Letellier; 2e do, François Rey; 3e do, Edouard Taschereau; 4e do, Téléphore Dassylva; 5e do, Pierre Voyer.

Instruction religieuse.—1er prix, Clovis Arseneault; 2e do, Pierre Ruel; 3e do, Louis Fortier. 1er accessit, Charles-B. Marcotte; 2e do, Albert Rousseau; 3e do, Alfred Duberger; 4e do, Ernest Crepault; 5e do, Blaise Letellier.

ÉLÉMENTS.

Excellence.—1er prix, ———; 2e do, Egide Gingras; 3e do, Joseph Edge. 1er accessit, Guillaume Lyonnais; 2e do, Adolphe Langelier; 3e do, ———

Version latine.—1er prix, Adolphe Langelier; 2e do, Louis Proulx; 3e do, Egide Gingras. 1er accessit, Guillaume Lyonnais; 2e do, Joseph Edge; 3e do, Edmond Bittner.

Thème latin.—1er prix, _____; 2e do, Egide Gingras; 3e do, Joseph Edge. 1er accessit, _____; 2e do, _____; 3e do, _____

Devoirs français.—1er prix _____; 2e do, Louis Proulx; 3e do, Egide Gingras. 1er accessit, Louis Brunet; 2e do, Emile Bélanger; 3e do, _____

Arithmétique.—1er prix, Joseph Fraser; 2e do, Emile Bélanger; 3e do, Léon Marmette. 1er accessit, Raymond Gilbert; 2e do, Narcisse Cantin; 3e do, George Tremblay, *externe*.

Exercices anglais.—1er prix, Emile Bélanger; 2e do, Louis Brunet; 3e do, Adolphe Langelier. 1er accessit, Prosper Myrand; 2e do, Elzéar Bédard; 3e do, Louis Proulx.

Récitation anglaise.—1er prix, Louis Brunet; 2e do, Emile Bélanger; 3e do, Prosper Myrand. 1er accessit, Adolphe Langelier; 2e do, Elzéar Bédard; 3e do, Joseph Edge.

Mémoire.—1er prix, Joseph Edge; 2e do, Adolphe Langelier; 3e do, Egide Gingras. 1er accessit, Elzéar Bédard; 2e do, Thomas Grenier; 3e do, Guillaume Lyonnais.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Edge; 2e do, Alexandre Faguy; 3e do, Joseph Fraser. 1er accessit, Louis Giroux; 2e do, Guillaume Lyonnais; 3e do, Auguste Edge.

HUITIÈME.

Exercices français.—1er prix, Philipp Delaney; 2e do, George Trépanier; 3e do, James Jennings. 1er accessit, Augustin Pelletier; 2e do, Charles Crépin; 3e do, Auguste Pelletier; 4e do, Léonidas Laberge.

Mémoire.—1er prix, Augustin Pelletier; 2e do, Auguste Pelletier; 3e do, Joseph Blondeau. 1er accessit, James Jennings; 2e do, Charles Crépin; 3e do, Alphonse Gilbert; 4e do, Arthur Barbeau.

Arithmétique.—1er prix, Uldéric Boilard; 2e do, Philipp Delaney; 3e do, Edouard Vallière. 1er accessit, Henry O'Keef; 2e do, James Jennings; 3e do, Arthur Barbeau; 4e do, George Trépanier.

Langue anglaise.—1er prix, Alphonse Lemoine; 2e do, Uldéric Boilard; 3e do, Edouard Vallière. 1er accessit, Napoléon Rinfret; 2e do, Auguste Pelletier; 3e do, Sosthène Lefrançois.

Instruction religieuse.—1er prix, Onésime Turgeon; 2e do, James Jennings; 3e do, Edouard Vallière. 1er accessit, George Trépanier; 2e do, William Baillairgé; 3e do, Alphonse Lemoine.

DESSIN.

Première division.—Prix, Victor Charland. Accessit, Philippe Panet.

Seconde division.—Prix, Edouard Vallière. Accessit, Pierre Martineau.

Médailles Dufferin.

Depuis l'année 1874-75, Son Excellence le Comte de Dufferin, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, pour témoigner de son zèle en faveur des fortes études, veut bien donner annuellement, pendant la durée de son séjour au Canada, une médaille d'argent et une médaille de bronze, pour un concours entre les élèves de Philosophie de première année du Séminaire de Québec. Ce concours doit avoir lieu par écrit vers la fin de l'année scolaire, suivant les règles des compositions du Baccalauréat ès Arts.

Médaille d'argent.—Henri Gouin.

Médaille de bronze.—Alphonse Lemieux.

Prix Demers.

Un ancien élève du Séminaire de Québec, le Rév. M. Bernard O'Reilly, D. D., voulant témoigner son affection pour son *Alma Mater* et sa reconnaissance pour M. Jérôme Demers, l'un des plus illustres de ses professeurs d'autrefois, donnera tous les ans, tant qu'il vivra, deux Médailles, une d'or de la valeur de \$50, et une d'argent. Il désire que ces médailles portent le nom de PRIX DEMERS, et soient données, chaque année, aux deux premiers Bacheliers, dans la faculté des Arts, au Petit Séminaire de Québec.

Premier prix Demers.—Eugène Pouliot, B. A.

Second do Félix Landry, B. A.

Renseignements divers

CONCERNANT LES ÉLÈVES.

PENSIONNAIRES.

1. L'année scolaire au Petit et au Grand Séminaire de Québec est de dix mois. Elle se divise, pour le paiement de la pension, en trois termes : le premier terme commence le jour fixé pour l'ouverture des classes ; le second, le 14 décembre ; et le dernier, le premier avril.
 2. Le prix de la pension est de \$100, payables d'avance par tiers de \$33.33 chacun, au commencement de chaque terme. Le Séminaire fournit la couchette, le matelas et les oreillers moyennant \$2.40 payables en entrant.
 3. On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, et on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.
 4. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. La tête doit être couverte d'une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant aussi une nervure blanche. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Ils doivent être pourvus d'habits et de linge en quantité suffisante pour être toujours dans un état de propreté convenable.
 5. Les effets que leurs parents doivent leur fournir, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge ; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers, une brosse pour les habits ; pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuiller, une tasse ou gobelet.
 6. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être reconnus facilement.
 7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant une légère contribution mensuelle, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. Il y a de plus dans la maison un magasin où se vendent les livres de classe, le papier et les autres choses nécessaires pour les études, mais on vend toujours au comptant.
- Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans l'autorisation de M. le Directeur.

EXTERNES.

On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée; et on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

Les externes doivent payer \$1.25 au commencement de chaque mois, excepté les mois de juillet et d'août. Ils portent le même uniforme que les pensionnaires, excepté les élèves des classes inférieures à la *Sixième*, lesquels ne doivent avoir de capot qu'avec la permission de M. le Directeur. Sortir sans l'uniforme est une faute grave, qui peut même devenir un cas exclusif si elle est commise le soir. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigent d'eux.

Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture ou société instructive ou amusante, ni former entre eux de société, sans permission.

Si une cause imprévue les empêche de venir en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur, un billet signé de leurs parents ou tuteurs faisant connaître la cause et la durée de leur absence.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE.
Calendrier	3
Personnel de l'Université.....	9
Faculté de Théologie.....	11
Faculté de Droit.....	12
Faculté de Médecine.....	13
Faculté des Arts.....	15
Elèves et étudiants durant l'année 1875-76.....	17
Faculté de Théologie.....	17
Faculté de Droit.....	18
Faculté de Médecine.....	18
Faculté des Arts.....	20
Collèges affiliés.....	22
Grands Séminaires affiliés.....	22
Adresse au Souverain Pontife Pie IX.....	23
Réponse de Sa Sainteté.....	27
M. M.-E.-L.-P. Audette.....	29
L'Université Laval.....	31
Organisation de l'enseignement.....	31
Faculté de Théologie.....	32
Faculté de Droit.....	34
Enseignement.....	34
Prix dans la faculté de Droit—Médailles Dufferin.....	34
Faculté de Médecine.....	35
Enseignement.....	35
Degrés en Médecine.....	37
Prix dans la faculté de Médecine.....	38
Prix Morrin.....	38
Prix Sewell.....	39
Affiliation au Collège Royal des Chirurgiens de Londres.....	39
Faculté des Arts.....	39
Enseignement.....	39
Degrés dans la faculté des Arts.....	43
Prix dans la faculté des Arts.....	44

	PAGES.
Bibliothèque	45
Discipline.....	46
Dispositions générales.....	46
Conduite à l'Université.....	47
Règlement du Pensionnat.....	48
Déboursés que les élèves ont à faire, année 1876-77.....	50
Pension au Pensionnat.....	50
Cours privés de la faculté des Arts.....	50
Cours de Droit.....	51
Cours de Médecine.....	51
Prix des Diplômes.....	51
Dons faits à l'Université Laval pendant l'année 1875-76.....	51
Cours des Facultés durant l'année 1876-77.....	64
Cours de la faculté de Théologie.....	64
Cours de la faculté de Droit.....	65
Cours de la Faculté de Médecine.....	66
Cours de la faculté des Arts.....	68
Ordre suivant lequel les cours doivent être suivis.....	70
Matières des épreuves du Bacc. ès-Arts en juin 1876.....	71
Prix du Prince de Galles.....	75
Gradués de l'Université Laval, depuis sa fondation jusqu'à juillet 1876.....	76
Bacheliers.....	76
Maîtres ou Licenciés.....	81
Docteurs.....	83
Concours de poésie, 1875.....	84
—	
Séminaire de Québec 1875-76.....	iii
Grand Séminaire.....	iv
Petit Séminaire.....	vi
Elèves du Petit Séminaire.....	viii
Distribution des prix au Petit Séminaire.....	xix
Médailles Dufferin.....	xxvi
Prix Demers.....	xxvi
Renseignements divers concernant les élèves.....	xxvii